

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne ou des États-Unis ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docilely from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

(1-X-37)

Lord Tweedsmuir

Directeur: Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Montréal, samedi 25 janvier 1947

VOLUME XXXVII — No 19

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME, MONTRÉAL

TELEPHONE: *Belair 3364

SOIRS, DIMANCHES ET FÊTES

Administration: Belair 3361

Rédaction: Belair 3366

Gérant: Belair 3363

Ottawa fait de nouvelles propositions financières aux provinces

Une nouvelle manifestation d'intolérance sectaire

Comment un Anglo-Canadien, de confession baptiste, M. Watson Kirkconnell, professeur à l'Université McMaster, la révèle et la dénonce, en même temps qu'il répond aux avancés de ceux qui en sont les inspirateurs et les auteurs — Le protestantisme honnête n'a que faire, dit-il, de manoeuvre de cette sorte

Le *Catholic Record*, journal publié à London, en Ontario, et qui se donne pour le *Canada's National Catholic Weekly*, reproduit sous larges manchettes à la première page de sa livraison du samedi, 18 janvier, et commentait aussi, à sa page éditoriale du même jour, un article qu'un Anglo-Canadien en vue, M. Watson Kirkconnell, avait fait paraître deux semaines auparavant, exactement le samedi, 4 janvier, dans la *Saturday Night*, hebdomadaire que dirige, à Toronto, un journaliste anglo-canadien et protestant, mais éminemment sympathique aux Canadiens de langue française et de foi catholique, M. Bernard K. Sandwell.

M. Kirkconnell, professeur à l'Université McMaster, de Hamilton, est de foi protestante et de confession baptiste. C'est même ce qui l'a induit, écrit-il, à révéler et à dénoncer une campagne de propagande anticatholique et anticanadienne-française qui se poursuit depuis bientôt deux ans et dont le protestantisme honnête n'a que faire.

Dès le premier paragraphe de son article, M. Kirkconnell présente un exposé du sujet et synthétise son appréciation:

L'un des événements les plus inquiétants survenus au Canada durant ces vingt derniers mois est la montée grandissante de la propagande anticatholique, dont une partie semble organisée et financée par les dénominations protestantes les plus importantes. En ma qualité de laïque baptiste, je représente un point de vue théologique et politique, une école qui sont le plus éloignés possible de l'Eglise romaine; mais comme citoyen canadien, je ne puis m'empêcher de déplorer l'esprit d'intolérance qui fait que l'on mobilise le fait et la légende avec le zèle d'un avocat agissant pour la poursuite.

Cette propagande, non seulement M. Kirkconnell la précise-t-il dans ses détails, mais il répond, point par point, aux avancés de ceux qui en sont les auteurs et les inspirateurs. C'est d'ailleurs dans sa manière et les lecteurs du *Devoir* la connaissent bien, pour avoir été souvent dans le passé tenus au courant d'autres articles et aussi de livres du même, portant sur des sujets d'intérêt national, notamment: l'union des Canadiens dans un même sentiment canadien, l'intégration des nouveaux Canadiens dans la vie canadienne, la propagande communiste. On se rappelle de M. Kirkconnell son ouvrage contre le communisme et le socialisme, paru en 1944, à l'Oxford University Press et intitulé: *Seven Pillars of Freedom*. On n'a pas paru s'en soucier alors en hauts lieux, mais ces pages auraient pu, chez des gouvernants attentifs, faire pressentir les événements qui ont subsequmment résulté dans les révélations Gouzenko et les procès qui s'en sont suivis.

Les révélations de M. Kirkconnell à propos de la propagande anticatholique du protestant *Canadian Council of Churches* et du *Protestant Research Committee*, ce dernier à propos des écoles séparées des gens de langue française en Ontario, et la dénonciation qu'il formule de cette même propagande, les motifs sur lesquels il fonde sa dénonciation, tout cela devrait donner à réfléchir dans le monde anglo-canadien et anglo-protestant. L'article récent de M. Kirkconnell aura atteint une partie de ce monde-là et parmi les intellectuels, — car la *Saturday Night* s'adresse à une clientèle de gens cultivés, — et il faut en savoir gré à M. Sandwell. Ça n'est d'ailleurs pas la première fois que, protestant lui aussi, il a été posé ou fait exposer devant son public le point de vue de la minorité catholique et de la minorité française du Canada.

M. Kirkconnell ramène à cinq chefs la propagande qu'il signale et dénonce: les naissances illégitimes en pays catholiques; le rapatriement au Canada de Franco-Américains; les écoles séparées de l'Ontario; les sympathies des catholiques pour l'hilérisme et le nazisme au cours de la récente guerre; le complot de l'Eglise de Rome contre la Russie soviétique et communiste.

C'est à se demander sous lequel des cinq chefs les produits et les contreproduits de la propagande anticatholique sont le plus absurdes et le plus stupides.

Des feuilles imprimées à Toronto, écrit M. Kirkconnell, publient une carte des deux Amériques sur laquelle on donne des statistiques sur le nombre des naissances illégitimes par pays, en expliquant que ces naissances sont plus nombreuses en Amérique latine parce que ces pays sont de religion catholique, alors qu'elles sont moins nombreuses aux Etats-Unis et au Canada parce que ces pays sont à prédominance protestante.

M. Kirkconnell ajoute que l'on applique au Canada ces implications qui sont absolument malhonnêtes. Et le fait de la malhonnêteté des implications, il le prouve par des statistiques. La province de Québec, la seule qui soit à majorité catholique, est celle, de toutes les provinces canadiennes, qui a toujours eu et qui a encore le taux le plus bas de naissances illégitimes.

Le rapatriement au Canada, censément avec l'aide du clergé, de quelques vingtaines de familles françaises et catholiques parties de Québec pour aller s'établir en Nouvelle-Angleterre? On représente cela, écrit M. Kirkconnell, comme une conspiration, quoique le raisonnement soit assez singulier: en effet, quand au cours d'un siècle, six millions de Britanniques (la plupart protestants) viennent au Canada et que pendant le même temps il ne vient pratiquement pas de Français, on trouve cela admirable; quand les Anglo-Canadiens proposent de faire venir au pays quelques millions d'immigrants, des Britanniques et des protestants du nord de l'Europe, on s'enthousiasme; mais quand on aide quelques centaines de Canadiens catholiques à revenir dans leur pays d'origine, on appelle cela une conspiration perfide. Ceux qui protestent n'auraient-ils aucun sens du ridicule?

Autre point: l'on mène présentement en Ontario une campagne de front contre des catholiques de langue française qui veulent se donner, en invoquant la prétention des droits égaux des deux langues au Canada, un système d'écoles séparées et françaises. M. Kirkconnell observe

qu'il faut distinguer ici entre la stricte légalité et la pousse des forces démographiques. Si le français n'a pas au Canada, aux termes mêmes de la loi, des droits exactement identiques à ceux du français, s'ensuit-il que l'on ne doit pas tenir compte des changements dans la distribution de la population? M. Kirkconnell ne le croit pas et il considère que c'est là la grave erreur que commet le *Protestant Research Committee*, dans la mesure qu'il a soumis à la Commission royale qui a fait enquête sur l'enseignement scolaire en Ontario.

M. Kirkconnell va plus loin: il dit que le *Committee* refuse obstinément ou résout de voir un fait.

Faut-il en conclure que c'est la peur de la vérité, de la vérité très objective, le fait, qui lui inspirerait sa propagande? Ça ne serait pas, dans le cours de l'histoire des hommes, le premier méfait qui découlerait de la crainte de la vérité, vice fondamental, fils du mensonge.

Les Français du Canada, observe justement M. Kirkconnell, du fait de leur absolue fidélité au foyer et au berceau, se sont accrues, au cours des 186 dernières années, sans l'aide de l'immigration, de 60,000 à 3,500,000. Les Anglo-Canadiens, malgré l'immigration de millions de Britanniques, sont voués à l'extinction de leur race, en raison de la parfaite décroissance des naissances chez eux. Amener d'outre-mer un nombre considérable de protestants ne résoudra rien, car les familles britanniques et les familles protestantes du nord de l'Europe décroissent à une allure encore plus catastrophique que les nôtres.

D'après une simple computation arithmétique, les groupes qui refusent d'avoir au moins quatre enfants par famille seront pratiquement éteints dans deux cents ans. La moyenne pour tout le Canada est aujourd'hui de 1.7 enfant par famille. Ce qui constitue une sérieuse décadence morale et je ne vois rien dans toute l'histoire qui démontre qu'aucun groupe ait jamais recouru à la fidélité au foyer après avoir préféré un niveau de vie plus aisé aux exigences de la famille... A part les Mennonites dans l'Ouest, les Canadiens français semblent être le seul groupe au Canada qui se développe au point de vue population. Des groupes fondamentalement catholiques comme les Ukrainiens et les Polonais maintiennent leurs positions, mais pas plus. Anglo-Canadiens protestants et protestants du nord de l'Europe décroissent rapidement. A la fin de ce siècle, les Canadiens français seront probablement la moitié de la population du pays. En l'an 2100, il se peut fort bien qu'ils représentent 90 pour cent de la nation canadienne. En cela, ils ne supplanteront pas les Anglo-Canadiens protestants, ils ne feront que remplir les vides causés par le suicide de la race de ces derniers. Si l'avenir du Canada dépendait du taux des naissances chez les protestants du pays, il s'ensuivrait qu'en peu de temps, il ne resterait plus personne au Canada et que le pays retournerait à la sauvagerie.

Les Canadiens français, simplement soumis à la pression économique, ont commencé, ces dernières années, à sortir de la province de Québec et à s'établir dans le Nouveau-Brunswick, dans l'Ontario et aussi dans d'autres provinces: Ces citoyens canadiens veulent demeurer canadiens-français et catholiques. Les lois de 1867, qui n'avaient pas prévu les changements démographiques ultérieurs, constituent un obstacle sérieux à leur légitime ambition; et le *Protestant Research Committee* insiste avec fanatisme pour obtenir sa loi de cœur, prise, ainsi qu'il était prévu au gagé (bond), près du cœur même du Canadien français.

Les subterfuges, les ruses, les faux fuyants juridiques triomphalement déterés par le *Protestant Research Committee* représentent apparemment des tentatives administratives en vue de concessions découlant des faits démographiques. Le *Research Committee* n'en insiste pas moins pour imposer les fers de 1867 aux forces de 1946. Les gens de ce comité diront que les Canadiens français, s'ils tiennent aux pleins droits de leur langue et de leur culture, n'ont qu'à rester dans la province de Québec, comme les Indiens dans une réserve; qu'il n'importe pas qu'une population ainsi refoulée tombe dans une affreuse misère économique; que l'Ontario, même si sa population en dévrait à tomber à rien, doit rester anglais et protestant. Un tel zèle sectaire, en se fondant sur la stricte légalité, évite une montagne de faits d'ordre sociologique pour se concentrer sur la taupinière d'une "conspiration" catholique. La véritable conspiration, c'est au foyer protestant qu'elle se trouve, et c'est la conspiration du suicide.

La conspiration des catholiques, au cours de la guerre, en faveur de l'hilérisme et du fascisme, la conspiration de l'Eglise de Rome, à l'heure qu'il est, contre les Soviets communistes et athés de Russie, à la fin de définitivement assoier sa propre puissance et d'étendre cette puissance sur les Affaires étrangères du Canada, ce sont là d'autres boyaux que M. Kirkconnell n'a pas davantage de peine à réfuter victorieusement. Ce que nous avons cité déjà, sur d'autres points, permet au lecteur de juger de la valeur probante de sa manière. Nous n'insisterons pas, car il n'est pas besoin, chez des lecteurs du *Devoir*, de démontrer par une argumentation et des preuves l'innanité des accusations portées par des sectaires pris de la frayeur des conspirations papistes.

Après d'un public anglo-canadien, de foi protestante, comme celui de la *Saturday Night*, l'article de M. Kirkconnell, dans son entier, présentait pour nous une valeur inestimable. Que ce sympathique professeur, que cet honnête baptiste en soit remercié.

On nous permettra encore une remarque en terminant. Cette propagande anticatholique dont parle M. Kirkconnell et qui lui donne la nausée ne serait-elle pas, en très grande partie, la conséquence de l'ignoble campagne que poursuivent, depuis quelques années, certains journaux publiés en langue française dans la province de Québec?

C'est triste à constater, mais la première offensive, plus naïvement que l'autre, serait partie de gens de langue française, traités à leur race et apostats.

Emile BENOIST

Remerciements

A tous ceux qui, à l'occasion de son grand deuil, ont bien voulu lui offrir l'expression de leur sympathie, le personnel du *Devoir* offre l'hommage de sa profonde gratitude.

L'actualité

Aux funérailles de M. Georges Pelletier, un cousin de fleurs sur lequel se détachent deux chiffres tenant la première place au milieu des offrandes florales. Ces deux chiffres forment le nombre "30". Le nombre fleuri avait monté la garde d'honneur au pied du cercueil. Il constituait l'un des hommages du personnel du *Devoir* à son directeur.

Aux yeux des journalistes qui connaissent le sens de cette figuration, le "30" revêtait un symbolisme émouvant. Combien de fois, au cours de ses quarante années de métier journalistique, M. Pelletier n'avait-il pas tracé ce signe au bas de sa copie? Il avait placé cette indication à la fin de ses grands articles aussi bien qu'après la dernière ligne de ses nouvelles. Cette marque faisait savoir aux types chargés de transcrire ses paragraphes en barres de plomb qu'ils n'avaient pas besoin d'attendre une suite.

Dans le code du journalisme et de l'imprimerie, le "30" équivalait au point final. C'est un signe conventionnel au moyen duquel ceux qui font métier d'écrire dans les journaux signifient à l'atelier que leur production est terminée. Le lecteur pourra se dispenser d'envoyer quérir un autre feuillelet auprès de l'auteur. Le chef d'atelier aura tout le loisir de placer l'article à l'endroit indiqué sans attendre plus longtemps les appoints de l'artificier. Le rédacteur exhalera un soupir de soulagement et le lecteur éprouvera un sentiment de sécurité.

Le "30" marque l'un des bons moments dans la journée des gens de notre confrérie, attachés à la besogne de bâtir des morceaux quotidiens à l'adresse du public. Bien ou mal disposés, que l'inspiration souffle ou non dans leurs veines, la presse de la copie les pousse, sans rémission. Le moindre déterment leur est refusé. Ils sont minutes.

Se le nombre "30" lui-même, la plupart de ceux qui l'utilisent à cœur de jour et de nuit, seraient bien en peine d'en retracer la genèse. Notre science à ce propos se limite à l'emploi du signe que nous traçons machinalement. Pour notre compte, tout ce que nous savons, c'est que le "30" est une indication convenue par laquelle on indique la fin de la copie. Elle dispense de toute autre explication. Le moindre ouvrier d'imprimerie entend ce langage chiffré. Il est international. Français, Anglais, Allemands, Russes le comprennent sans avoir recours au truchement d'une traduction. Par ce côté, notre "30" est proche parent de la musique.

Il vient une heure où le journaliste doit tracer son dernier "30". Ce fut le triste lot de M. Pelletier, il y a plusieurs mois. Un "30": nul hommage plus symbolique ne saurait fleurir la tombe d'un écrivain de journal.

Louis ROBILARD

25-1-47

Blocs-notes

Les créditistes

Notre article "Après Richelieu-Verrères et Pontiac" nous a valu plusieurs lettres intéressantes de la part d'abonnés créditistes. Toutes visaient à réfuter mon assertion à l'effet que le *Crédit social* ou l'Union des Electeurs n'était pas acceptable à la masse de la population et qu'il ne pouvait donc occuper solidement la position d'opposition officielle fédérale dans le Québec.

Plusieurs exprimaient charitablement le vœu que je finisse par voir la lumière et que j'embrasse leur programme de réforme monétaire. Ils ne voulaient pas la mort du pêcheur, mais sa conversion. Là-dessus, je tiens à redire que mon assertion ne se fonde pas uniquement sur leur programme monétaire tant discuté, mais sur la position des créditistes albertains au parlement fédéral, qui comptent parmi les plus impérialistes des impérialistes et dont certains pourraient rendre des points à Tommy Church lui-même.

Tous mes correspondants protestent de leurs convictions nationalistes en ajoutant qu'ils savent combattre sans peur et sans trêve pour ces convictions. Autant de choses que nous sommes prêts à reconnaître et que nous avons déjà reconnues. Toute la question qui nous sépare, c'est de savoir si la réforme monétaire doit dominer toute la politique canadienne et reléguer toutes les autres questions au second plan, c'est de savoir si la réforme monétaire est tellement importante qu'elle justifie une alliance avec les impérialistes les plus irréductibles de tout le pays.

Sur ce point, l'un de nos correspondants s'exprime en ces termes:

L'offre comporte \$70 millions de plus

Québec bénéficierait d'une augmentation de \$5,711,000 — Notre province retirerait \$63,011,000 — Aucun changement constitutionnel n'est suggéré — Accord temporaire

Ottawa, 25 (D.N.C.) — Le ministre des Finances, M. Douglas Abbott, a fait hier de nouvelles propositions financières aux provinces, dans le but d'amener celles-ci à conclure des accords financiers avec le fédéral.

L'offre que fait le fédéral comporte soixante-dix millions de plus que ce que comportait l'accord proposé en août 1945, et vingt-huit millions de plus qu'en avril dernier. Selon ces propositions, l'Ontario recevra d'Ottawa \$8,469,000 de plus, tandis que Québec bénéficierait d'une augmentation de \$5,711,000. Voici, pour les sept autres provinces, le supplément projeté d'octrois fédéraux: Colombie canadienne, \$3,253,000; Nouvelle-Ecosse, \$2,134,000; Saskatchewan, \$1,984,000; Nouveau-Brunswick, \$1,933,000; Alberta, \$1,544,000; Ile du Prince-Edouard, \$235,000.

La base de calcul des nouveaux octrois aux neuf provinces s'établit ainsi: 1. \$12.75 par personne d'après la population de chaque province en 1942; 2. Plus 50 pour 100 des recettes provinciales provenant des impôts sur le revenu et des droits des corporations en 1940 fondées sur les ententes fiscales du temps de guerre; 3. Plus les subventions statutaires.

M. Abbott a souligné que ces propositions fédérales revues ont pour but tout d'abord de répondre aux besoins des provinces moins favorisées; ensuite de faire droit aux représentations des différentes provinces par le maintien des subventions spéciales d'Ottawa; finalement de rendre justice aux grandes provinces comme l'Ontario, Québec et la Colombie en tenant compte dans les versements annuels du gouvernement central de la productivité des grands impôts directs.

Les sommes définitives offertes aux provinces en vertu du plan Abbott s'élevaient en chiffre ronds à \$226,927,000. Elles se répartissent ainsi: Ontario, \$73,969,000; Québec, \$63,011,000; Colombie canadienne, \$21,353,000; Saskatchewan, \$15,684,000; Alberta, \$14,840,000; Manitoba, \$14,218,000; Nouvelle-Ecosse, \$12,134,000; Nouveau-Brunswick, \$9,433,000; Ile du Prince-Edouard, \$2,285,000.

Aucun changement constitutionnel n'a toutefois été suggéré, a fait remarquer le ministre des finances, en faisant remarquer que les propositions consistent en un accord temporaire en vertu duquel les gouvernements provinciaux seraient indemnisés pour ne pas lever d'impôts dans certains domaines, soit l'impôt sur le revenu, les successions et les corporations.

Voici dans quels termes a continué M. Abbott:

"Outre les modifications opérées dans les paiements annuels proposés, deux importants changements ont été apportés aux propositions faites par le dominion en août 1945. Le dominion a signifié son

consentement à partager le domaine des droits successoraux avec l'importer quel gouvernement provincial désireux de ne pas y renoncer. Par suite du manque d'entente unanime à la conférence fédérale-provinciale, le dominion a offert de conclure des ententes individuelles avec les gouvernements provinciaux aux conditions énoncées dans le budget de 1946.

"Même si les engagements financiers de la guerre continuent de peser lourdement, le gouvernement canadien est désireux de réduire le plus tôt possible les impôts, y compris les impôts sur les opérations et les initiatives commerciales. Il ne peut le faire avec assurance que si des accords fiscaux sont conclus avec les provinces.

"Il importe également que chaque gouvernement provincial soit dans une situation financière qui lui permette de s'acquitter de ses obligations. La seule base pratique et permanente de l'autonomie provinciale comporte l'établissement de ressources financières suffisantes pour les nombreuses et importantes responsabilités des gouvernements provinciaux et locaux.

"Les propositions faites par le dominion à la conférence fédérale-provinciale, en août 1945, prévoyaient non seulement des accords fiscaux, mais également une politique de collaboration dans les programmes de sécurité sociale et de

(suite à la page 3)

Courrier de France

Lettre de Jean-Luc Pépin à son ami — Premières impressions sur la capitale anglaise — "Si tu veux me connaître, essouffle-toi!" — La banlieue de Londres — Piccadilly Circus — "Not alone, brother!" — Le stoïcisme anglais

Les lecteurs du *Devoir* trouveront sans doute intéressante, comme je l'ai trouvée moi-même, cette lettre d'un ancien étudiant en philosophie de l'Université d'Ottawa, actuellement élève à l'Institut d'études politiques de Paris. — Pierre de Grandpré.

Paris, décembre 1946.

Mon cher Bernard,

J'allais t'expédier cette lettre lorsque mon nouveau confrère de Grandpré m'offrit de le faire lui-même, via le *Devoir*. L'occasion d'attendre d'un seul coup et le public et toi et chacun de mes confrères et amis de l'Université d'Ottawa et de Drummondville me décida bien vite à accepter son invitation.

Ne nous attardons pas sur les difficultés du départ et de la traversée. On est soi-même surpris de constater que tous ces cauchemars disparaissent de la mémoire dès qu'on pose le pied sur la terre ferme. Il n'en reste ordinairement que des promesses de chapélets et de messes! C'est en pleine capitale d'Angleterre que je posai mon soulier. Durant quatre jours, je ne crois pas que Londres ait vu visiter plus curieux et marcheur plus infatigable! Cependant quatre jours à Londres ce n'est pas suffisant pour en écrire l'histoire: mon seul but sera de te communiquer quelques observations et réflexions. Surtout, ne me prends pas trop au sérieux!

Londres, ville grise

On dit fréquemment, et je partage l'opinion, qu'il n'y a pas de ville en Europe où le visiteur se sente, à l'arrivée, plus seul, plus abandonné qu'à Londres; pas de ville qui se refuse davantage à le guider, à lui faciliter l'accès d'un monde qu'il découvre. Alors qu'en pénétrant dans Paris on a nettement l'impression d'y être déjà venu, d'y avoir même longtemps vécu, Londres n'offre rien de cette familiarité. Au premier abord, c'est une "grisaille uniforme", un tas d'édifices qui se ressemblent étrangement, une infinité de rues sans plan, des trottoirs bondés où, comme l'a écrit un Français, "personne n'a l'air de flâner, comme le font, chez nous, ceux qui aiment leur capitale pour elle-même et profitent de chaque moment pour tirer quelque chose de ses pierres, de son humeur et de son ciel".

Londres se montre très revêchée à l'offre d'amitié du visiteur. Elle semble constamment lui dire: "Si tu veux me connaître, essouffle-toi, promène-toi du matin au soir avec ton plan, ne cherche pas les lieux célèbres de Paris ni les excentricités architecturales de New-York, ne cherche pas à aborder les gens que tu ne connais pas, ne demande pas trop de renseignements (on te répondra toujours: "Up there, sir, you can't miss it!"). Ne...". Après tant de défenses, je ne savais plus que diable chercher et je continuai à arpenter les rues plus en recenseur qu'en voyageur. Je devais bientôt conclure qu'il était impossible d'aimer Londres

en quatre jours, et que ce devait être à force de la fréquenter qu'on s'en éprenait. Elle me rappela un peu ces demoiselles sans charmes particuliers, qui laissent les jeunes hommes d'abord froids, mais qui bientôt se les attachent par un je-ne-sais-quoi de différent! Cette faveur ne me fut pas offerte et je quittai Londres avec l'impression moins d'avoir visité une capitale que d'avoir lu une page intéressante de l'histoire d'un peuple.

Les ruines

J'eus la veine d'explorer la banlieue de la capitale avant de m'attaquer aux *squares*, aux *circles* et aux *places*. Notre navire, après une difficile manoeuvre parmi la multitude des bâtiments qui encombrant la Tamise, vint accoster au quai Victoria. De là, sans hâte, bien reposé par seize jours d'"inaction", l'entreprise de parcourir les quartiers qui longent les quais. Nul livre ne pouvait mieux me révéler ce que fut la guerre pour la masse des Anglais.

Le spectacle nous saisit. On voit des piteuses de maisons complètement rasées par les bombes, les planchers seuls demeurent et dans les fissures du béton, l'herbe pousse librement. Dans le voisinage de ces ruines, des habitations de guerre s'allongent, mornes et sans style, toutes de la même couleur, comme des caméléons qui prendraient la teinte sombre et terne du climat. En face de moi, sur un mur orphelin, le portrait de Churchill, cigare aux lèvres, les doigts en V, dit mieux que tous les journaux le rôle joué par ce grand homme dans la "résistance anglaise". Malgré moi, je me représente la scène qui a dû se dérouler là, un jour de '41. Vers cinq heures du soir, les sirènes lancent leur cri, les gens se précipitent dans les abris; les avions boches s'amènent, jettent leurs engins de destruction, manquent souvent l'objectif. Une heure passe, le calme se refait; de nouveau les sirènes sifflent, les "Cockneys" tentent de la terre et, le cœur anxieux, retournent chacun vers son home. Les rues, tantôt très noires, s'éclaircissent maintenant des incendies qui progressent partout. Plusieurs familles parviennent à leur maison et... il n'en reste plus rien! C'est là seulement, sur les lieux, témoins de ces drames, qu'on comprend le courage, la ténacité qu'il a fallu pour traverser l'épreuve.

Le jour suivant, dès huit heures, je me dirige en autobus vers le centre de la ville (en tant que Londres en a un!) A mesure qu'on s'approche du cœur de Londres, les échafaudages se multiplient. Après bientôt deux ans de reconstruction, on trouve encore des églises ravagées, des magasins barricadés, des squelettes d'édifices. Le Parlement lui-même doit attendre ses "priorités" et... les Communautés envahissent la Chambre des Lords! Durant

(suite à la page deux)

Courier de France

(suite de la première page)

trois jours, je fréquente les endroits historiques: Buckingham Palace, Whitehall, Trafalgar Square, Westminster Abbey, Westminster Palace, 10 Downing Street, Hyde Park, Waterloo Bridge, St. James Palace, St. James Park, etc., etc. Inutile de transcrire ici tout ce que le *Guide de London* dit de chacun d'eux.

La vie théâtrale

Si Londres n'a pas de centre particulier on peut lui en trouver plusieurs selon la curiosité à satisfaire. Trafalgar Square et ses environs attirent les hommes d'affaires, Oxford Circus et ses magasins plaisent aux femmes, Piccadilly Circus fournit les récréations... Bien que je n'aie pas ignoré les autres centres, je dois admettre que ce dernier me devint tout particulièrement familier.

C'est sur Piccadilly et sur le Leicester Square voisin que se trouvent la majorité des théâtres: Ambassadors, Saville, St. James, New Globe, Comedy, Coliseum, Garrick... Le choix des pièces à l'affiche est imposant. Pour ma part, je ne voulais pas manquer l'*Old Vic Company* dont on a tant parlé à l'occasion de sa tournée américaine. Malheureusement, le soir de ma visite, on jouait *Cyrano de Bergerac* qui, vous le concevez aisément, perd de sa valeur à se laisser traduire. Laurence Olivier ne jouait pas le rôle de Cyrano, mais un merveilleux interprète d'ailleurs, par Ralph Richardson. J'ai, depuis lors, revu la pièce à la scène et à l'écran français et j'ai pu constater que l'acteur anglais l'emporte d'emblée parmi les interprètes actuels du célèbre Gascon. On sait que Francon n'est pas à Paris! Le soir suivant, je me rendais au Savoy où règne depuis dix ans Robert Morley dans *The First Gentleman*, une comédie très spirituelle "à l'occasion" de la monarchie anglaise au temps des Georges III et IV. Morley est un acteur "formidable" (comme disent les *paris de Paris*): tout chez lui est en grand, son timbre, sa prestance, ses airs, ses colères... Des poudrons de stentor et malgré cela une maîtrise extraordinaire des mots. Sa compagnie, la jolie Joan Hopkins, aussi charmante que Margaret Leighton en Roxane, passait du tragique au comique avec la *greatest of ease*, comme dit la chanson. Un séjour prolongé à Londres m'aurait permis d'entendre l'opéra *Big Ben* de Cochrane, de voir Claire Luce dans *Vanity Fair*, John Gielgud dans *Crime and Punishment*, l'om. Arnold dans *Perchance*, Vivian Leigh dans *The Skin of Our Teeth*... Le théâtre londonien ne manque certes pas d'intérêt. Quelques "experts" prétendent même qu'il l'emporte sur le parisien par la valeur de ses interprètes. Je signale en passant un détail intéressant: à Londres, les représentations débutent à 6 h. 30, un souvenir des *blackouts*, fort avantageux pour les voyageurs fatigués et... pour les Anglais distingués qui viennent boire au théâtre l'éternelle *cup o' tea*!

Les musées

Londres n'a pas que du théâtre. Tout y abonde: concerts, opéras, vaudeville, films (comme partout, Hollywood prime). La visite des musées s'impose également. Je passe quelques heures très instructives à la *National Gallery* qui possède une des collections les plus "représentatives" au monde, avec point d'orgue sur l'école romantique française et sur l'école des portraitistes et des paysagistes anglais du XVIIIe. A l'époque de mon passage, quelques journaux condamnaient violemment le conservateur de la galerie, lequel s'était donné mission de "laver" les tableaux! La *Tate Gallery*, sensiblement plus moderne que sa soeur aînée, bien qu'elle ait perdu une de ses ailes et que ses pelouses se soient converties en jardins de la victoire, ne manque pas d'attrait. On y admire, entre autres chefs-d'œuvre, une énorme collection de vases grecs et une importante série de peintures préraphaélites. Dois-je l'avouer, les Dante Rossetti et les Burne-Jones me plaisent. "Haro sur le baudet!", crieront nos amis modernistes!

Remerciements

GUERTIN. — M. N. Paul Guertin et les autres membres de la famille, remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie, par offrande de bouquets, tributs floraux, télégrammes, messages spirituels, visites ou assistance aux funérailles, à l'occasion de la mort de Mme N. Paul Guertin (Eva Martin).

Tél.: CRescent 5700

MAGNUS

POIRIER

Entrepreneur

Pompes Funéraires

Expert Embaumeur

6603 rue

ST-LAURENT



Arthur Landry Enr'g.

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÉRAIRES
SALONS MORTUAIRES MODERNES
SERVICE D'AMBULANCE

G. GODIN, prop. conseiller municipal.

Salons: 518, RACHEL EST

Bureaux: 538, RACHEL EST

FAIKIR 3571

Derniers devoirs...

— Laissez-nous vous assister dans vos derniers devoirs, envers ceux qui partent. Nos conseils sont basés sur l'expérience.

SALONS MORTUAIRES

SERVICE D'AMBULANCE

GEO. VANDELAC

FONDEE EN 1890

LIMITEE

G. Vandelac fr. — Alex. Gour

120 EST, RUE RACHEL, MONTREAL

— BELAIR 1717

La nationalisation

Je n'ai pas l'intention d'analyser la politique anglaise. Une remarque seulement: durant les hostilités, on a fait bloc autour de M. Churchill, on l'a volontairement suivi sans discuter. En temps de crise, il n'y a pas de démocratie possible. Maintenant que cela est terminé, on voit la critique réapparaitre partout. A l'intérieur même du parti travailliste — malgré les appels à la discipline de parti, — il y a division sur la politique extérieure et sur la conscription de paix. Les journaux anglais (ordinairement très ennuysés, contrairement aux revues anglaises de politique et d'économie) attachaient beaucoup d'importance. Je crois cependant

lance au débat. Je crois cependant que la nationalisation reste la question disputée. Une campagne d'affiches formidable, un peu à la française, s'y poursuivait. L'argument favorable: *Less today, more tomorrow*. L'argument, contre s'illustrera à l'aide de cette déclaration lue sur la porte d'un autobus privé: *To-day, you may take this bus or not. Nationalisation will take away that choice...*

Le courage anglais

Le peuple anglais, je ne l'ai pas connu, je l'ai vu seulement. Il a toujours cette figure grimée qu'on dit traditionnelle. Il n'est pas doréote, mais avec un stoïcisme, peut-être également traditionnel, il ne s'en plaint pas trop. Un bar-tender m'a dit: "Oh, it's not as before... it can't be as before. Everything is rationed. Life is miserable. But we won the war, haven't we?" J'allais répondre: "Not alone, brother", mais à quoi bon heurter cet orgueil naturel? (Certains Français ne prétendent-ils pas qu'ils se sont libérés eux-mêmes?) On m'avait bien recommandé avant mon départ du Canada, de "bien voir si c'est vrai que les Anglais ont besoin de nos cadeaux". Crois-moi, il suffit de prendre un repas dans un restaurant moyen, de jeter un coup d'oeil dans les vitrines des magasins, de se faire expliquer le régime des tickets et... l'on ne peut que constater que la situation actuelle de ce pays est une merveille. Depuis que j'ai pris contact avec ces pays éprouvés, France et Angleterre, j'ai ajouté une ligne à ma prière quotidienne: "Seigneur, merci d'être Canadien".

Avant de partir pour Oxford, où je devais étudier... durant deux jours, je me décidais — après force calculs — à prendre un billet d'avion pour Paris. Le journal du matin disait: "Un Dakota s'écrase: j'ai payé mon passage et, un peu curieux, je demandai de quel modèle était l'avion qui devait me transporter. — "A Dakota, sirr...". Tout se passa à merveille et je descendis au Bourget enchanté de ce premier voyage aérien de ma vie.

Deux conseils pour ton prochain voyage à Londres: surveille ta droite en traversant les rues, et emporte ton parapluie. En argot parisien: N'oublie pas ton pépini!

Jean-Luc PEPIN

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

168 est, STE-CATHERINE

Livraison partout directement de notre serre-chaude.

C.H.L.P.

PL. 1788-1787

12 h. 25

12 h. 30

12 h. 35

12 h. 40

12 h. 45

12 h. 50

12 h. 55

13 h. 00

13 h. 05

13 h. 10

13 h. 15

13 h. 15

13 h. 20

13 h. 25

13 h. 30

13 h. 35

13 h. 40

13 h. 45

13 h. 50

13 h. 55

14 h. 00

14 h. 05

14 h. 10

14 h. 15

14 h. 20

14 h. 25

14 h. 30

14 h. 35

14 h. 40

14 h. 45

14 h. 50

14 h. 55

15 h. 00

15 h. 05

15 h. 10

15 h. 15

15 h. 20

15 h. 25

15 h. 30

15 h. 35

15 h. 40

15 h. 45

15 h. 50

15 h. 55

16 h. 00

16 h. 05

16 h. 10

16 h. 15

16 h. 20

16 h. 25

16 h. 30

16 h. 35

16 h. 40

16 h. 45

16 h. 50

16 h. 55

17 h. 00

17 h. 05

17 h. 10

17 h. 15

17 h. 20

17 h. 25

17 h. 30

17 h. 35

17 h. 40

17 h. 45

17 h. 50

17 h. 55

18 h. 00

18 h. 05

18 h. 10

18 h. 15

18 h. 20

18 h. 25

18 h. 30

18 h. 35

18 h. 40

18 h. 45

18 h. 50

18 h. 55

19 h. 00

19 h. 05

19 h. 10

19 h. 15

19 h. 20

19 h. 25

19 h. 30

19 h. 35

19 h. 40

19 h. 45

19 h. 50

19 h. 55

20 h. 00

20 h. 05

20 h. 10

20 h. 15

20 h. 20

20 h. 25

20 h. 30

20 h. 35

20 h. 40

20 h. 45

20 h. 50

20 h. 55

21 h. 00

21 h. 05

21 h. 10

21 h. 15

21 h. 20

21 h. 25

21 h. 30

21 h. 35

21 h. 40

21 h. 45

21 h. 50

21 h. 55

22 h. 00

22 h. 05

22 h. 10

22 h. 15

22 h. 20

22 h. 25

22 h. 30

22 h. 35

22 h. 40

22 h. 45

22 h. 50

22 h. 55

23 h. 00

23 h. 05

23 h. 10

23 h. 15

23 h. 20

23 h. 25

23 h. 30

23 h. 35

23 h. 40

23 h. 45

23 h. 50

23 h. 55

24 h. 00

24 h. 05

24 h. 10

24 h. 15

24 h. 20

24 h. 25

24 h. 30

24 h. 35

24 h. 40

24 h. 45

24 h. 50

24 h. 55

25 h. 00

25 h. 05

25 h. 10

25 h. 15

25 h. 20

25 h. 25

25 h. 30

25 h. 35

25 h. 40

25 h. 45

25 h. 50

25 h. 55

26 h. 00

26 h. 05

26 h. 10

26 h. 15

26 h. 20

26 h. 25

26 h. 30

26 h. 35

26 h. 40

26 h. 45

26 h. 50

26 h. 55

27 h. 00

27 h. 05

27 h. 10

27 h. 15

27 h. 20

27 h. 25

27 h. 30

27 h. 35

27 h. 40

27 h. 45

27 h. 50

27 h. 55

28 h. 00

28 h. 05

28 h. 10

28 h. 15

28 h. 20

28 h. 25

28 h. 30

28 h. 35

28 h. 40

28 h. 45

28 h. 50

28 h. 55

29 h. 00

29 h. 05

29 h. 10

29 h. 15

29 h. 20

29 h. 25

29 h. 30

29 h. 35

29 h. 40

29 h. 45

29 h. 50

29 h. 55

30 h. 00

30 h. 05

30 h. 10

30 h. 15

30 h. 20

30 h. 25

30 h. 30

30 h. 35

30 h. 40

30 h. 45

EDITION QUOTIDIENNE	
CANADA	\$6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)	
Etats-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
Etats-Unis et UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

SAMEDI, 25 JANVIER 1947

TEMPS PROBABLE

NUAGEUX ET DOUX

Projet de gouvernement allemand soumis par la France

Fédération d'Etats possédant chacun une large autonomie, avec un gouvernement central faible — Pas de régime spécial pour la Ruhr ni la Rhénanie

Paris, 25 (A.P.) — La France a formulé hier un projet pour le gouvernement de l'Allemagne après l'occupation alliée. Ce serait une confédération assez peu centralisée, avec un gouvernement central faible, et des Etats qui auraient des pouvoirs étendus, même en matière de relations étrangères.

Ce projet s'écartera radicalement de l'attitude antérieure de la France en ce qu'il n'y est pas question d'un statut spécial pour la vallée de la Ruhr. Depuis la libération la France demandait que la Ruhr fût internationalisée et que la Rhénanie fût détachée du Reich.

Selon le nouveau plan, chaque Etat de la confédération allemande pourrait avoir ses propres relations diplomatiques avec des pays étrangers voisins; un porte-parole officiel a dit que cela s'appliquerait par exemple à des accords entre la Bavière et l'Autriche, et encore entre la Rhénanie et la France, la Belgique, la Hollande et le Luxembourg.

La France, selon cette information, a envoyé aux trois membres du Conseil des Quatre, deux mémoires; l'un porte sur l'établissement des organes de gouvernement

Les loyers

Les proprios veulent imposer les baux mensuels

Assemblée spéciale de la Ligue des propriétaires de Montréal tenue hier soir

A une assemblée spéciale de la Ligue des Propriétaires de Montréal, le notaire Léonard Léger, président de la Ligue, a conseillé aux propriétaires de louer, à compter du 1er février, date où sont ordinairement renouvelés les baux, sur une base mensuelle.

Cette assemblée spéciale était tenue hier soir en la salle St-Sacrement et avait pour but d'étudier la situation présente des logements. Dans ses remarques, le notaire Léger a précisé que les propriétaires pouvaient louer sur une base annuelle mais en incluant dans le bail une clause par laquelle le locataire s'engage à accepter toute augmentation sur le prix de son loyer, autorisée par la loi.

Cette mesure est conseillée par la Ligue aux propriétaires afin que ceux-ci ne perdent pas les avantages que pourrait créer une nouvelle législation au cours de l'année. Me Hector Lalonde, conseiller juridique de la Ligue, a expliqué que le propriétaire devra faire parvenir son avis de changement au locataire avant le 1er février et, de préférence, par lettre recommandée.

L'ancien échevin Mercure a suggéré qu'une délégation, formée des membres de l'exécutif de la Ligue, se rende à Québec, rencontrer le premier ministre pour demander le retour au code civil en ce qui concerne les loyers.

Dans deux résolutions adoptées hier soir par les nombreux membres présents, il est dit: a) que la Ligue s'oppose à l'augmentation des taxes foncières tant que seront gelés les loyers, et b) qu'elle proteste contre le mauvais entretien des rues et des trottoirs dans la métropole.

Mission rédemptrice au Japon

Ottawa, 25 (D.N.C.) — Les Pères Rédemptoristes d'Ottawa et d'Aylmer viennent d'apprendre que leurs supérieurs majeurs ont accepté, pour la province de Sainte-Anne de Beauré, une mission au Japon. Telle est la substance d'un message officiel, qui leur parvient hier de leur supérieur provincial, le T. R. P. Léon Laplante. C'est le deuxième champ d'apostolat qui s'ouvre, en Extrême-Orient, au zèle des fils canadiens de Saint-Alphonse, puisqu'ils se dévouent déjà depuis 1925 au salut du peuple indochinois. Les autorités de la congrégation n'ont pas encore dévoilé le lieu de la fondation, ni la date du premier départ de missionnaires non plus que les noms de ces pionniers.

Voleurs de coffres-forts sous verrou

La sûreté provinciale est en train de mettre la main sur une bande de voleurs de coffres-forts. Deux individus, dont Arthur Michaud, 35 ans, d'Ottawa, et Albert Tremblay, 29 ans, de Montréal, ont été arrêtés et condamnés à la prison. On recherche activement deux autres personnes, des vols signalés ont été perpétrés dans les bureaux de la carrière Michaud, à St-Barthélemy, où un montant de \$500 est disparu; à la "Duchess Potato Chip", rue Masson, à Montréal, dont le coffre-fort a été retrouvé près du Monastère des Pères Franciscains, à Rosemont, enfin dans une tentative à la Banque Provinciale de St-Barthélemy, qu'une

La préparation des traités de paix

L'Australie demande une conférence de paix séparée pour l'Autriche — L'Afrique du Sud veut une révision de l'accord de Potsdam — L'attitude du Canada

Londres, 25 (A.P.) — L'Union de l'Afrique du Sud s'est jointe à l'Australie hier pour demander aux assistants des Quatre une révision prochaine de l'accord de Potsdam, afin d'améliorer l'économie allemande, que ces pays jugent dangereuse pour la paix. Le délégué de l'Afrique du Sud, M. E. K. Scallan, parlant devant les représentants des grandes puissances, a demandé que les exportations de charbon allemand, les livraisons de réparations, et les prélèvements d'outillage soient reconsidérés. Il s'est opposé à de fortes cessions territoriales à l'Allemagne et a préconisé un gouvernement allemand décentralisé.

De nouveau hier l'Australie et l'Afrique du Sud ont demandé la participation complète des petites puissances alliées dans les délibérations des traités, et de nouveau le délégué soviétique s'y est opposé; mais aucune décision finale n'a été prise à ce sujet.

L'Australie a demandé que dans le cas de l'Autriche, les Alliés tiennent une conférence de paix séparée, et a exprimé l'avis que la paix autrichienne ne devrait imposer à ce pays aucun fardeau injustifiable ni aucune humiliation.

Les assistants des Quatre, section du traité allemand, se réuniront aujourd'hui pour entendre le représentant du Canada; ils ont convenu que la réunion sera contremandée si le Canada met à l'ordre du jour la question de la conférence. Le Canada avait demandé l'assurance que s'il présentait ses vues maintenant, il ne serait pas empêché de prendre part aux délibérations d'une phase ultérieure. Après deux séances de discussion, les délégués des grandes puissances ont décidé de répondre par écrit à la note canadienne. La réponse dit simplement que les délégués seraient heureux d'entendre les représentations du Canada. On ne sait pas encore si le Canada jugera cette réponse satisfaisante.

Le délégué soviétique, M. Goussiev, a critiqué l'Afrique du Sud et l'Australie parce qu'elles ont soulevé des questions qui concernent la procédure des traités. Il a dit que, comme président de la conférence, il a donné instruction aux deux pays de discuter seulement le problème allemand lui-même. M. Robert Murphy, délégué des Etats-Unis, sir William Slang, de l'Angleterre, et Jacques Paris, de la France, ont dit qu'ils ne pouvaient pas encourir à de telles instructions.

Dans son réponse, M. Staline a dit: "Il est maintenant clair que vous et moi partageons le même point de vue quant au traité anglo-soviétique". Il continue à proposer du projet de prolonger cet accord jusqu'à 1952: "Je dois dire que si l'on considère sérieusement une telle extension, alors, avant de prolonger le traité, il est nécessaire de le changer, en le débarrassant des réserves qui l'affaiblissent".

C'est un porte-parole du Foreign Office qui a donné la nouvelle, et lorsqu'un journaliste lui a demandé si l'Angleterre était disposée à réviser le traité, il a répondu: "Comme je la comprend, l'offre comportait que le mot 'vingt' fut remplacé par le mot 'cinquante'".

La note envoyée par M. Bevin révèle aussi que M. Staline a exprimé au maréchal Montgomery, durant la récente visite de ce dernier à Moscou, son embarras devant la déclaration de M. Bevin le 22 décembre, et qu'il lui a demandé si cela laissait le traité "suspendu en l'air".

Dans sa réponse, M. Staline a dit qu'il se sentait "perplexe" parce qu'il lui semblait qu'une telle déclaration, sans explication correspondante, pouvait être utilisée par les ennemis de l'amitié anglo-soviétique. Il ajoute: "Pour moi, il est clair que nonobstant les réserves formulées dans le traité anglo-soviétique, et bien que ces réserves puissent affaiblir la signification du traité dans la période d'après-guerre, l'existence du traité anglo-soviétique impose à l'Angleterre, à nos yeux, l'obligation de le respecter. Cependant votre message de la déclaration du gouvernement britannique explique complètement l'affaire et ne laisse place à aucun malentendu".

La note du changement est que récemment une tendance s'est développée pour des valeurs canadiennes payables en dollars des Etats-Unis possédées par les résidents canadiens appelés à rembourser ou qui ont une proche date d'échéance dont on se sert de plus en plus afin d'acquiescer des valeurs étrangères en vertu des règlements en vigueur. Comme ces valeurs canadiennes sont de fait l'équivalent de fonds des Etats-Unis entre les mains des Canadiens l'effet de la tendance récente, si on lui permet de se développer, serait incompatible avec la politique générale à l'effet que le trésor du Canada en dollars des Etats-Unis ne devrait pas être employé pour l'exportation du capital au moyen d'achats de valeurs étrangères.

La Commission de contrôle du change étranger annonce la révision des règlements régissant les transactions sur les marchés extérieurs de valeurs canadiennes payables au pays, ou payables en dollars des Etats-Unis, dont la plus proche date d'échéance est d'après le remboursement est de trois ans. A partir de maintenant des permis ne seront accordés aux résidents du Canada pour la vente de telles valeurs sur les marchés extérieurs que si les fonds des Etats-Unis provenant de la vente sont versés à une banque au Canada ou sont réinvestis simultanément dans d'autres valeurs canadiennes étrangères, de la même échéance. Jusqu'à maintenant, il était aussi permis de réinvestir le produit dans des valeurs des Etats-Unis.

La révision du changement est que récemment une tendance s'est développée pour des valeurs canadiennes payables en dollars des Etats-Unis possédées par les résidents canadiens appelés à rembourser ou qui ont une proche date d'échéance dont on se sert de plus en plus afin d'acquiescer des valeurs étrangères en vertu des règlements en vigueur. Comme ces valeurs canadiennes sont de fait l'équivalent de fonds des Etats-Unis entre les mains des Canadiens l'effet de la tendance récente, si on lui permet de se développer, serait incompatible avec la politique générale à l'effet que le trésor du Canada en dollars des Etats-Unis ne devrait pas être employé pour l'exportation du capital au moyen d'achats de valeurs étrangères.

La Commission de contrôle du change étranger annonce la révision des règlements régissant les transactions sur les marchés extérieurs de valeurs canadiennes payables au pays, ou payables en dollars des Etats-Unis, dont la plus proche date d'échéance est d'après le remboursement est de trois ans. A partir de maintenant des permis ne seront accordés aux résidents du Canada pour la vente de telles valeurs sur les marchés extérieurs que si les fonds des Etats-Unis provenant de la vente sont versés à une banque au Canada ou sont réinvestis simultanément dans d'autres valeurs canadiennes étrangères, de la même échéance. Jusqu'à maintenant, il était aussi permis de réinvestir le produit dans des valeurs des Etats-Unis.

La Commission de contrôle du change étranger annonce la révision des règlements régissant les transactions sur les marchés extérieurs de valeurs canadiennes payables au pays, ou payables en dollars des Etats-Unis, dont la plus proche date d'échéance est d'après le remboursement est de trois ans. A partir de maintenant des permis ne seront accordés aux résidents du Canada pour la vente de telles valeurs sur les marchés extérieurs que si les fonds des Etats-Unis provenant de la vente sont versés à une banque au Canada ou sont réinvestis simultanément dans d'autres valeurs canadiennes étrangères, de la même échéance. Jusqu'à maintenant, il était aussi permis de réinvestir le produit dans des valeurs des Etats-Unis.

La Commission de contrôle du change étranger annonce la révision des règlements régissant les transactions sur les marchés extérieurs de valeurs canadiennes payables au pays, ou payables en dollars des Etats-Unis, dont la plus proche date d'échéance est d'après le remboursement est de trois ans. A partir de maintenant des permis ne seront accordés aux résidents du Canada pour la vente de telles valeurs sur les marchés extérieurs que si les fonds des Etats-Unis provenant de la vente sont versés à une banque au Canada ou sont réinvestis simultanément dans d'autres valeurs canadiennes étrangères, de la même échéance. Jusqu'à maintenant, il était aussi permis de réinvestir le produit dans des valeurs des Etats-Unis.

La Commission de contrôle du change étranger annonce la révision des règlements régissant les transactions sur les marchés extérieurs de valeurs canadiennes payables au pays, ou payables en dollars des Etats-Unis, dont la plus proche date d'échéance est d'après le remboursement est de trois ans. A partir de maintenant des permis ne seront accordés aux résidents du Canada pour la vente de telles valeurs sur les marchés extérieurs que si les fonds des Etats-Unis provenant de la vente sont versés à une banque au Canada ou sont réinvestis simultanément dans d'autres valeurs canadiennes étrangères, de la même échéance. Jusqu'à maintenant, il était aussi permis de réinvestir le produit dans des valeurs des Etats-Unis.

La Commission de contrôle du change étranger annonce la révision des règlements régissant les transactions sur les marchés extérieurs de valeurs canadiennes payables au pays, ou payables en dollars des Etats-Unis, dont la plus proche date d'échéance est d'après le remboursement est de trois ans. A partir de maintenant des permis ne seront accordés aux résidents du Canada pour la vente de telles valeurs sur les marchés extérieurs que si les fonds des Etats-Unis provenant de la vente sont versés à une banque au Canada ou sont réinvestis simultanément dans d'autres valeurs canadiennes étrangères, de la même échéance. Jusqu'à maintenant, il était aussi permis de réinvestir le produit dans des valeurs des Etats-Unis.

La Commission de contrôle du change étranger annonce la révision des règlements régissant les transactions sur les marchés extérieurs de valeurs canadiennes payables au pays, ou payables en dollars des Etats-Unis, dont la plus proche date d'échéance est d'après le remboursement est de trois ans. A partir de maintenant des permis ne seront accordés aux résidents du Canada pour la vente de telles valeurs sur les marchés extérieurs que si les fonds des Etats-Unis provenant de la vente sont versés à une banque au Canada ou sont réinvestis simultanément dans d'autres valeurs canadiennes étrangères, de la même échéance. Jusqu'à maintenant, il était aussi permis de réinvestir le produit dans des valeurs des Etats-Unis.

La Commission de contrôle du change étranger annonce la révision des règlements régissant les transactions sur les marchés extérieurs de valeurs canadiennes payables au pays, ou payables en dollars des Etats-Unis, dont la plus proche date d'échéance est d'après le remboursement est de trois ans. A partir de maintenant des permis ne seront accordés aux résidents du Canada pour la vente de telles valeurs sur les marchés extérieurs que si les fonds des Etats-Unis provenant de la vente sont versés à une banque au Canada ou sont réinvestis simultanément dans d'autres valeurs canadiennes étrangères, de la même échéance. Jusqu'à maintenant, il était aussi permis de réinvestir le produit dans des valeurs des Etats-Unis.

La Commission de contrôle du change étranger annonce la révision des règlements régissant les transactions sur les marchés extérieurs de valeurs canadiennes payables au pays, ou payables en dollars des Etats-Unis, dont la plus proche date d'échéance est d'après le remboursement est de trois ans. A partir de maintenant des permis ne seront accordés aux résidents du Canada pour la vente de telles valeurs sur les marchés extérieurs que si les fonds des Etats-Unis provenant de la vente sont versés à une banque au Canada ou sont réinvestis simultanément dans d'autres valeurs canadiennes étrangères, de la même échéance. Jusqu'à maintenant, il était aussi permis de réinvestir le produit dans des valeurs des Etats-Unis.

La Commission de contrôle du change étranger annonce la révision des règlements régissant les transactions sur les marchés extérieurs de valeurs canadiennes payables au pays, ou payables en dollars des Etats-Unis, dont la plus proche date d'échéance est d'après le remboursement est de trois ans. A partir de maintenant des permis ne seront accordés aux résidents du Canada pour la vente de telles valeurs sur les marchés extérieurs que si les fonds des Etats-Unis provenant de la vente sont versés à une banque au Canada ou sont réinvestis simultanément dans d'autres valeurs canadiennes étrangères, de la même échéance. Jusqu'à maintenant, il était aussi permis de réinvestir le produit dans des valeurs des Etats-Unis.

La Commission de contrôle du change étranger annonce la révision des règlements régissant les transactions sur les marchés extérieurs de valeurs canadiennes payables au pays, ou payables en dollars des Etats-Unis, dont la plus proche date d'échéance est d'après le remboursement est de trois ans. A partir de maintenant des permis ne seront accordés aux résidents du Canada pour la vente de telles valeurs sur les marchés extérieurs que si les fonds des Etats-Unis provenant de la vente sont versés à une banque au Canada ou sont réinvestis simultanément dans d'autres valeurs canadiennes étrangères, de la même échéance. Jusqu'à maintenant, il était aussi permis de réinvestir le produit dans des valeurs des Etats-Unis.

La Commission de contrôle du change étranger annonce la révision des règlements régissant les transactions sur les marchés extérieurs de valeurs canadiennes payables au pays, ou payables en dollars des Etats-Unis, dont la plus proche date d'échéance est d'après le remboursement est de trois ans. A partir de maintenant des permis ne seront accordés aux résidents du Canada pour la vente de telles valeurs sur les marchés extérieurs que si les fonds des Etats-Unis provenant de la vente sont versés à une banque au Canada ou sont réinvestis simultanément dans d'autres valeurs canadiennes étrangères, de la même échéance. Jusqu'à maintenant, il était aussi permis de réinvestir le produit dans des valeurs des Etats-Unis.

La Commission de contrôle du change étranger annonce la révision des règlements régissant les transactions sur les marchés extérieurs de valeurs canadiennes payables au pays, ou payables en dollars des Etats-Unis, dont la plus proche date d'échéance est d'après le remboursement est de trois ans. A partir de maintenant des permis ne seront accordés aux résidents du Canada pour la vente de telles valeurs sur les marchés extérieurs que si les fonds des Etats-Unis provenant de la vente sont versés à une banque au Canada ou sont réinvestis simultanément dans d'autres valeurs canadiennes étrangères, de la même échéance. Jusqu'à maintenant, il était aussi permis de réinvestir le produit dans des valeurs des Etats-Unis.

La Commission de contrôle du change étranger annonce la révision des règlements régissant les transactions sur les marchés extérieurs de valeurs canadiennes payables au pays, ou payables en dollars des Etats-Unis, dont la plus proche date d'échéance est d'après le remboursement est de trois ans. A partir de maintenant des permis ne seront accordés aux résidents du Canada pour la vente de telles valeurs sur les marchés extérieurs que si les fonds des Etats-Unis provenant de la vente sont versés à une banque au Canada ou sont réinvestis simultanément dans d'autres valeurs canadiennes étrangères, de la même échéance. Jusqu'à maintenant, il était aussi permis de réinvestir le produit dans des valeurs des Etats-Unis.

La Commission de contrôle du change étranger annonce la révision des règlements régissant les transactions sur les marchés extérieurs de valeurs canadiennes payables au pays, ou payables en dollars des Etats-Unis, dont la plus proche date d'échéance est d'après le remboursement est de trois ans. A partir de maintenant des permis ne seront accordés aux résidents du Canada pour la vente de telles valeurs sur les marchés extérieurs que si les fonds des Etats-Unis provenant de la vente sont versés à une banque au Canada ou sont réinvestis simultanément dans d'autres valeurs canadiennes étrangères, de la même échéance. Jusqu'à maintenant, il était aussi permis de réinvestir le produit dans des valeurs des Etats-Unis.

La Commission de contrôle du change étranger annonce la révision des règlements régissant les transactions sur les marchés extérieurs de valeurs canadiennes payables au pays, ou payables en dollars des Etats-Unis, dont la plus proche date d'échéance est d'après le remboursement est de trois ans. A partir de maintenant des permis ne seront accordés aux résidents du Canada pour la vente de telles valeurs sur les marchés extérieurs que si les fonds des Etats-Unis provenant de la vente sont versés à une banque au Canada ou sont réinvestis simultanément dans d'autres valeurs canadiennes étrangères, de la même échéance. Jusqu'à maintenant, il était aussi permis de réinvestir le produit dans des valeurs des Etats-Unis.

Traité d'amitié anglo-soviétique

Mais M. Staline dit qu'il faudrait le réviser pour le prolonger jusqu'en 1952 — Malentendu causé par un discours de M. Bevin

Londres, 25 (A.P.) — Le premier ministre Staline, dans une note envoyée à l'Angleterre, le 23 janvier et rendue publique hier soir par le Foreign Office, a déclaré qu'il s'accorde avec M. Bevin pour dire que l'alliance anglo-soviétique n'a pas été rompue, mais il a ajouté que cette alliance devrait être révisée et renforcée pour être prolongée à une durée de cinquante ans.

Cette déclaration paraît mettre fin à la tension qui a commencé le 22 décembre, lorsque M. Bevin, dans une revue des affaires étrangères prononcée à la radio, a déclaré que l'Angleterre "ne se lie à personne". Cette déclaration avait été considérée alors comme une réponse à ceux qui disaient que la politique de l'Angleterre était trop étroitement liée à celle des Etats-Unis, et comme un effort pour promouvoir de meilleures relations avec la Russie.

Mais Pravda avait relevé cette déclaration, et l'avait interprétée comme un désaveu de l'alliance soviétique par l'Angleterre. Tout de suite après ces commentaires de l'organe du parti communiste à Moscou, l'Angleterre avait publié une déclaration officielle disant que le traité n'était ni remplacé ni suspendu. Puis samedi dernier, Londres a envoyé une note au gouvernement soviétique disant que l'article de Pravda était erroné et affirmant l'existence du traité.

M. Bevin a aussi révélé hier qu'il a lui-même envoyé directement à M. Staline une note où il lui dit: "Ce n'est certainement pas mon opinion que le traité soit tombé en désuétude".

Dans son réponse du 23, M. Staline dit: "Il est maintenant clair que vous et moi partageons le même point de vue quant au traité anglo-soviétique". Il continue à proposer du projet de prolonger cet accord jusqu'à 1952: "Je dois dire que si l'on considère sérieusement une telle extension, alors, avant de prolonger le traité, il est nécessaire de le changer, en le débarrassant des réserves qui l'affaiblissent".

C'est un porte-parole du Foreign Office qui a donné la nouvelle, et lorsqu'un journaliste lui a demandé si l'Angleterre était disposée à réviser le traité, il a répondu: "Comme je la comprend, l'offre comportait que le mot 'vingt' fut remplacé par le mot 'cinquante'".

La note envoyée par M. Bevin révèle aussi que M. Staline a exprimé au maréchal Montgomery, durant la récente visite de ce dernier à Moscou, son embarras devant la déclaration de M. Bevin le 22 décembre, et qu'il lui a demandé si cela laissait le traité "suspendu en l'air".

Dans sa réponse, M. Staline a dit qu'il se sentait "perplexe" parce qu'il lui semblait qu'une telle déclaration, sans explication correspondante, pouvait être utilisée par les ennemis de l'amitié anglo-soviétique. Il ajoute: "Pour moi, il est clair que nonobstant les réserves formulées dans le traité anglo-soviétique, et bien que ces réserves puissent affaiblir la signification du traité dans la période d'après-guerre, l'existence du traité anglo-soviétique impose à l'Angleterre, à nos yeux, l'obligation de le respecter. Cependant votre message de la déclaration du gouvernement britannique explique complètement l'affaire et ne laisse place à aucun malentendu".

La note du changement est que récemment une tendance s'est développée pour des valeurs canadiennes payables en dollars des Etats-Unis possédées par les résidents canadiens appelés à rembourser ou qui ont une proche date d'échéance dont on se sert de plus en plus afin d'acquiescer des valeurs étrangères en vertu des règlements en vigueur. Comme ces valeurs canadiennes sont de fait l'équivalent de fonds des Etats-Unis entre les mains des Canadiens l'effet de la tendance récente, si on lui permet de se développer, serait incompatible avec la politique générale à l'effet que le trésor du Canada en dollars des Etats-Unis ne devrait pas être employé pour l'exportation du capital au moyen d'achats de valeurs étrangères.

La Commission de contrôle du change étranger annonce la révision des règlements régissant les transactions sur les marchés extérieurs de valeurs canadiennes payables au pays, ou payables en dollars des Etats-Unis, dont la plus proche date d'échéance est d'après le remboursement est de trois ans. A partir de maintenant des permis ne seront accordés aux résidents du Canada pour la vente de telles valeurs sur les marchés extérieurs que si les fonds des Etats-Unis provenant de la vente sont versés à une banque au Canada ou sont réinvestis simultanément dans d'autres valeurs canadiennes étrangères, de la même échéance. Jusqu'à maintenant, il était aussi permis de réinvestir le produit dans des valeurs des Etats-Unis.

La Commission de contrôle du change étranger annonce la révision des règlements régissant les transactions sur les marchés extérieurs de valeurs canadiennes payables au pays, ou payables en dollars des Etats-Unis, dont la plus proche date d'échéance est d'après le remboursement est de trois ans. A partir de maintenant des permis ne seront accordés aux résidents du Canada pour la vente de telles valeurs sur les marchés extérieurs que si les fonds des Etats-Unis provenant de la vente sont versés à une banque au Canada ou sont réinvestis simultanément dans d'autres valeurs canadiennes étrangères, de la même échéance. Jusqu'à maintenant, il était aussi permis de réinvestir le produit dans des valeurs des Etats-Unis.

La Commission de contrôle du change étranger annonce la révision des règlements régissant les transactions sur les marchés extérieurs de valeurs canadiennes payables au pays, ou payables en dollars des Etats-Unis, dont la plus proche date d'échéance est d'après le remboursement est de trois ans. A partir de maintenant des permis ne seront accordés aux résidents du Canada pour la vente de telles valeurs sur les marchés extérieurs que si les fonds des Etats-Unis provenant de la vente sont versés à une banque au Canada ou sont réinvestis simultanément dans d'autres valeurs canadiennes étrangères, de la même échéance. Jusqu'à maintenant, il était aussi permis de réinvestir le produit dans des valeurs des Etats-Unis.

La Commission de contrôle du change étranger annonce la révision des règlements régissant les transactions sur les marchés extérieurs de valeurs canadiennes payables au pays, ou payables en dollars des Etats-Unis, dont la plus proche date d'échéance est d'après le remboursement est de trois ans. A partir de maintenant des permis ne seront accordés aux résidents du Canada pour la vente de telles valeurs sur les marchés extérieurs que si les fonds des Etats-Unis provenant de la vente sont versés à une banque au Canada ou sont réinvestis simultanément dans d'autres valeurs canadiennes étrangères, de la même échéance. Jusqu'à maintenant, il était aussi permis de réinvestir le produit dans des valeurs des Etats-Unis.

La Commission de contrôle du change étranger annonce la révision des règlements régissant les transactions sur les marchés extérieurs de valeurs canadiennes payables au pays, ou payables en dollars des Etats-Unis, dont la plus proche date d'échéance est d'après le remboursement est de trois ans. A partir de maintenant des permis ne seront accordés aux résidents du Canada pour la vente de telles valeurs sur les marchés extérieurs que si les fonds des Etats-Unis provenant de la vente sont versés à une banque au Canada ou sont réinvestis simultanément dans d'autres valeurs canadiennes étrangères, de la même échéance. Jusqu'à maintenant, il était aussi permis de réinvestir le produit dans des valeurs des Etats-Unis.

La Commission de contrôle du change étranger annonce la révision des règlements régissant les transactions sur les marchés extérieurs de valeurs canadiennes payables au pays, ou payables en dollars des Etats-Unis, dont la plus proche date d'échéance est d'après le remboursement est de trois ans. A partir de maintenant des permis ne seront accordés aux résidents du Canada pour la vente de telles valeurs sur les marchés extérieurs que si les fonds des Etats-Unis provenant de la vente sont versés à une banque au Canada ou sont réinvestis simultanément dans d'autres valeurs canadiennes étrangères, de la même échéance. Jusqu'à maintenant, il était aussi permis de réinvestir le produit dans des valeurs des Etats-Unis.

La Commission de contrôle du change étranger annonce la révision des règlements régissant les transactions sur les marchés extérieurs de valeurs canadiennes payables au pays, ou payables en dollars des Etats-Unis, dont la plus proche date d'échéance est d'après le remboursement est de trois ans. A partir de maintenant des permis ne seront accordés aux résidents du Canada pour la vente de telles valeurs sur les marchés extérieurs que si les fonds des Etats-Unis provenant de la vente sont versés à une banque au Canada ou sont réinvestis simultanément dans d'autres valeurs canadiennes étrangères, de la même échéance. Jusqu'à maintenant, il était aussi permis de réinvestir le produit dans des valeurs des Etats-Unis.

La Commission de contrôle du change étranger annonce la révision des règlements régissant les transactions sur les marchés extérieurs de valeurs canadiennes payables au pays, ou payables en dollars des Etats-Unis, dont la plus proche date d'échéance est d'après le remboursement est de trois ans. A partir de maintenant des permis ne seront accordés aux résidents du Canada pour la vente de telles valeurs sur les marchés extérieurs que si les fonds des Etats-Unis provenant de la vente sont versés à une banque au Canada ou sont réinvestis simultanément dans d'autres valeurs canadiennes étrangères, de la même échéance. Jusqu'à maintenant, il était aussi permis de réinvestir le produit dans des valeurs des Etats-Unis.

La Commission de contrôle du change étranger annonce la révision des règlements régissant les transactions sur les marchés extérieurs de valeurs canadiennes payables au pays, ou payables en dollars des Etats-Unis, dont la plus proche date d'échéance est d'après le remboursement est de trois ans. A partir de maintenant des permis ne seront accordés aux résidents du Canada pour la vente de telles valeurs sur les marchés extérieurs que si les fonds des Etats-Unis provenant de la vente sont versés à une banque au Canada ou sont réinvestis simultanément dans d'autres valeurs canadiennes étrangères, de la même échéance. Jusqu'à maintenant, il était aussi permis de réinvestir le produit dans des valeurs des Etats-Unis.

La Commission de contrôle du change étranger annonce la révision des règlements régissant les transactions sur les marchés extérieurs de valeurs canadiennes payables au pays, ou payables en dollars des Etats-Unis, dont la plus proche date d'échéance est d'après le remboursement est de trois ans. A partir de maintenant des permis ne seront accordés aux résidents du Canada pour la vente de telles valeurs sur les marchés extérieurs que si les fonds des Etats-Unis provenant de la vente sont versés à une banque au Canada ou sont réinvestis simultanément dans d'autres valeurs canadiennes étrangères, de la même échéance. Jusqu'à maintenant, il était aussi permis de réinvestir le produit dans des valeurs des Etats-Unis.

La Commission de contrôle du change étranger annonce la révision des règlements régissant les transactions sur les marchés extérieurs de valeurs canadiennes payables au pays, ou payables en dollars des Etats-Unis, dont la plus proche date d'échéance est d'après le remboursement est de trois ans. A partir de maintenant des permis ne seront accordés aux résidents du Canada pour la vente de telles valeurs sur les marchés extérieurs que si les fonds des Etats-Unis provenant de la vente sont versés à une banque au Canada ou sont réinvestis simultanément dans d'autres valeurs canadiennes étrangères, de la même échéance. Jusqu'à maintenant, il était aussi permis de réinvestir le produit dans des valeurs des Etats-Unis.

La Commission de contrôle du change étranger annonce la révision des règlements régissant les transactions sur les marchés extérieurs de valeurs canadiennes payables au pays, ou payables en dollars des Etats-Unis, dont la plus proche date d'échéance est d'après le remboursement est de trois ans. A partir de maintenant des permis ne seront accordés aux résidents du Canada pour la vente de telles valeurs sur les marchés extérieurs que si les fonds des Etats-Unis provenant de la vente sont versés à une banque au Canada ou sont réinvestis simultanément dans d'autres valeurs canadiennes étrangères, de la même échéance. Jusqu'à maintenant, il était aussi permis de réinvestir le produit dans des valeurs des Etats-Unis.

La Commission de contrôle du change étranger annonce la révision des règlements régissant les transactions sur les marchés extérieurs de valeurs canadiennes payables au pays, ou payables en dollars des Etats-Unis, dont la plus proche date d'échéance est d'après le remboursement est de trois ans. A partir de maintenant des permis ne seront accordés aux résidents du Canada pour la vente de telles valeurs sur les marchés extérieurs que si les fonds des Etats-Unis provenant de la vente sont versés à une banque au Canada ou sont réinvestis simultanément dans d'autres valeurs canadiennes étrangères, de la même échéance. Jusqu'à maintenant, il était aussi permis de réinvestir le produit dans des valeurs des Etats-Unis.

La Commission de contrôle du change étranger annonce la révision des règlements régissant les transactions sur les marchés extérieurs de valeurs canadiennes payables au pays, ou payables en dollars des Etats-Unis, dont la plus proche date d'échéance est d'après le remboursement est de trois ans. A partir de maintenant des permis ne seront accordés aux résidents du Canada pour la vente de telles valeurs sur les marchés extérieurs que si les fonds des Etats-Unis provenant de la vente sont versés à une banque au Canada ou sont réinvestis simultanément dans d'autres valeurs canadiennes étrangères, de la même échéance. Jusqu'à maintenant, il était aussi permis de réinvestir le produit dans des valeurs des Etats-Unis.

La Commission de contrôle du change étranger annonce la révision des règlements régissant les transactions sur les marchés extérieurs de valeurs canadiennes payables au pays, ou payables en dollars des Etats-Unis, dont la plus proche date d'échéance est d'après le remboursement est de trois ans. A partir de maintenant des permis ne seront accordés aux résidents du Canada pour la vente de telles valeurs sur les marchés extérieurs que si les fonds des Etats-Unis provenant de la vente sont versés à une banque au Canada ou sont réinvestis simultanément dans d'autres valeurs canadiennes étrangères, de la même échéance. Jusqu'à maintenant, il était aussi permis de réinvestir le produit dans des valeurs des Etats-Unis.

La Commission de contrôle du change étranger annonce la révision des règlements régissant les transactions sur les marchés extérieurs de valeurs canadiennes payables au pays, ou payables en dollars des Etats-Unis, dont la plus proche date d'échéance est d'après le remboursement est de trois ans. A partir de maintenant des permis ne seront accordés aux résidents du Canada pour la vente de telles valeurs sur les marchés extérieurs que si les fonds des Etats-Unis provenant de la vente sont versés à une banque au Canada ou sont réinvestis simultanément dans d'autres valeurs canadiennes étrangères, de la même échéance. Jusqu'à maintenant, il était aussi permis de réinvestir le produit dans des valeurs des Etats-Unis.

La Commission de contrôle du change étranger annonce la révision des règlements régissant les transactions sur les marchés extérieurs de valeurs canadiennes payables au pays, ou payables en dollars des Etats-Unis, dont la plus proche date d'échéance est d'après le remboursement est de trois ans. A partir de maintenant des permis ne seront accordés aux résidents du Canada pour la vente de telles valeurs sur les marchés extérieurs que si les fonds des Etats-Unis provenant de la vente sont versés à une banque au Canada ou sont réinvestis simultanément dans d'autres valeurs canadiennes étrangères, de la même échéance. Jusqu'à maintenant, il était aussi permis de réinvestir le produit dans des valeurs des Etats-Unis.

La Commission de contrôle du change étranger annonce la révision des règlements régissant les transactions sur les marchés extérieurs de valeurs canadiennes payables au pays, ou payables en dollars des Etats-Unis, dont la plus proche date d'échéance est d'après le remboursement est de trois ans. A partir de maintenant des permis ne seront accordés aux résidents du Canada pour la vente de telles valeurs sur les marchés extérieurs que si les fonds des Etats-Unis provenant de la vente sont versés à une banque au Canada ou sont réinvestis simultanément dans d'autres valeurs canadiennes étrangères, de la même échéance. Jusqu'à maintenant, il était aussi permis de réinvestir le produit dans des valeurs des Etats-Unis.

La Commission de contrôle du change étranger annonce la révision des règlements régissant les transactions sur les marchés extérieurs de valeurs canadiennes payables au pays, ou payables en dollars des Etats-Unis, dont la plus proche date d'échéance est d'après le remboursement est de trois ans. A partir de maintenant des permis ne seront accordés aux résidents du Canada pour la vente de telles valeurs sur les marchés extérieurs que si les fonds des Etats-Unis provenant de la vente sont versés à une banque au Canada ou sont réinvestis simultanément dans d'autres valeurs canadiennes étrangères, de la même échéance. Jusqu'à maintenant, il était aussi permis de réinvestir le produit dans des valeurs des Etats-Unis.

Les "élections" polonaises

Constatactions du personnel de l'ambassade des Etats-Unis

Varsovie, 25 (A.P.) — Les observateurs des Etats-Unis en Pologne ont fait rapport à l'ambassadeur Arthur Bliss Lane que les partis de la coalition gouvernementale se sont rendus coupables d'intimidation dans les élections parlementaires de dimanche dernier, et que l'attitude des Polonais à l'égard de ces élections comportait "du cynisme, du découragement, de la peur et une abjecte soumission".

Ils affirment que les partis du bloc procommuniste, avec l'aide des forces armées, ont provoqué le vote forcé de la population; ils ont cité une longue liste de violations des lois constitutionnelles et électorales polonaises.

M. Lane a déclaré qu'il enverra à Washington mercredi prochain des rapports sur les événements qui ont précédé et accompagné le vote, selon des observations faites par le personnel de l'ambassade et d'autres citoyens américains qui ont visité toutes les régions de la Pologne avant et pendant les élections.

Triptyque d'hiver

Des pétales de fleur voltigent dans le vent
Qui tourmentent les buis et les lianes fidèles...
Un roitelet transi se pose sur l'auvent
Avec des trilles doux et des battements d'ailes.

Messager printanier, il apaise nos cœurs.
Pourquoi gémir, vieux toits dont les tuiles se brisent ?
Quand le soleil d'avril aura séché vos pleurs,
Vous ne frémissiez plus qu'aux caresses des brises.

II

Les prunelliers, le long du sentier velouté,
Cachent leurs fruits menus sous un rideau de givre...
D'un doigt tremblant j'écris, avec naïveté,
Ton nom sur les talus, blanches pages d'un livre...

La grisaille morose et terne des jardins
N'attriste plus tes yeux de peintre et de poète :
Où sont les champs jaunissants, où sont les noirs ravins ?
Candeur, silence et paix ont suivi la tempête !

III

N'a-t-il pas l'air fleuri de roses hémiphras
Ce lac gelé qui brille à l'ombre des monts pâles ?
L'argent du paysage éblouit nos regards,
Sous le zénith serti de changeantes opales...

Le givre couvre d'or les saules dépouillés
Et l'aubépin, penché comme un front solitaire,
Oh ! que la neige est belle aux jours ensoleillés !
Nos âmes de grimpeurs rêvent de sa lumière...

Bellimontis, U. N.

Activités Féminines

RETRAITES CHEZ LES SOEURS MISSIONNAIRES

A la maison N.-D. du St-Esprit des retraites féminines auront lieu aux dates suivantes : 27-30 jan. pour dames par le R. P. R. Cournoyer, O.M.I.; 31-3 fév. pour demoiselles par le R. P. Andrieu, S.S.; 17-20 fév. pour dames par le R. P. J.-M. Blain, C.S.B.; 20-23 fév. pour jeunes filles par le R. P. H. Caron, C.S.B.; 27 fév. au 2 mars pour les Enfants de Marie du Gesù sous les auspices de l'Ass. des retraites féminines. Prière d'inscrire à l'avance chez les Srs. Mmes. de l'Immaculée Conception, 314 ch. Ste-Catherine, Outremont, CA, 3502.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE ET DE CONFÉRENCES
M. Guy Mauffette, artiste de la scène et de la radio, sera le conférencier mardi, à la Société d'étude et de conférences. Dans sa causerie, M. Mauffette parlera de la Fantaisie qui est essentiellement austère, mystique, émouvante et joyeuse. La réunion aura lieu à 7 h. 15 dans le salon Prince de Galles de l'hôtel Windsor. Le public est admis.

COURS DU SOIR CHEZ LES OUVRIÈRES
La deuxième série de cours donnés par la S.O.C. à la Fédération nationale St-Jean-Baptiste, 232 ch. Ste-Catherine, aura lieu le lundi 27 jan., cours de chant et solfège; mercredi 29, cours de coupe, ouvrages de fantaisie et couture; jeudi 30, cours de coupe et couture.

A la Nativité d'Hocheville, école Stadacona, coll. Dering et Adam, l'ouverture des cours lundi, le 3 fév. à 7 h. 45. Les cours donnés par la S.O.C. à la section Lachine auront lieu mercredi pour les cours de couture, modes, ouvrages de fantaisie et tricot à partir du 29 jan. le cours d'art culinaire le jeudi à partir du 30 jan. à l'Académie Savaria, rue St-Joseph, Lachine. On pourra s'inscrire le soir de ces différents cours.

PARTIE DE CARTES
Lundi prochain sous la présidence de Mlle Prime Pronovost une partie de cartes aura lieu à 4312 rue Papineau, au profit de la Réparation de la Ste-Face.

VILLA NOTRE-DAME DU ROSAIRE
Voici la liste des prochaines retraites fermées préchées par le R. P. Méthot, à la Villa Notre-Dame du Rosaire, 12435 rue Ste-Croix, Cartierville, tel. BY. 1772: 31 jan. au 2 fév. jeunes filles, insc. closes; 27-30 jan. jeunes filles, insc. closes; 14-16 employés de bureau; 21-23 employées de bureau.

Produits de la ferme:
BEURRE, ŒUFS, FROMAGE
H. Dubois & Cie
PROVISIONS EN GROS
HA. 4274-5 Bureau: HA. 4280
273-277 EST. RUE SAINT-PAUL

BISCUITS GATEAUX TARTES

CIE DE BISCUITS BISCUIT CO.
Stuart
235 ouest, avenue Laurier - CR. 2167 - Montréal

Feuilleton du "Devoir"

CANADIENNES D'HIER

(Lettres familières)

Par Marie Bonenfant — (Mme Michaud-Duval)

45. (Suite)
"A St-Jean-Port-Joli, le 19 octobre courant, est décédé de la grippe espagnole, à l'âge de 28 ans et trois mois, Joseph-Amédée-Jean Leclerc, époux de Pauline Bellanger. Outre son épouse, il laisse pour pleurer sa perte, son père, de nombreux parents et quatre enfants."

Mlle SYLVIE CARRIERE A
Mlle REGINA DUMAS

Paris, 24 décembre 1918.
Ma chère Régina,
La mort de ma chère et parfaite amie, madame Tessier, m'afflige

profondément, mais elle ne me surprend pas beaucoup. Malgré vos efforts pour me cacher la gravité de son état, j'avais remarqué dans vos dernières lettres une contrainte qui m'inquiétait. L'impression m'en était si pénible que je m'empressais de l'écarter et, chose singulière, maintenant que mes appréhensions se sont changées en certitude, je ne peux pas croire, je ne peux pas me faire à l'idée que je ne reverrai jamais, en ce monde, notre chère gros-maman. Je cherche à m'expliquer cette nouvelle disposition d'esprit. Il est vrai qu'il y a entre nous

Acoustique et atmosphère

En parcourant des journaux européens récemment, je trouvais, dans la Liberté, de Fribourg, une étude littéraire d'Henry Bise qui paraît bien, d'après ses énoncés, n'être pas seulement un critique d'art et de littérature mais être lui-même très souvent artiste de la plume.

Après avoir parlé des poèmes d'une anthologie des poètes de la Suisse française, Henry Bise remarque: Une observation d'ordre général se présente ici: des mélodies aussi fines que celles dont l'anthologie est l'écho ne sont plus entendues aujourd'hui comme autrefois: elles ne trouvent plus ce qu'il leur faut de silence pour se produire. Il existe une acoustique de chaque époque. Certaines ressemblent à ces excellentes salles de concert où le moindre son de la flûte et du violon, dès qu'il s'élève, emplit tout le vaisseau. Les bruits vulgaires de la vie y semblent mystérieusement étouffés. L'ancienne société, jusqu'à la première guerre mondiale, avait gardé un peu de cette finesse de sonorité. On y entendait tinter le mot que laissait tomber un homme d'esprit. Le vacarme universel ne permet plus de pareilles choses.

En effet, le vacarme universel a tué et tue encore bien des choses et pas seulement parmi les délicates, les gracieuses et les fines mais aussi parmi les nécessaires, les graves, les profondes, les essentielles.

Il existe une acoustique de chaque époque, dit très justement le chroniqueur. En transposant cette vérité sur le plan familial, est-ce qu'on ne pourrait pas dire aussi justement qu'il existe une acoustique de chaque foyer?

Comme certaines salles de concert, il y a des foyers où l'acoustique comme l'atmosphère, permettent à toutes les manifestations de l'esprit de se faire entendre et de n'y avoir que de bons échos. Dans ces foyers-là aussi, les bruits vulgaires de la vie semblent mystérieusement étouffés. On y respire, un air allégué de distinction, de courtoisie, de bon ton. Langage et sujets de conversation sont marqués d'une certaine discrétion mais en même temps empreints de vivacité d'esprit, de culture et de bon goût.

Au contraire, d'autres foyers ne peuvent entendre que des questions d'ordre pratique, des sujets utilitaires d'argent, de manège et d'amusement. Jamais le moindre petit souffle d'esprit n'y passe, jamais la moindre petite lumière d'idéal ne s'y allume, jamais la moindre préoccupation intellectuelle ou spirituelle ne s'y manifeste.

Le malheur est que c'est ce dernier genre de foyers qui est en surcroît quand le premier se fait de plus en plus rare.

Plusieurs penseront peut-être que c'est bien fait ainsi. Que dans un monde qui se durcit sans cesse dans une lutte de plus en plus dure pour la vie, il faut d'abord former des jeunes capables de jouer des coudes, d'écraser les voisins au besoin, d'être forts physiquement coûte que coûte et surtout qui ne s'embarassent pas, le long du chemin, de manières trop polies, de délicatesses et de scrupules.

Tous ceux-là qui pensent ainsi devraient se donner la peine de lire le si magnifique ouvrage de Madeleine Daniélou, et qui s'intitule: L'éducation selon l'esprit. Ils trouveraient là bien des réponses et bien des réfutations à leur conception simpliste de l'éducation.

L'éducation doit être pratique en même temps que...

Les Jeunes Laurentiennes

Campagne de souscription pour une élite nationale

Un mouvement plein de vie — Une organisation puissante — Une école de chefs — Tous reconnaissent notre action patriotique

Les Jeunes Laurentiennes ont lancé une grande campagne de souscription à travers toute la province. De généreux bienfaiteurs ont déjà répondu à l'appel de ces jeunes.

"Et ce n'est qu'un commencement, déclare-t-il le président général des Jeunes Laurentiennes. Ces patriotes qui veulent soutenir l'œuvre qui nous est confiée, nous les remercions de tout cœur. Avec leur collaboration, notre association pourra bientôt offrir des réalisations encore plus grandes."

Pour l'avenir

"A cette élite d'apôtres, ajoutait encore M. Rosier Morin, nous disons qu'il y a du bien des jeunes, de leur formation nationale et de leur avenir. Nos Laurentiens seront demain de véritables citoyens. Ils discuteront, ils jugeront, ils résoudront les problèmes de leur milieu et de leur époque. Ils seront des hommes."

"Car nous les convions dans le présent à l'étude, à la réflexion, à l'action. Nous les orientons vers des cours de formation post-scolaire. En cercles d'étude, nous approfondissons les problèmes généraux de la nation et de la jeunesse. En équipes, nous puisons les idées fondamentales qu'il faut vi-

veloppement des facultés mais elle ne peut pas n'être que pratique. Elle ne répondrait alors qu'à l'une des activités de l'intelligence, qu'à l'une des exigences de l'être humain. Et l'éducation, pour être vraiment de quelque valeur doit être complétée par la culture. Culture intellectuelle, mais surtout culture ambiante du foyer où les parents, sans être des génies, par leurs propres efforts, par le rayonnement de leur propre personnalité, devraient être capables d'enrichir la pensée et la personnalité naissante de leurs enfants. En fin de compte, si la majorité de la jeunesse d'aujourd'hui est ce qu'elle est — inquiétante de légèreté et d'incompétence — les adultes, parents et éducateurs qui l'ont précédée, y sont bien pour quelque chose. Si les adultes d'aujourd'hui ne réagissent pas, s'ils n'essaient pas d'enrichir leur influence, il est bien à craindre que l'autre génération de jeunes qui va suivre soit encore plus futile et plus insignifiante.

Quelle est la famille, où en rentrant le soir, l'enfant entend louer les choses de l'esprit, apprécier un effort difficile et désintéressé, remettre à leur place les compétitions sportives ou la crise des affaires? se demande Madeleine Daniélou. Et pourtant elle est d'un pays où la culture est répandue comme le talent est commun.

A l'heure actuelle tous les penseurs, philosophes et sociologues, le Pape en tête, dénoncent le déséquilibre qui existe entre le progrès matériel si avancé pendant que le progrès humain, au lieu de s'affirmer, s'effondre (si l'on veut le passer l'expression) entre l'importance que l'on donne aux valeurs matérielles et le peu d'attention que l'on accorde aux valeurs de l'esprit, spirituelles et morales comprises.

Que d'adultes auraient tous profits à compléter leur instruction, instruction profane sans doute, instruction religieuse aussi et ce faisant prendraient tout de suite du prestige aux yeux des jeunes qui les entourent. Mais vous ne les verrez jamais faire quelque lecture enrichissante. S'acheter des livres! Inutile dépense qui ne figurera jamais dans leur budget. Quant à aller aux bibliothèques publiques, ça ne les intéresse pas, c'est trop de dérangement. Trop d'adultes sont satisfaits de leur petit horizon intellectuel. (Où voulez-vous que les jeunes qui les suivent prennent le goût du large et des sommets? Il n'y a que l'exception qui se rend compte et réagit.)

A quoi bon tant de culture, disent les gens qui se croient pratiques, si ça ne rapporte pas, si ça ne paie pas en argent? Quand on raisonne ainsi, on a du chemin à faire sans doute pour arriver à comprendre cette définition de la culture donnée par Nietzsche: Elle n'impose à chacun de nous qu'un seul devoir: s'employer à dégager en nous et hors de nous le philosophe, l'artiste, le saint, et travailler par là à porter la nature à son achèvement.

Voilà qui est complet et ce dont le monde décadent d'aujourd'hui, avec sa crise de civilisation, a le plus besoin. Mais les valeurs humaines se préparent, pour la plupart et d'abord, par la qualité du foyer qui abrite leurs premières années, foyer dont l'acoustique permet d'entendre les voix intérieures, les appels de l'esprit, les invitations de l'âme.

Il est vraiment une acoustique des foyers comme une acoustique des époques.

Germaine BERNIER

Pour une jeunesse

"Les dirigeants de notre association, conclut M. Morin, se sentent responsables. Des responsables sont des hommes déterminés. Nous avons un but: conserver à notre jeunesse son âme catholique et française. Nous avons un programme. Nous avons un objectif: grouper toute la jeunesse de chez nous. Nous ne nous occupons pas des obstacles. L'objectif est bien défini. Il faut tout mettre en œuvre pour l'atteindre. Nous n'abaissons pas nos objectifs au niveau des difficultés. Nous désirons être à la hauteur de notre mission. Voilà pourquoi nous convions notre clergé, nos dirigeants, nos professionnels et nos hommes d'affaires à souscrire avec générosité à notre œuvre d'éducation nationale. Tout pour une élite nationale!"

Telles étaient les paroles de M. Morin qui nous remettait une longue liste des souscripteurs depuis le début de la campagne. Citons en particulier les noms de quelques généreux donateurs: Ben. Béland, Rod. Corbelle, Institut Général Logique Drouin, Wilfrid Girouard, Marcel Monette, J.-E. Plette, J.-A. Drolet, Alphonse Raymond, Emile Thibault, J.-Onil Frénette, l'U. C. C., La Photographie Nationale, Laiterie St-Alexandre, M. l'abbé Ernest Labelle, Fernand DeHaene, Robert Perreault, N. Latulippe, Boyer Limitée, Auguste Brunette, Léo Parent, W.-H. Lacasse, Gérard Tremblay, H. Dubé, Lucien Tremblay, G.-L. Bellavance, René Chalouit, H. Dubois et Cie, G.-H. Lévesque, P. Guillet, Alex. Cousineau, J.-E. Lapointe, Paul Martin, etc.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: 3361-1; si vous donnez l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Pour des modes vraiment canadiennes

Mme Capponi au "Business and Professional Women's Club"

Les fabricants du Canada présentent des modes qui sont copiées sur celles de New-York et de Paris et cependant il y a à Montréal de bons dessinateurs de modes, disait en résumé, ces jours derniers, Mme Laurette Capponi à une assemblée du "Business and Professional Women's Club".

Nous ne sommes pas créateurs de modes, continue Mme Capponi, parce que d'une part, l'influence étrangère est si forte et d'autre part nos sources d'inspiration ne sont pas très accessibles. L'Institut Fraser et le "Montreal Art Association" ont beaucoup de richesse et de documents qui pourraient inspirer nos dessinateurs mais l'un ou l'autre leur sont inaccessibles.

Selon Mme Capponi, quelques modes sont créées à New-York, mais les idées de tous les dessinateurs des États-Unis sont mises en commun dans cette ville et dans la masse de la production. A Paris les dessinateurs cherchent à satisfaire les goûts individuels. Au Canada nos saisons ne se prêtent pas à la création de mode. Il y a des talents brillants ici mais nous prenons la plus grande partie de nos idées en dehors du pays.

Conseil général de la J.I.C. à Saint-Hyacinthe

Le Conseil général ou Session d'hiver de la Jeunesse Indépendante Catholique, se tiendra cette année à St-Hyacinthe, sous le distingué patronage de Son Excellence Mgr Arthur Duvall. Les dirigeants généraux et les délégués de tous les diocèses se réuniront en cette ville en fin de semaine, les 25 et 26 janvier.

Le programme comporte des décisions importantes relativement aux jeunes gens et aux jeunes filles de la bourgeoisie et des classes moyennes, entre autres: la diffusion de la nouvelle revue "Jeunesse Canadienne", la participation au Congrès Marial d'Ottawa, en juin, la formation des jeunes à l'esprit civique, l'organisation de la Semaine nationale de la J.I.C. sur le thème suivant: "Jeunesse Chrétienne, Jeunesse moderne"; cette semaine se tiendra dans tous les centres importants de la province, en avril prochain.

Le Conseil général sera dirigé par M. Marcel Côté, président général de la J.I.C. et par Mlle Alice Cadieux, présidente générale de la J.I.C.F.

La Fédération jiciste de St-Hyacinthe offrira une réception en l'honneur des délégués le samedi soir. Son Excellence Mgr Duvall adressera la parole aux jeunes au cours de la journée du dimanche.

"Amérique française"

Sommaire de janvier 1947

Justification de l'argent, Jean-Paul Fugère; Le poison magique, Olivier Gouin; Quatre poèmes enchaînés, Jean E. Blais; Un sonnet,

Attention!

Il y a des cadeaux à ne pas faire...

Ne donnez pas à une femme... Du parfum, des produits de beauté. Si vous ignorez ceux qu'elle emploie ou qu'elle désire.

Des bijoux de fantaisie. Si elle a des bijoux authentiques. Un chandail taille 42. Si vous savez qu'elle fait un 46, en lui disant: "Vous n'aurez qu'à le changer..."

815.00 de fleurs. Si elle somme représente pour elle huit jours de travail.

L'œuvre d'art... qu'on vous a offerte l'année dernière. Ce que son mari lui refuse depuis longtemps. Si vous ne voulez pas troubler la paix du ménage.

Ne donnez pas à un homme... Même s'il est votre mari. Une cravate. Si vous voulez qu'il la porte avec plaisir.

Un chandail tricoté par vous-même. Si c'est votre coup d'essai. Une boîte de chocolats. S'il a mal au foie, et vous pas.

Des pantoufles. En lui disant: "Que veux-tu... nous vieillissons..."

Le service à thé. Dont vous vous servirez tous les jours... et lui... le dimanche.

Ne donnez pas à votre enfant Tambours et trompettes. Pour lui dire: "Tu n'as cassé les oreilles..."

Canifs et objets dangereux. Que vous lui retirerez en disant: "Tu vas te couper..."

Un jeu que l'on joue à deux. S'il est enfant unique...

Les cadeaux que vous leur emprunterez à la première occasion.

Enfin, ne donnez pas aux superstitieux...

Des mouchoirs. Des objets qui piquent ou qui coupent. Des ciseaux. Des poisons, des oignons. Des objets de couleur verte.

...Mais n'en profitez pas pour dire à votre femme: "Si tu n'étais pas bêtement superstitieuse, je t'aurais offert une émeraude."

Jean-Marc Léger: Les oniriques du Québec, Pierre Baillargeon: Contes de Noël, Jacqueline Mabit: Anatole Laplante au concert, François Herlet: Politique, Jean Théberge: Chronique du théâtre, Chérubina Scarpaleggia: Chronique de la poésie, Chronique des livres.

Au comptoir: 80.35; par la poste: 80.38.

Service de Librairie du Devoir

Cherchez-vous un imprimeur?

Adressez-vous à **L'IMPRIMERIE POPULAIRE**

EDITRICE DU JOURNAL **LE DEVOIR**

qui exécutera avec art et rapidité, aux meilleurs prix, tous vos travaux de typographie:

CARTES DE VISITE - TÊTES DE LETTRES
TRAVAUX DE VILLE - FAIRE-PART
MÉNUS - FACTURES - PROSPECTUS
PROGRAMMES - LIVRES - AFFICHES
CATALOGUES - BROCHURES
PERIODIQUES - JOURNAUX

VOTEZ-NOUS OU TELEPHONEZ
NOTRE REPRESENTANT PASSERA CHEZ VOUS

430, NOTRE-DAME est, Montréal
*Téléphone: BE 3361

l'immensité de l'océan et qu'à trois mille milles de distance, les événements de St-Jean-Port-Joli peuvent paraître irréels... Est-ce pour cette raison que je ne retrouve pas dans mon cœur, qui pourtant n'a pas changé, ce sentiment de séparation définitive, ce déchirement, éprouvés il y a près de trois ans en descendant le St-Laurent?

Ce jour-là, il m'avait semblé que mes parents et mes amis m'attendaient que mon départ pour mourir, que je leur arrachais l'âme pour compenser ce que je laissais de la mienne au pays. Il avait fallu rien moins qu'une extrême détresse physique pour me délivrer de ces pressentiments. Pendant trois jours, je n'avais plus pensé qu'à combattre le mal de mer, mais le quatrième jour... le jus d'orange et le changement de scène ayant rétabli, en même temps, mon équilibre physique et mon équilibre moral, — garde Carrière, dans son costume bleu marine (genre Armée du Salut), s'était trouvée sur le pont, dès le matin, avec ses compagnes de voyage, en admiration devant

le spectacle grandiose de 26 beaux îlots qui se coloraient sous les caresses du soleil et qui, à distance respectueuse, paraissaient d'oux comme des agneaux.

Et ce fut l'arrivée en Angleterre, le séjour de six semaines à Londres, à l'hôtel Thackeray dans le Strand, et la visite de la ville; puis la traversée de la Manche, agrémentée d'un court mais violent mal de mer, et notre entrée en fonction dans un hôpital anglais près des falaises d'Etretat; enfin, après quelques mois, notre installation à l'hôpital de Saint-Cloud, établi à l'emplacement du champ de courses de M. Edmond Blanc, en face du mont Valérien.

En entrant en France, on respirait un air d'héroïsme; le dévouement, l'esprit de sacrifice étaient constants et devenaient contagieux. Je m'étais vouée corps et âme à mon rôle d'infirmière où je me pensais bien à l'abri des surprises sentimentales. Je ne quittais ma baraque que pour les heures de repos indispensables et, au milieu des braves poilus confiés à ma garde, je me sentais

immunisée par la compassion et l'admiration même que j'éprouvais pour tous mes malades. Des héros! ma chère amie, qui, tous les jours pendant des mois et des années, avaient risqué généreusement leur vie et étaient prêts à recommencer.

Il se montraient tous gentiment reconnaissants de nos soins et gais, malgré, pour la plupart, la triste certitude de rester infirmes. Dès que leurs souffrances diminuaient, ils plaisantaient, riaient, chantaient comme s'ils revenaient d'une partie de plaisir. Evidemment, il y avait des nuances dans la manifestation de leur fermeté d'âme, suivant l'éducation et le tempérament de chacun. Il s'en trouvait de silencieux qui étaient aussi courageux que les autres et tout aussi sympathiques.

Parmi les plus gravement atteints, il y en avait un que l'on avait amputé d'une jambe et qui se rétablissait difficilement. Je peux bien vous le nommer, il s'appelle André P. et il appartient à une famille de grands industriels parisiens.

Nous l'avons habillé, sa béquille et moi, à marcher avec sa jambe artificielle. Il ne serait pas beau, même si ses traits ne portaient pas les traces des fatigues de trois années de tranchées et des souffrances causées par la blessure qui l'avait conduit à l'hôpital, mais son visage est tout intelligence et noblesse de pensée. Il causait peu et de choses sérieuses, tout simplement, sans aucun pédantisme. Ses yeux brillaient et il devenait éloquent lorsqu'il parlait de Paris, sa ville natale, dont il connaît tous les monuments, tous les coins intéressants et leur histoire. Je ne pouvais trouver de meilleur guide pour le visiter. Sur la fin de sa convalescence, à mes jours de permission, il m'a fait enfiévrer les honneurs de la ville incomparable.

J'étais arrivée à la fin de mon séjour à Saint-Cloud sans avoir eu l'occasion d'en sortir. Situé sur les pentes des hauteurs qui dominent la Seine, l'endroit est, d'ailleurs, charmant et plein d'intérêt par ce qu'il rappelle du passé et par ce qu'il est devenu pendant la guerre. On avait à portée de la vue le plus

puissant phare du monde destiné à la navigation aérienne, et l'on pouvait, sans se déranger de ses occupations, assister à des tir de barrage, au départ des escadrilles qui se rendaient au combat et guetter leur retour, quelquefois hélas! vainement.

Pour notre dernière promenade, André m'avait fait voir à Saint-Étienne-du-Mont, qui est l'une des plus vénérables églises de Paris et l'une des plus remarquables au point de vue artistique, les admirables vitraux, le cube, le portail et la chaise de sainte Geneviève, patronne de la ville.

En revenant prendre le métro, nous étions entrés, dans la cour du musée de l'Armée, où se trouvent une fois les fenêtres gothiques et les magnifiques lucarnes que j'avais regardées plutôt distraitemment à une précédente visite au Musée.

(A suivre)

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: 3361-1; si vous donnez l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Echos du cinéma

France — Angleterre — Etats-Unis

(Par Jacques de Grandpré)

Maurice Chevalier

Avant de venir à Montréal, le célèbre gosse de Paris doit remplir des engagements aux Etats-Unis. Il vient d'annoncer son intention de s'embarquer, dans un port anglais, sur le *Queen Elizabeth*, le 28 février. Ce sera la première fois qu'il paraîtra à l'étranger depuis le début de la guerre. Il doit commencer à chanter sur le Broadway le 10 mars.

Maurice vient de terminer son premier film depuis la libération de la France. *Le silence est d'or*. Le producteur, René Clair, se propose de faire présenter l'œuvre en français aux Etats-Unis, avec un commentaire donné en anglais par Chevalier, et conçu du point de vue du spectateur. Il serait intéressant de voir ce que donnera l'expérience.

Viviane Romance

—Nul doute que Viviane Romance est maintenant, pour tous les Montréalais qui ont vu *Carmen*, une artiste fameuse. On sera donc intéressé à savoir qu'elle tient un autre premier rôle dans un film actuellement en cours de tournage, *"La maison sous la mer"*. On s'attend à ce que ce film soit en circulation, en France, à la fin de février.

Les salles de cinéma

—Ce sont les Etats-Unis qui possèdent le plus grand nombre de salles de cinéma au monde: 20,193. L'Allemagne d'avant-guerre venait en second lieu avec 5,312 salles. L'Angleterre avait 5,300 cinémas; la France 4,900; l'Italie, 4,600; l'Espagne, 2,600; la Tchécoslovaquie, 1,937; la Suède, 1,900; il est probable que ces chiffres ont été passablement réduits par suite du conflit. On compte en Argentine 1,690 cinémas; au Brésil, 1,619; au Mexique, 1,410; en Australie, 1,371; au Japon, avant la guerre, le chiffre en était de 1,749. Au Canada, le nombre de ces salles est de 1,282, dont près de 200 présentent des films parlants français.

Indes anglaises: 1,205 salles; Belgique, 1,100. Nous n'avons pas de chiffre pour l'U.R.S.S. Tous les autres pays du monde ont moins de 1,000 cinémas chacun. On ne trouve en Chine que 275 salles de vues animées, nombre insignifiant par rapport à la population.

Michèle Morgan

—La grande interprète de la *Symphonie fantastique*, lauréate de Cannes, est rentrée à Hollywood pour tourner un nouveau film. Dès qu'il sera terminé, elle retournera en France et jouera, pour la société Synops-Tual, dans *Marguerite de la nuit*, dont la Franco London Film assurera la distribution.

Jean-Louis Barrault

—La vedette de la *Symphonie fantastique* et des *Enfants du paradis* vient d'être engagée par le metteur en scène Abel Gance pour une pellicule de grande classe, dont le titre n'est pas encore connu. Abel Gance cherche présentement à retenir les services d'une vedette américaine pour l'interprétation du principal rôle féminin de ce film.

Françoise Rosay

—Il y avait longtemps que le scénario de *Macadam* était prêt lorsque ce film a été tourné. On a attendu le retour en France de Mme Rosay pour réaliser cette œuvre cinématographique, car le rôle principal avait été conçu spécialement pour la grande interprète de la *Kermesse héroïque*, de *Carnet de bal* et de *Johnny Frenchman*.

Rééditions

—On a vu une réédition du *Bossu*, présentée récemment au *Saint-Denis*. Plusieurs autres sujets seront réédités; en voici une liste partielle: *Carrefour*, de Mayerling, *La Savane*, *La chaste Suzanne*, *Les Dufonds*, *Victoire sur le passé*, *L'inconnue de Monte-Carlo*, *Le disque 413*, *La Brigade sauvage*, *La créce Borgia*, *Au son des guitares*, *La grande illusion*, *La tradition de minuit*, *Les deux gosses*, *Le portevin*, *Un soleil de Marseille*, *Maman Colibri*, *L'Atlantide*, *Les époux scandaleux*, *Mollenard*, *Les pirates du rail*, *L'éclaire blanc*, *Le drame de Changhaï*, *Jenny*, *Ramantcho*, *Si j'étais le patron*.

Les affaires sont les affaires

—Le magnat hollywoodien Samuel Goldwyn a parlé net aux producteurs de films anglais, au cours de son récent séjour à Londres. Il leur a dit avant de se rembarquer sur le *Queen Elizabeth* pour l'Amérique, qu'ils avaient produit l'un des derniers plusieurs bons films, mais qu'ils en avaient moins que les Américains, dans la proportion de l'infériorité numérique de leur production cinématographique, en regard de celle des Etats-Unis. Goldwyn est d'avis que les Anglais ne tournent pas assez de films pour

EN DEUXIEME ESMINE AU PARIS



Jean-Louis Barrault et Gilbert Gil, deux vedettes de la production "La Symphonie Fantastique", gardée une deuxième semaine à l'affiche du Cinéma de Paris.

Les Amis de l'Art

Evénements artistiques: vendredi, le 31, à l'Ermitage, à 9 h., au programme de l'ensemble de musique de chambre, les 7e, 8e et 9e concertos de Haendel; les 1er, 6 et 8 fév., en matinée; au Gésu, les Compagnons présenteront *Léocadia* de Jean Anouilh; mardi, le 4, à 8 h. 30, en l'église St-Jean-Baptiste, en vedette au programme de la Société Casavant: Gérard Caron, organiste et la Schola Cantorum, dirigée par M. Clément Morin, P.S.S.; samedi, 15, au Forum, en matinée, Ice Follies; entrée libre, invitation spéciale aux Amis de l'Art, samedi, 25 jan., à 8 h. 30, au récital-causerie de M. Paul Lyonnet, pianiste français, au Conservatoire de musique de la province, sujet: les constantes de la musique française, avec Couperin, Debussy et Fauré; également au Conservatoire, lundi, 10 fév., concert de René Leroy, flûtiste français, au piano, Jean Beaudet.

Billets gratuits: dimanche, le 6 fév., à 8 h. 30, au Plateau, les Amis de l'Art présentent Noël Brunet, violoniste, accompagné au piano par John Newmark. Ceux qui n'ont pas eu de gratuité au cours de l'année peuvent encore obtenir de bons billets.

Laissez-passer: nous avons toujours à la disposition de nos membres des billets pour les conférences de la Société d'étude. Les conférenciers sont choisis parmi les meilleurs et nous encourageons nos Amis de l'Art à assister.

Concours: nos membres peuvent faire parvenir leurs entrées au concours de slogan jusqu'au 25 janvier inclusivement. Tous les participants auront droit à un tirage spécial. En plus, il y aura un album de disques pour le gagnant ou la gagnante.

Au Saint-Denis

"Le Père Serge", film qui a pris hier l'affiche, au *Saint-Denis*, raconte la vie d'un jeune homme, Marie Korotkova, demoiselle d'honneur de l'impératrice de Russie, que le Tsar sacrifie un jour, à ses caprices, en échange de la liberté de son beau-père. Le drame s'amplifie lorsque son amoureux, le prince Stéphane, revenant d'une mission importante, apprend de la bouche même de Marie, son amie d'enfance et sa promise, cette infidélité. Stéphane, blessé dans son orgueil, quitte la cour, se retire dans un cloître et devient le Père Serge. Il apprendra un jour la vérité: l'innocence de Marie. Il reviendra vers elle, mais retrouvera-t-il le même amour, la même amie qu'il l'attend?

Ariane Borg, Jacques Dumesnil et Marcel Herrand sont les principaux interprètes de cette dramatique histoire. L'action se déroule à la cour de Russie au début du XIXe siècle, favorisée par le déploiement de somptueux décors et de costumes fastueux. Le réalisateur est Edmond Gréville. Ariane Borg joue le rôle de Marie, Jacques Dumesnil personnifie un prince Stéphane ardent et un Père Serge saisisant. Marcel Herrand, un tsar hautain et égoïste. Soulignons la présence aux côtés de ces artistes, de Milla Parély, Louis Salou et d'Armand Bernard.

Le second film met en vedette Suzy Carrier, Claude Dauphin et Jules Berry, dans une fantaisie, "Dorothée cherche l'amour". C'est l'histoire d'un vagabond que saint Pierre renvoie sur la terre et qui n'obtient le pardon de ses fautes passées, qu'à la condition de faire une bonne action. Il fait la rencontre de Dorothée, débauchée de la vie et qui cherche en vain le véritable amour. Lui redonner confiance et l'amour qu'elle cherche, sera la bonne action du vagabond.

Au Cinéma de Paris

La *Symphonie Fantastique* entreprend sa 2e semaine au Cinéma de Paris. La vie de Berlioz était assez riche, assez variée, assez étonnante pour donner lieu à un film à succès. Jean-Louis Barrault personnifie le célèbre compositeur. Les traits vivants qu'il donne à Berlioz, sont des réussites de ressemblance tant physique que psychologique. Puis il nous présente un Berlioz enflammé, brûlant d'amour pour une actrice anglaise auprès de laquelle il avait cru trouver le bonheur. L'échec de cet amour exaltera son génie, et en ces moments de désespérance, il créera des œuvres immortelles. Puis c'est un autre Berlioz que l'on retrouve vers la fin du film, l'étranger a révélé à la France, l'existence de ce génie qu'elle avait méconnu, et celui-ci a trouvé auprès d'une jeune chanteuse, Marie, la consolation et le courage, et auprès de son fils, un appui dans sa vieillesse. Après de Jean-Louis Barrault, on remarque René Saint-Cyr, Lise Delamare, Bernard Biier et Gilbert Gil.

Les radio-concerts canadiens

Pour la troisième semaine consécutive, les Radio-Concerts Canadiens mettent à l'affiche une vedette du Metropolitan Opera, Lundi, le 27 janvier, après Jacques Gérard et Raoul Jobin, ce sera au tour de Pierrette Alarie, cette jeune Montréalaise qui, à peine sortie du studio de ses professeurs, entra tout droit au Metropolitan Opera de New-York.

Paul Leduc, est le réalisateur de ces émissions, mises à l'horaire radiophonique par la Maison Molson en collaboration avec le Canada français. Le chef d'orchestre est Jean Deslauriers. On sait que la Maison Molson a réuni pour ces émissions, autour de Jean Deslauriers, un orchestre de quarante-cinq musiciens et deux des personnalités de la radio canadienne: Albert Duquesne et Roger Baulu, à qui viennent s'ajouter chaque semaine un musicien ou un artiste lyrique de marque.

A chaque émission, la Maison Molson rend aussi hommage à l'une des personnalités québécoises qui se sont distinguées dans l'un ou l'autre des domaines de l'activité nationale. Lundi, le 27 janvier, ce sera au tour de M. Jean-Marie Gauthier, directeur de l'École du Meuble. Pour l'écouter, Les postes de Radio-Canada et les stations affiliées.

Les Radio-Concerts Canadiens sont diffusés de la scène de l'Auditorium du Plateau, tous les lundis, à 9 h. du soir.

"LE PERE SERGE" AU ST-DENIS



Milla Parély et Jacques Dumesnil dans une scène du film "Le Père Serge", présentement à l'affiche du Saint-Denis.

Horaires des spectacles

SAINT-DENIS:

"Le Père Serge" 11 h. 35, 2 h. 57, 6 h. 19, 9 h. 41.

"Dorothée cherche l'amour" 9 h. 31, 4 h. 53, 8 h. 15.

CINEMA DE PARIS:

"Symphonie Fantastique" 11 h. 44, 2 h. 13, 4 h. 42, 7 h. 11, 9 h. 40.

LOEW'S:

"Notorious" 9 h. 35, 12 h. 15, 2 h. 40, 5 h. 7, 7 h. 25, 9 h. 50.

PALACE:

"No Leave, No Love" 12 h. 20, 2 h. 40, 7 h. 20, 9 h. 40.

CAPITOL:

"Three Little Girls in Blue" 10 h. 10, 12 h. 30, 2 h. 50, 5 h. 10, 7 h. 30, 9 h. 50.

PRINCESS:

"Lady Luck" 10 h. 20, 1 h. 15, 4 h. 05, 7 h. 10, 9 h. 40.

"Criminal Court" 12 h. 05, 2 h. 50, 5 h. 45, 8 h. 40.

ORPHEUM:

"Carmen" 10 h. 10, 12 h. 20, 2 h. 40, 5 h. 7, 7 h. 30, 9 h. 40.

IMPERIAL:

"Black Beauty" 1 h. 12, 4 h. 10, 7 h. 10, 10 h. 15.

"Wanted For Murder" 11 h. 30, 2 h. 30, 5 h. 30, 8 h. 34.

La gazette artistique

Cinéma

CINEMA DE PARIS: *La Symphonie Fantastique*, avec Jean-Louis Barrault, Renée St-Cyr, Lise Delamare, etc.

ST-DENIS: *Le Père Serge*, avec Ariane Borg et Dorothée cherche l'amour.

LOEW'S: Gary Grand et Ingrid Bergman dans *Notorious*.

PALACE: *No Leave, No Love*, avec Van Johnson et Keenan Wynn.

PRINCESS: Robert Young et Barbara Hale dans *Lady Luck*. Aussi *Criminal Court*, avec James Gleason, Don Rice et Harry Davenport.

CAPITOL: *Three Little Girls in Blue*, en couleurs, avec June Haver, George Montgomery, Viviane Blaine, Celeste Holm et Vera Ellen.

IMPERIAL: *Black Beauty*, avec Mona Freeman, Richard Denning, Evelyn Ankers et Charles Evans. Aussi *Wanted For Murder*.

ORPHEUM: "Carmen", avec Viviane Romance, Jean Marais, Lucien Cordel, Julien Berthaud et Jean Brochard.

AMHERST: *Centennial Summer*, en couleurs, avec Jeanne Grain, Cornet Wilde et Linda Darnell. Aussi *Bette Davis dans A Stolen Life* avec Glenn Ford et Dane Clark.

EMPIRE: *Dark Corner* ainsi que *Love Plaid Serenade*.

LAVAL: *Captain Caution*, avec Alan Ladd, Victor Mature et Louise Platt. Aussi *Thank Your Lucky Stars*, avec une troupe d'étoiles.

BEAUBIEN: *Hurricane* avec Dorothy Lamour et John Hall. Aussi *Bride Wore Boots*, avec Barbara Stanwyck et Robert Cummings.

PARK: *Ginger Rogers dans Heartbeat* avec Jean-Pierre Aumont, Adolphe Menjou et Basil Rathbone. Aussi *Leave Her To Heaven*, en couleurs, avec Gene Tierney et Cornet Wilde.

5th AVENUE: *Meet the Navy*, le spectacle de la marine royale canadienne; aussi *Decoy*, avec Jean Gil et Edward Norris.

CENTURY: Les Bowery Boys dans *Spook Busters*. Aussi Sidney Toler et Charlie Chan dans *The Red Dragon*.

HOLLYWOOD: *Smoky* avec Fred MacMurray et Ann Baxter, ainsi que *A Letter for Evie* avec Marsha Hunt et John Carroll.

REX: *Le signe de Zorro* avec Tyrone Power et Linda Darnell, ainsi que *Sentimental Journey*, avec John Payne et Maureen O'Hara.

STELLA: *Fou d'amour*, avec Elvire Popesco et Henri Garat, ainsi que *Le voyageur sans bagage* avec Pierre Fresnay et Blanchette Brunoy.

EMPRESS et OUTREMONT: Dana Andrews, Brian Donlevy et Susan Hayward dans *Canyon Passage* en couleurs, avec Patricia Roc, Coogy Carmichael. Aussi *The Mystery of Mr. Valentine*, avec William Henry et Linda Striling.

SAVOY: Dennis Morgan et Jack Garson dans *Two Guys From Milwaukee*, avec Joan Leslie, Janis Paige. Aussi Dorothy McGuire et Robert Young dans *Claudia* et David.

VERDUN: *Renegades*, en couleurs, avec Willard Parker et Evelyn Keyes. Aussi *A Letter for Evie* avec John Carroll et Marsha Hunt.

PERRON: *Mask of Dijon* avec Eric von Stroheim. Aussi *One Exciting Week*, avec Al Pearce et Jerome Cowan. Aussi *Norihwest Trail*, en couleurs, avec Bob Steele.

VILLERAY: *To Each His Own*, avec Olivia de Havilland et John Lund. Aussi *Night in Casablanca*, avec les Marx Bros. Aussi *Strange Impersonation* rev., avec William Gargan et Brenda Marshall.

KENT: *To Each His Own*, avec Olivia de Havilland et John Lund. Aussi *Bride Wore Boots* avec Barbara Stanwyck et Robert Cummings.

MIDWAY: *Crime Incorporated*, avec Tom Neal et Leo Carillo. Aussi *Rainbow over Texas*, avec Roy Rogers.

NELSON: Maureen O'Hara et Dick Haymes dans "Do You Love Me", en couleurs. Aussi Lucille Ball et William Bendix dans "The Dark Corner".

ORLEANS: George Brent et Do-

rothy McGuire dans "The Spiral Staircase".

PASSE-TEMPS: "The Bandit of Sherwood Forest", en couleurs, avec Cornet Wilde et Anita Louise. Aussi "Men in her Diary", avec Peggy Ryan et John Hall. Aussi "Shanghai Cobra", avec Sidney Toler et Benson Fong.

CHATEAU et CARTIER: Ginger Rogers dans *Heartbeat*, avec Jean-Pierre Aumont, Adolphe Menjou et Basil Rathbone. Aussi *Night Train to Memphis*, avec Roy Acuff et Allan Lane.

DOMINION et MAISONNEUVE: George Brent, Lucille Ball et Vera Xorina dans *Lover Come Back*. Aussi Preston Foster, Alan Curtis et Ann Rutherford dans *Inside Job*.

Musique

ECOLE SUPERIEURE DE MUSIQUE D'OUTREMONT: M. Louis Bailly, violoniste, en récital. Au piano, John Newark. Samedi, 25 jan., à 3 h. p. m.

PLATEAU: Tino Rossi, chanteur, accompagné par un orchestre à cordes et assisté de artistes de choix. (6-7-8 février.)

UNIVERSITE DE MONTREAL: Anatole Kitain, pianiste. (24 jan.)

MONUMENT NATIONAL: Les Variétés Lyriques présentent les *Cloues de Corneville*, opéra-comique en 3 actes de Planquette. (30-31 janv.-1, 2, 4, 5, 6, 8, 9, 11, 12 fév.)

GYMNASSE SIR ART. CURRIE: Récital du pianiste Malcuzyński. (30-31 janv.)

ERMITAGE: Quatuor à cordes McGill. (Vendredi, 31 janvier.)

Exposition

FOYER DU GESU: Exposition de reliure d'art de M. Jacques Blanchet. (26, 27, 28 janvier.)

Théâtre

GESU: *Léocadia*, chez les Compagnons. (1-3-4-6-7-8 fév.)

Audition de talents au théâtre Arcade

Voulez-vous faire du théâtre? Avez-vous des aptitudes pour la scène? A tous ceux qui sont susceptibles de répondre à ces deux questions la direction du théâtre Arcade

fait l'offre suivante. Le samedi, 1er février, en matinée, la direction artistique de cette salle fera passer une audition sur le plateau avec l'aide des membres de la troupe. Les aspirants sont invités à donner leur nom, adresse, numéro de téléphone afin d'être convoqués. Chaque concurrent devra préparer une scène d'une pièce de son choix et apporter la brochure. Tout le monde sans distinction d'âge ou d'emploi peut donner son nom. Une seule condition toutefois: n'avoir jamais joué à l'Arcade. Le but de cette audition est de découvrir de nouveaux talents qui, en temps et lieu et selon leurs capacités, seront appelés à tenir divers emplois, à jouer des petits rôles. Selon la réussite obtenue ils pourront accéder à la profession de comédien. Adresser toute communication au théâtre Arcade, rue Ste-Catherine est.

(Communiqué).

Variétés Lyriques Monument National

30-31 Janv. — 1-2-4-5-6-8-9-11-12 février

Les Cloches de Corneville

Opéra-comique de Robert Planquette

Prix des places: 1.75 1.50 1.35 1.00

En vente au MONUMENT NATIONAL Plateau 9161

Il reste un nombre limité de billets pour le récital du célèbre

PIANISTE MALCUZYNSKI

le plus émouvant interprète de Chopin

JEUDI, 30 JANVIER

GYMNASSE SIR ART. CURRIE 475 ouest, av. des Pins

Billets: \$2.50, \$3.00, \$3.50, taxes incl. Actuellement en vente chez Edmond Archambault, 500, Ste-Catherine est, et chez Hartney, 1180, Ste-Catherine ouest.

FORUM - W.L. 6131 2313, Sainte-Catherine ouest

Shipsteads and Johnson ICE FOLLIES OF 1947

Du 9 au 16 FEVRIER 8.30 p.m.

Matinée: samedi, 2.30 p.m. BILLET MAINTENANT EN VENTE

PRIX: \$1.00, \$1.25, \$1.50, \$1.75, \$2.00, \$2.25, \$3.00, taxes comprises.

Il ne reste que des billets de \$2 et de \$1.25 pour le 15 février. Encore de bons billets pour toutes les représentations, notamment celle du 12 février.

ARCADIE A L'AFFICHE

Jacques AUGER et Juliette OLIGNY dans SIMONE

avec Arthur LEBEVRE et Paul COLBERT

A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

Garanties morales pour la production des films Renaissance

Lors de la dernière assemblée générale de Renaissance Films Distribution Inc., il a été précisé qu'aucun scénario ne sera mis en production avant d'avoir été approuvé, au point de vue moral ou religieux, par une Commission d'Etude et de Contrôle composée de quinze membres, tous des notabilités du monde éducatif ou artistique. Cette décision constitue une parfaite garantie que les films Renaissance pourront être vus par tous, et que leur valeur éducative ou leur qualité récréative sera également incontestable.

Le Conseil d'Administration élu pour 1947 se compose de MM. J.-A. Desève, président et directeur général, Paul Pratt, 1er vice-président, Hector Perrier, 2e vice-président, Léo Choquette, trésorier, Edgar Tessier, secrétaire, Rosaire Beaudoin, Trancère Beaudoin, Chs. Massicotte, J.-H. Duval, Ovide Robitaille, Berthold Mongeau et Henri-Paul Lemay. Le bureau de direction réuni a été vivement félicité pour le travail accompli durant la première année d'existence de Renaissance Films Distribution Inc., qui a décidé de porter son capital à \$3,000,000.

Les développements, en effet, ont été constants et durables, et les architectes achèvent présentement les plans techniques pour l'aménagement des studios de Côte-des-Neiges. On y installera notamment des appareils d'enregistrement de son RCA Victor qui sont du dernier perfectionnement, ainsi que des laboratoires très au point pour la production du film en couleurs.

L'assemblée a adopté en fin de séance une résolution de sympathie à l'occasion du décès de Son Eminence le cardinal Villeneuve, qui avait si bien compris et encouragé les objectifs poursuivis par la Compagnie.

Voici le programme que Léopold Simoneau a préparé à l'intention des membres du Ladies Morning Musical Club. Notons la création de trois mélodies du jeune compositeur canadien, actuellement en séjour d'étude à Toronto. Clermont Pélipin:

Jour heureux (Dardanus, Antonio Sacchini); Comme un petit oiseau (Extrait "Suzanne"), Paladilhe;

Léopold Simoneau, ténor, est l'artiste invité du prochain concert du Ladies Morning Musical Club, jeudi le 30 janvier 1947, à trois heures de l'après-midi, en l'hôtel Ritz-Carlton.

Voici le programme que Léopold Simoneau a préparé à l'intention des membres du Ladies Morning Musical Club. Notons la création de trois mélodies du jeune compositeur canadien, actuellement en séjour d'étude à Toronto. Clermont Pélipin:

Jour heureux (Dardanus, Antonio Sacchini); Comme un petit oiseau (Extrait "Suzanne"), Paladilhe;

Léopold Simoneau, ténor, est l'artiste invité du prochain concert du Ladies Morning Musical Club, jeudi le 30 janvier 1947, à trois heures de l'après-midi, en l'hôtel Ritz-Carlton.

Voici le programme que Léopold Simoneau a préparé à l'intention des membres du Ladies Morning Musical Club. Notons la création de trois mélodies du jeune compositeur canadien, actuellement en séjour d'étude à Toronto. Clermont Pélipin:

Jour heureux (Dardanus, Antonio Sacchini); Comme un petit oiseau (Extrait "Suzanne"), Paladilhe;

Léopold Simoneau, ténor, est l'artiste invité du prochain concert du Ladies Morning Musical Club, jeudi le 30 janvier 1947, à trois heures de l'après-midi, en l'hôtel Ritz-Carlton.

Voici le programme que Léopold Simoneau a préparé à l'intention des membres du Ladies Morning Musical Club. Notons la création de trois mélodies du jeune compositeur canadien, actuellement en séjour d'étude à Toronto. Clermont Pélipin:

Jour heureux (Dardanus, Antonio Sacchini); Comme un petit oiseau (

Ainsi va le monde...

Les Alliés et l'Allemagne L'opinion allemande

"Réalisme" anglo-saxon et "conceptions surannées"
Par André Rhimbaut

Vue d'ensemble sur l'opinion des Allemands —
Leurs réactions devant les événements
qui ont suivi leur défaite

Temps présent, de Paris, numéro du 27 décembre 1943.
L'indignation soulevée en France par les circonstances de la récente visite à Londres du docteur Schumacher et par les déclarations de ce dernier et de son compagnon de voyage, M. Iritz Neumann, a dans une certaine mesure, empêché une analyse d'ensemble de la politique britannique à l'égard de l'Allemagne. Mais, à propos de ce voyage, un fait grave s'est trouvé marqué avec une netteté particulière: la divergence entre la conception française et la conception britannique de l'attitude à observer à l'égard de l'ancien Reich va en s'approfondissant non seulement sur le plan de l'œuvre des chancelleries, mais encore sur celui de l'opinion publique.

L'hebdomadaire socialiste *Tribune*, qui nous avait habitués à plus de pénétration psychologique, a qualifié les réactions françaises à l'égard du docteur Schumacher de "hystérie". Et un universitaire écrivait à ce propos, de Cambridge, à un ami de *Temps présent*:
"Les Anglais commencent à penser bien différemment des Français, une fois de plus. Ils ont tendance à considérer la politique étrangère française comme basée sur des notions surannées, qui feront de la France non seulement un élément retardataire en Europe, mais encore la placeront 'entre toutes les chaises', entre les Russes et le bloc anglo-saxon."

N'ayant pas connu par leur propre expérience ce que fut l'invasion allemande et l'occupation, les Anglais jugent évidemment les choses d'un point de vue bien différent de celui des peuples du continent. Le correspondant qui nous rapporte tient compte d'ailleurs de ce fait et fait justement ressortir qu'il présente des avantages comme des inconvénients. Mais, en admettant que la politique étrangère française se laisse dominer par des réactions sentimentales et néglige l'analyse froide des réalités, ce n'est pas une raison pour verser dans un sentimentalisme à sens contraire, tel que celui dont nous ne voyons que trop de manifestations de l'autre côté de la Manche! La charité ne dispense pas de la nécessité de mettre chaque chose à sa place. Certaines choses écrites autrefois sur le problème allemand par Rudolf Forster — un Allemand et un esprit le plus profondément chrétien de notre siècle — sont particulièrement utiles à méditer à l'heure actuelle ("L'Allemagne et le problème européen").

Mais, un journal comme *l'Economist* a posé la question dans des termes plus pondérés que la plupart de ses confrères:
"Il est vrai que les craintes françaises en ce qui concerne l'inclination de l'Angleterre de faire du sentimentalisme" à propos de l'Allemagne ne sont pas absolument mal fondées. Mais, l'attitude française est complètement stérile. Si un homme qui a passé une douzaine d'années dans les camps de concentration ne peut pas travailler pour la reconstruction d'une Allemagne démocratique au sein d'une véritable communauté européenne, qui donc le pourrait? Et si cela est impossible, quelle alternative proposent les Français? Rester éternellement assis sur le cou de l'Allemagne? Peut-être la réplique sera constructive à la note française serait de rouvrir la discussion concernant une attitude franco-britannique commune à l'égard du pro-

blème allemand, discussion que l'immensité des débats sur l'Allemagne des années des Affaires étrangères rend nécessaire en tout cas".
On ne peut qu'applaudir à cette dernière conclusion de *l'Economist*. Il n'y a d'ailleurs personne en France qui ne conçoive combien le rapprochement des points de vue français et britannique sur un certain nombre de problèmes de politique internationale serait fructueux pour la paix du monde. Mais, pour que ce rapprochement puisse s'effectuer, il faudrait que la politique de la Grande-Bretagne soit réellement commandée par le souci d'une œuvre constructive et non par des préoccupations égoïstes d'ordre stratégique ou économique. N'oublions pas d'ailleurs que c'est surtout dans les milieux travaillistes opposés à la ligne de M. Bevin et dans certains organes indépendants que l'on souligne la nécessité d'un rapprochement avec la France.

Cette dernière n'est d'ailleurs pas seule en cause. L'évolution de la politique britannique inquiète de plus en plus tous les voisins de l'Allemagne. Cette inquiétude s'est manifestée en particulier à propos du voyage du Dr Schumacher et des déclarations du leader social-démocrate. A Prague, à Varsovie, les commentaires furent plus indignés encore qu'à Paris. Les socialistes autrichiens eux-mêmes ont protesté contre les allusions de Schumacher à un nouvel Anschluss. En somme, les "notions surannées" domineraient la politique de tous les peuples qui ont eu à craindre chez eux les conséquences d'un acte qui fut aussi qualifié de constructif à l'époque: l'accord de Munich! Car, il faut le dire, c'est beaucoup de l'esprit de Munich que l'on retrouve dans l'action actuelle des Anglo-Saxons, y compris dans celle de M. Churchill, qui fut pourtant l'adversaire le plus irréductible de Neville Chamberlain.

Munich fut, du côté anglais, le produit de deux tendances: celle du pacifisme sentimental dont les travaillistes à la Landbury n'avaient pas été les porte-parole les moins importants pendant de longues années, et celle des milieux plus réactionnaires que Chamberlain représentait plus directement et qui ne connaissent pas d'autre inspiration que les calculs les plus cyniques.

Il est assez apparent que ces deux tendances se retrouvent dans la politique britannique actuelle. Non pas que nous voyions le sentimentalisme spécialement dans le principe du soutien accordé aux socialistes allemands. Ceux-ci représentent une fraction des forces sur lesquelles les Alliés doivent s'appuyer pour la reconstruction d'une Allemagne démocratique; et la personnalité du docteur Schumacher mérite sans aucun doute le respect. Mais c'est dans la façon d'appliquer ce principe que les illusions sentimentales d'autrefois recommencent à transparaître. Il est caractéristique que dans les déclarations faites par les chefs socialistes allemands après leurs entretiens avec les hommes politiques anglais, le leit-motiv nationaliste tient une place plus grande que les préoccupations démocratiques. Et l'attraction qu'exerce le discours enflammé de l'ancien prisonnier des camps de concentration qu'est Schumacher sur pas mal d'anciens nazis, sans parler des collaborateurs passifs du régime hitlerien, est indéniable.

Quant à l'autre tendance, c'est celle qui commande toute l'action en faveur du relèvement de l'Allemagne comme Etat centralisé économiquement fort. Cette action se manifeste le plus nettement du côté américain. Mais, avec la conclusion de l'accord relatif à la fusion économique des deux zones d'occupation, elle s'est trouvée définitivement épaulee du côté britannique. On sait qu'en vertu de cet accord la Grande-Bretagne et les Etats-Unis vont affecter un milliard de dollars (à parts égales) pour importer dans les deux zones les vivres et l'outillage nécessaires pour permettre à l'industrie de cette région de se relever et de reprendre sa place dans les relations commerciales internationales, en l'espace de trois ans. Le produit des exportations réduites ainsi possédées servira non seulement à équilibrer la balance commerciale de l'Allemagne, mais encore à couvrir les frais d'occupation, sans parler de l'amortissement des fonds investis.

On voit clairement en l'occurrence quel est le but des Etats-Unis: reconstituer un important marché. Le général Clay, gouverneur adjoint de la zone d'occupation américaine, a déclaré, récemment, à la radio: "L'Allemagne ne pourrait être relevée économiquement sans l'aide de l'industrie américaine... Notre industrie peut trouver en Allemagne un grand débouché".

Pour l'Angleterre, les avantages économiques sont moins clairs. Par contre, ses désavantages sont assez nets pour que cet accord n'ait été accueilli dans différents milieux britanniques qu'avec réserve. Mais il s'agit d'un joint de plus de la collaboration anglo-américaine. Et l'on sait ce qui est à la base de cette collaboration dans différents domaines.

Que vont devenir dans tout cela les réparations pour la France, la priorité devant être accordée à partir du mois prochain à l'industrie allemande? Les livraisons de charbon de la Ruhr vont pour le moins être réduites encore, sans parler d'autres conséquences. Est-ce que les réactions françaises à ce propos vont aussi être considérées comme déterminées par des "conceptions surannées"?

En ce qui concerne l'action de la Grande-Bretagne à l'égard de la structure de l'industrie allemande, grand bruit est fait ces jours-ci au sujet des projets de nationalisation. Malgré la déclaration de M. Byrnes,

De *La Liberté*, de Fribourg, Suisse, numéro du 21 décembre 1943.
Les nombreuses correspondances d'Allemagne qui paraissent dans la presse d'outre-Rhin relatent longuement les soucis alimentaires, vestimentaires et autrement matériels de l'ancien *Herrenvolk*, les difficultés de logement et de chauffage, le marché noir, la misère des réfugiés de l'Est, la crise morale — bref, les caractéristiques les plus voyantes de la réalité germanique actuelle. On trouve aussi des chroniques de l'activité littéraire, de la vie théâtrale et artistique. On nous parle des partis politiques, de leurs programmes et de leur compétition. Mais il est difficile de dégager, de tant de récits détaillés, une vue d'ensemble de l'opinion publique allemande.

Cette opinion existe. Elle ne peut s'exprimer librement dans la presse ni dans les réunions politiques autorisées, mais les gens ne se gênent pas pour la formuler dans les conversations privées et ils s'arrogent pour l'extérioriser dans des manifestations publiques indirectes. Et puis, il y a les inscriptions sur les murs, la littérature illégale, ce qui se lit entre les lignes des journaux, des livres, des lettres particulières. Les propositions qui se dégagent de tout cela sont les suivantes:

1. L'Allemagne est aujourd'hui à la merci des vainqueurs. Il serait insensé de les provoquer par un état de rébellion ouverte. Chacun voit que les Alliés ont tout en mains dans les zones respectives. Une résistance active prématurée aurait des effets désastreux: elle amènerait les occupants à resserrer leur étreinte et leur contrôle, et, surtout, elle cimenterait à nouveau l'union entre Russes et Anglo-Saxons. Par contre, tant que l'on se montre extérieurement docile, on désarme la méfiance des Quatre, même des Russes. On les induit à diminuer le nombre de leurs troupes et de leurs fonctionnaires civils, et à remettre une proportion sans cesse croissante des affaires entre les mains des Allemands. De plus, on entretient le désaccord entre les occupants, on les engage à rivaliser pour gagner la faveur des vaincus. On accélère, de la sorte, le retour du moment où le peuple allemand redeviendra le maître de ses destinées.

2. Le but primordial de toute politique doit être de rendre à l'Allemagne sa liberté. En soi, chaque moyen est bon s'il promet le succès, même l'acceptation de la démocratie ou du bolchevisme. Seulement, la démocratie étant un non-sens et le communisme étant antipathique — car juif et russe, — l'une des deux idéologies risquant au surplus, de mener l'autre en cas de troisième guerre, il faut être prudent et ne pas aller plus loin qu'une adhésion superficielle aux systèmes préconisés par l'étranger. Veillons à ce que les jeunes ne croient pas réellement aux bobards démocratiques et bolchevistes.

3. Un conflit armé entre Russes et Américains est vraisemblable. Ici, l'opinion est divisée. Les gens raisonnables redoutent une nouvelle guerre; celle-ci se ferait sur le dos et, en grande partie, sur le territoire du peuple allemand. Rien n'en sortirait que la ruine totale du pays et de ses habitants. Mais nous ne sommes pas seuls à gagner: les peuples de leurs vœux pareils catastrophes. Chez les uns, il y a une croyance mystique: du choc entre ses ennemis, sortira une renaissance du germanisme. D'autres avancent des arguments moins affectifs: il y aurait une brève guerre atomique, sans combats terrestres de longue durée; l'Allemagne serait tellement bas, qu'elle n'a plus rien à perdre, mais tout à gagner: les deux coalitions adverses offrirait monts et merveilles aux Allemands, pourvu qu'ils se fassent chair à canon; le tout est de récupérer, fût-ce par la grâce des Anglo-Saxons ou des Russes, un noyau d'armée propre. Cela suffirait pour préparer la résurrection militaire du IVe Reich. Notons d'ailleurs que ce sont surtout les jeunes et les durs parmi les nazis qui roulent dans leurs cerveaux ces idées nées d'un sentiment de désespoir. La plupart des Allemands pensent que le pays a d'abord besoin d'une période de calme et de reconstruction, avant de songer à la revanche.

4. En attendant de rétablir l'unité politique de la nation — postulat indispensable — il faut préserver son unité spirituelle et morale. Tout séparatisme, rhénan, bavarois ou autre, est un crime. Le fédéralisme n'est qu'une guerre civile déguisée. On peut-on admettre, provisoirement, une certaine décentralisation, une autonomie restreinte des "pays" et un régionalisme culturel. On ne

à ce sujet, la bienveillance des Etats-Unis en ce qui concerne ces projets est encore fort problématique. D'ailleurs, il n'est encore question, même après le voyage en Allemagne de M. Byrnes, ministre chargé des Affaires allemandes, de mesures précises, même préliminaires. Mais, en admettant que les projets en question soient autre chose qu'un apaisement provisoire à l'adresse des travaillistes "rebelle" et qu'ils soient réalisés, pourrions-nous voir une garantie réelle du pacifisme de l'Allemagne reconstruite? Une industrie nationalisée ayant reconquis sa puissance aux mains d'un socialisme qui présente des aspects particulièrement inquiétants dès à présent représenterait un danger qu'il serait difficile de nier.

C'est la combinaison de tous ces aspects enchevêtrés du problème allemand qui rend les Français, comme les autres nations qui furent victimes de l'hitlérisme, aussi sensibles aux fausses notes de la politique menée à l'égard de l'Allemagne.

doit accepter les Etats créés par les Alliés (Grande-Hesse, Basse-Saxe, Wurtemberg-Bade, Thuringe) comme stades préparatoires pour le retour à un Etat allemand unitaire.

5. Les frontières provisoires, fixées par l'accord de Potsdam, sont injustes, impossibles et inadmissibles. D'autant moins se résignerait-on à d'ultérieures amputations, par exemple au profit de la Hollande et du Danemark.

La-dessus, tout le monde est d'accord, y compris les démocrates sincères et les communistes. Parlez à un Allemand antifasciste, fût-il un ancien de Buchenwald ou un Juif, et il vous dira: "Le minimum que l'Allemagne ait le droit de garder, c'est le territoire d'avant Hitler. La Rhénanie, la Sarre, la Ruhr, la Silésie, la Prusse orientale et le Schleswig sont des provinces archi allemandes. Nous ne pouvons empêcher qu'on nous les enlève, mais nous gardons leur souvenir dans notre cœur. Nous autres pacifistes, démocrates, antirevanchards, ne voulons pas de nouvelle guerre; nous sommes toutefois sûrs que la justice si l'on gagne la confiance de Moscou que l'on pourra recouvrer une partie de la zone administrée par les Polonais, car les Soviets seuls sont capables d'imposer à ceux-ci une révision de la ligne de démarcation actuelle." Réplique des non-communistes: "Impossible d'y compter, car Staline et Molotov ont qualifié de définitives les frontières de la Pologne sur l'Oder et la Neisse..."

6. Qu'on ne vienne pas nous parler de nos crimes, de responsabilité collective, de châtiment et de semblable préchi-prêchi. Notre tort a été de nous faire battre, et c'est cela qu'on nous fait expier. Nous ne sommes ni pires, ni meilleurs que nos voisins. Nous avons traité avec maladresse les peuples soumis, il y a eu à leur égard des fautes et des excès regrettables. Mais tout cela est plus que compensé par le traitement que les Alliés nous ont fait subir, par leurs bombardements d'abord et maintenant par toute leur façon de nous gouverner. Si nous avons eu nos criminels de guerre, eux ont eu les leurs, non moins coupables. On nous reproche d'avoir soutenu Hitler, mais l'étranger lui-même n'était-il pas à genoux devant lui? L'Angleterre a conclu avec lui des accords non seulement économiques, mais politiques et militaires. Chamberlain et Halifax sont allés en pèlerinage à Godesberg et à l'Obersalzberg, comme Deladier et Bonnet. Pilsudski et Beck ont signé un pacte avec Hitler, Goebbels ont été reçus en Pologne comme rois, et les populations intéressées n'ont pas caché leur enthousiasme, quand on les a rattachées au Reich.

7. Le cas de l'Autriche est un exemple entre mille de l'immoralité foncière du régime instauré par les occupants. Hypocrisie, corruption, incapacité, arbitraire: voilà ce qui caractérise l'ordre nouveau. On peut dire ce qu'on veut contre les nazis, mais au moins ils savaient faire régner l'ordre, ils organisaient la production et la distribution des biens. Personne, en Allemagne, n'avait faim, tandis qu'aujourd'hui on n'a rien de se mettre sous la dent. Au lieu de nous gratifier d'élections qui ne sont que de sinistres farces, et de Constitutions dont nous n'avons que faire, qu'on nous donne à manger, à nous habiller, à nous chauffer, à nous loger. Certes, Goering arrivait à nous nourrir en pillant les pays occupés, mais les Alliés ne sont même pas capables de faire l'inverse, puisqu'ils sont obligés d'y mettre du leur (blé, sucre, corps gras...), pour nous assurer nos misérables rations. Les seuls qui ont réussi à mettre un peu d'ordre dans leur zone et à faire démarrer l'industrie et l'agriculture, ce sont les Soviets, parce qu'ils ne s'embarrassent pas de sottises démocratiques et qu'ils ont un régime totalitaire. En revanche, les Russes sont des barbares: jamais nous n'oublierons leur conduite durant les premières semaines d'occupation. Aujourd'hui encore, ils démontent nos usines et déportent nos ouvriers et leurs familles. Mais enfin, Russes et Français ne nous surprennent pas, et les satellites non

Le Service de santé parle à Montréal

Ceux qui songent à se marier ne devraient pas oublier de prendre toutes les mesures propres à assurer leur santé et leur bonheur.

Parmi les précautions qui s'imposent à leur attention, l'analyse du sang vient en première ligne. Les futurs conjoints doivent donc, dans leur intérêt, se soumettre à l'épreuve de Bordet-Wassermann.

Nombre de gens, pour une raison ou pour une autre, ignorent qu'ils sont syphilitiques. Une prise de sang est indolore et inoffensive. En revanche, l'examen du sérum (partie liquide du sang) peut dépister maints cas de syphilis qui, autrement, passeraient inaperçus, jusqu'au moment où apparaîtraient de graves manifestations.

Au point de vue individuel, conjugal, familial et social, il importe que tous les fiancés suivent les directives des gardiens de la santé publique, et acceptent, de bonne grâce, cette formalité. Cela serait de nature à sauvegarder la santé des intéressés, et à prévenir bien des malheurs dans les jeunes ménages.

plus: on prévoyait que Polonais, Tchèques, Belges, Danois et *tutti quanti* nous donneraient le coup de pied de l'âne. Mais ce sont les Yankees et les Anglais qui nous ont étonnés par leur insuffisance. Ils sont nos cousins, de sang nordique et de race germanique, les premiers peuples du monde après nous. Eh bien, voyez ce que leur démocratie a fait d'eux! Les Britanniques nous assomment avec leurs phrases humanitaires; au fond, ce sont des égoïstes et de froids calculateurs: qualités que nous respectons, si elles ne s'enveloppaient de tant d'hypocrisie.

Au surplus, ils sont bêtes, lents, paperassiers, dépourvus d'imagination et les plus piètres administrateurs qui soient. Quant aux Américains, ils semblent nous avoir expédié leurs bureaucrates les plus fatigués — voyez leurs questionnaires et formulaires à n'en pas finir, ou bien des gangsters et des Juifs. A côté de cela, il y a certes, parmi eux, de braves garçons qui comprennent notre point de vue et repartent convertis (c'est-à-dire nazifiés), mais ils n'ont rien à dire ici, où la judéo-maçonnerie des hautes sphères yankees étouffe leur voix.

On pourrait allonger à volonté le catalogue des "pensées d'un Allemand moyen". Il y aura des nuances: chez les uns, ce sera l'ironie qui dominera, chez d'autres, l'amertume, la colère, la résignation, le cynisme. Mais la note fondamentale est toujours la même — sauf en de rares cas, qui ne peuvent prétendre à représenter l'opinion —: l'Allemand est resté tel qu'il était, nationaliste, chauvin et persuadé de sa supériorité intellectuelle et morale sur les autres peuples. Cependant l'esprit communautaire cède la place à un égoïsme effrayant, et la franchise brutale à un plat opportunisme qui ne craint pas de flatter la vanité de vainqueurs détestés et redoutés, mais non respectés. Ceci dit, nous n'attrapons pas le pharisaïsme de jeter la pierre aux Allemands: coupables ou non, ils sont soumis aujourd'hui à des épreuves pires qu'après l'autre guerre. Enfin, les Alliés n'ont vraiment rien fait pour rendre attrayant aux Allemands le régime démocratique, et pour manifester par des actes sa supériorité matérielle et morale sur le nazisme. C'est là la conséquence majeure du désaccord entre Orient et Occident. Si les vainqueurs avaient suivi vis-à-vis de l'Allemagne abattue une politique cohérente et concertée, ils n'auraient certes pas transformé le caractère national germanique; ils auraient du moins gagné le respect d'un peuple qui admire surtout la force.

G. M.

P. A. Asselin
Commencant aujourd'hui 9 a.m.



RICHES MANTEAUX A PRIX
EXTREMEMENT REDUITS
DE JANVIER
RARES AUBAINES

Rat Musqué (dos)
6 seulement — 12 et 14

\$249

\$295
2 seulement — 12 ans

\$359
4 seulement — 12, 14 et 16

Mouton de Perse (noir)
3 seulement
12-14-16 ans

\$315

1 seulement (brun)
14 ans

\$475

LAPIN teint Ocelot
4 seulement
12-14-16 ans

\$235

P. A. ASSELIN
1439, rue AMHERST
FA. 3517 près Ste-Catherine

FACILITES
DE PAIEMENT
Demandez nos nouvelles
conditions de paiement.

Où l'on
s'habille bien

Coupe
spéciale
à chacun
Façon
soignée
Atout "Vainc Service"
à votre disposition
ERNEST MEUNIER
MARCHAND-TAILLEUR
994 Rachel est - FR. 9343

LESAGE
POUDRE
TULIPE NOIRE
Une poudre délicatement parfumée qui redonne à votre peau son velouté naturel. Vous retrouverez un teint satiné et doux. Toutes les élégantes la recherchent.
TULIPE NOIRE
DE CHENARD

Encourageons de préférence
ceux qui affichent cette carte.

Où acheter?
ICI
LA LIGUE DE L'ACHAT CHEZ NOUS
parce qu'ils
font leur part.

Thés,
Cafés,
Epices

Le 2e tome de la collection
"Ta mission aujourd'hui"
Ton milieu
par l'abbé R.-E. Llewellyn
Un exposé alerte, clair et attrayant des responsabilités de la jeune fille.
Dans la cité de Dieu
Vis-à-vis du foyer
Au sein de la communauté nationale
Dans la cité humaine
Volume de 183 pages.
Au comptoir : \$0.60
Par la poste : \$0.65
SERVICE DE LIBRAIRIE
DU "DEVOIR"

J.-E. Piette & Frères
IMPORTATEURS
HA. 6718
4355, rue DROLET — Montréal

Le CHOIX
du connaisseur
EL Pietto
11c
Manufacturé ainsi que le cigare
PULLMAN par Havana à 18c par
J.-E. PIETTE et frères, Montréal.

BEURRE-OEUF-PROVISIONS
LOWIGNANT
FRÈRES
BEURRE 43c
Première qualité
3475 rue ONTARIO EST
3529 rue MASSON
6312 rue ST-HUBERT
5180 rue ST-LAURENT
3525 av. MONT-ROYAL EST
1127 av. MONT-ROYAL EST
1374 rue ONTARIO EST
2509 rue ST-CATHERINE EST
1833 rue Wellington
FERMES LE SOIR A 6 HRS. vendredi à 7 hrs — Prix sujets à changement.

la marque de l'homme
bien vêtu

CONSTIPATION
CE SOIR
AU COUCHER
Une à deux tablettes
ROBOL
Résultat
demain matin
35c la boîte, 3 boîtes \$1.00
Cie Chimique FRANCO
Américaine Ltee
1566 rue Saint-Denis,
Montréal

Veillez m'envoyer un
échantillon de ROBOL
Nom
Adresse
(DI)



À travers les livres et les revues



"Cythère"

par Roger Brien

Roger Brien s'en donne à cœur joie dans *Cythère*, œuvre dont le lyrisme a rompu toutes les digues qui pouvaient encore gêner son cours, et d'un poète qui ne cesse de nous confondre par sa ferveur, sa fécondité et sa volonté de puissance.

On connaît la fable. A peu de distance d'une petite île de la mer Egée, la Cerigo de nos cartes géographiques, est née de l'écume de l'onde Vénus, déesse de l'Amour et de la Beauté. Cypris a inspiré bien des jolis vers aux rimeurs de madrigaux et de pièces de circonstance pour feuillets d'album, et combien de compliments aussi bien tournés par de jeunes soupriants à la belle de leurs rêves. Maintes fleurs de rhétorique ont aussi fleuri en son honneur sous la plume d'oiseaux de la XVIII^e siècle qui a respiré leur arôme précieux au temps de leur fraîche éclosion, mais depuis belle lurette devenues d'inféconds lieux communs.

Afin de commémorer le prodige du ciel les pauvres insulaires, saisis d'une émotion tout esthétique en présence de la beauté vénusienne, mais se sentant obligés de faire quelques vers en reconnaissance du redoutable honneur que venait de leur conférer la déesse, décidèrent de lui ériger un temple. Et c'est depuis lors que d'innombrables pèlerins à la poursuite d'un mirage du bonheur se sont embarqués pour Cythère.

Les mythes ont la vie dure. Ils naissent, grossissent, prennent de l'âge, et même se corrompent.

Au centre de la toile on ne voit tout d'abord, nettement dessinée, que le fait initial de la naissance marine, un événement occupant en somme peu de place dans l'espace, qu'un simple camée aurait pu contenir. Les poètes dans la suite à qui mieux mieux se mirent à broder tout autour.

L'on vit bientôt Cythère environnée d'un cortège turbulent et gracieux: les Jeux, les Ris, petits amours qui folâtraient, colombes qui tournoient, les Grâces suspendant guirlandes de myrte et bouquets de roses, les Heures elles-mêmes en chômage qui se voulaient plus marquer le temps.

A Watteau cependant nous devons l'image la plus aérienne de l'embarquement pour Cythère. Mab, la reine des fées, a inspiré ce songe impalpable et si réel à la fois que préside sur un socle à figure de femme le buste de Vénus complaisante. Le pinceau de l'artiste, la fantaisie du poète ont fondu leur génie pour que sur cette eau argentée flotte une vapeur lumineuse et que se meuvent les minuscules personnages de la comédie de l'Amour à son aurore, tendres porcelaines de Saxe qui, dans la souplesse de leurs formes gracieuses, s'affairaient à de menus préparatifs du plaisir.

ou gagnent deux par deux, tout en prenant des poses nonchalantes, les ombrages secrets où ils pourrissent. Echanger des propos fades sous les ramures chanteuses, comme susurre Verlaine sur une musique de Debussy, dans ces deux vers bien connus où le précis à l'imprecis se mêle.

Malheur à toi, Cythère! Un jeune zéloteur de la foi que tu abhorres descendu sur ta rive. Il porte dans sa main l'anathème; il veut purifier le monde.

Roger Brien à Cythère, c'est Polyteux renversant les idoles. Vénus, déesse de l'Amour, lui répugne. Incapable de la convertir, il lui arrache son diadème, il poignarde ses colombes. Il chassera l'impuissante de son royaume où il installera une nouvelle reine. Il s'interdit même de jamais prononcer son nom. Adieu les Jeux, les Ris, l'enfant Eros! le cortège de Cypris, il faut le supprimer! Mais aussi, reconnaissons-le Vénus s'est trop mal conduite et son culte a trop dégénéré depuis l'âge d'or où elle est apparue sur la terre dans la pureté de son symbole antique. Il s'interdit même de jamais prononcer son nom. Adieu les Jeux, les Ris, l'enfant Eros! le cortège de Cypris, il faut le supprimer! Mais aussi, reconnaissons-le Vénus s'est trop mal conduite et son culte a trop dégénéré depuis l'âge d'or où elle est apparue sur la terre dans la pureté de son symbole antique.

Que sont devenus tous ces pèlerins qui se sont acheminés vers l'île du plaisir?

Qu'est devenue la féerie de Watteau?

Baudelaire, cet archange déchu, affamé de la pureté des anges, l'analyste du péché qu'il savourait avec une joie cruelle, va nous le dire à sa façon.

Un spectacle affreux apparaît un jour à un voyageur qui se trouvait à bord d'un navire à faible distance de Cerigo.

De la Cythère antique il ne restait plus qu'un gîte infâme où s'accrochait un pendu.

Nous ne verrons pas dans *Cythère* les séduisantes créations de l'imagination païenne s'ébattre dans un site champêtre. Elle est maintenant toute recouverte de quais, de routes, de palais fantastiques aux immenses salles qui recèlent les richesses de la caverne d'Ali-Baba, suffisantes pour plonger dans le ravissement les plus jeunes lecteurs de contes illustrés.

Les quais sont d'or, d'onyx, de jade, les escaliers sont de cristal... Les boulevards sont de marbre... Enfin quel seul n'est en cette Cythère que ces temples d'acier? La moindre chose est un bijou...

un décor où le caprice du narrateur n'a rien à envier pour l'outrance de l'image au plus pur surréalisme.

De la Cythère antique il ne reste guère que le nom. De la nouvelle il a fait le séjour d'une idée abstraite, la Beauté.

Comme taillé dans le cristal. Le galbe de son corps défiait toute ligne. Rien de charnel dans cette chair d'albâtre.

mais qui reste, malgré cette évocation vaguement sculpturale et trop peu suggestive, une abstraction. L'architecte a édifié son idéal Cythère d'après des données à grandes lignes philosophiques.

La Beauté c'est la Poésie. La Beauté, ou la Poésie, fond du ciel, bolide humain. Nouvelle reine de Cythère, elle reçoit en audience, assise sur un trône d'albâtre, le distingué visiteur. Elle échange avec lui des paroles sublimes, écoute ses doléances, lui prodigue ses consolations, puis se penche sur son cœur, le baise sur la bouche. Le poète dirait bien qu'il a vu une déesse. C'est de la rhétorique, une concession à l'ancien paganisme. Une déesse ne peut assurément pas être le symbole de la Poésie parfaite, attribut de Dieu.

Disons ici que l'auteur de *Cythère* dans un avant-propos judicieux nous prévient qu'il parle au nom de tous les poètes. La Beauté a sa cour tout comme celle qui ne faut pas nommer avait son cortège. Elle se compose de neuf Beautés qui symbolisent les rêves du poète. Ces rêves, il faut le reconnaître, sont fort brillants.

Le monument se tient, il peut durer. Vous en trouverez les morceaux épars dans le volume. D'ailleurs la Poésie n'a rien à démontrer, ni à échafauder. La raison peut bien l'éclaircir, trop de raisonnement la tue.

La poésie se sent, ou elle n'est pas. Elle se sent chez Roger Brien lorsque le lecteur se laisse entraîner à la forte cadence de ces strophes lourdes d'expression que la Poésie alterne avec le poète, à la louange de tous les poètes:

Mon fil et les nœuds d'insolence, N'étaient-ils pas des fainéants? Que la beauté soit un culte. Quels fruits naissent de leur néant.

Qu'en sais-tu cherchant leur comète On surnomme ces entités, Les fous errants de la planète, Les mendicants d'obscurité.

Mais quand le Temps dans sa balance Marquait le vrai poids du humaine Ils retrouvaient leur assurance. Tous ces rêveurs de grand chemin.

Et le front chargé de pure gloire Ils repoussaient vers leur charnier Les insatiables de leurs débâtes, Ils devenaient leurs jouteurs.

Ce sont là de nobles vers. Ils vibrent, robustes, vengeurs. Ils émeuvent par leur apreté. Ils étonnent par leur nouveauté.

Mais le chant peut encore atteindre à plus d'élévation. Nous ne pouvons résister au plaisir de citer de nouveau:

Et là, miroir vivant de la Toute-Puissance, Couvrant de son manteau ce monde d'Indigence, Le Vierge dirigeant aux rives éternelles Cette marche à l'Amour qui régit l'univers.

Et la foule montait joyeuse et solennelle, Sans aucune prière à ses rêves divers. Mais tout auréole de ce cercle de feu. Qui projeté de Dieu ne ramène qu'à Dieu.

Le tempérament lyrique de Roger Brien est sans exemple dans notre histoire de la littérature. Il représente, d'ailleurs, une classe de poètes qui semblait disparue de ce monde. Nous voulons dire les vates, l'aède des temps homériques qui puisait le don sacré en buvant à la fontaine Castalie; dans l'Inde, le chanteur exalté des hymnes védiques, enivré du soma, anéanti par Brahma. Il fut encore, écrit la Bible, les Rois et les Prophètes. Débora et son cantique, Balaam et sa malédiction, interdite sur ses lèvres, muée en louange du peuple d'Israël.

Il y a une filiation imprévue, réelle bien que lointaine, entre l'auteur de *Cythère* et ces grands illuminés.

Mais avant tout il est l'improvisateur, le Délirant, le Fou sublime que l'on écoute, subjugué par l'éclat de son verbe, celui qui parle à la foule, au nuage, et aussi dans le désert quand les hommes ne veulent plus entendre son langage.

Qui peut dire les psaumes de la pénitence, les cantiques à la Vierge, les hymnes profanes et sacrés, les odes pindariques, les lambes vengeurs, les légendes héroïques, les épopées qui se pressent dans son cerveau!

On la comprend sans peine. Un tel poète n'a pas le temps de s'attarder à des vœtilles de la forme, à cette science du vers, à la valeur secrète du mot, auxquelles on attache tant de prix ailleurs.

Qu'est-ce encore que Cythère? Une vision d'apocalypse.

Avant et au commencement de l'ère chrétienne, nous dit-on, il y a eu des révélateurs qui ont écrit des apocalypses, c'est-à-dire des révélations. Elles leur venaient du ciel, affirmaient-ils. La plupart cependant ne faisaient qu'imiter le grandiose des Livres Saints. Ce fut un genre littéraire en honneur durant plusieurs siècles, comme il en fut un d'écrire son testament en vers au temps de François Villon. L'histoire a retenu le Grand-Testament et le Petit-Testament; l'Eglise a déclaré canonique la seule Apocalypse de saint Jean.

L'auteur de *Cythère* a-t-il voulu renouveler un genre littéraire périmé depuis de longs siècles? On pourrait le croire.

Moins les prophéties, les Animaux, les Elres inanimés qui parlent, et autre chose, évidemment. Roger Brien à Cythère, serait-il un saint Jean à Pathnos? Expliquons-nous. Nous ne voulons pas dire qu'il ait voulu ajouter une huitième vision à celles de l'Apôtre. Il n'a été que le voyant de paysages d'apocalypse.

Cependant, la Beauté suprême, attribut de Dieu, lui est apparue sous la forme symbolique d'une Femme, descendue des profondeurs du ciel, rappelant ainsi la Femme revêtue du soleil, symbole de l'Eglise, de saint Jean.

On reconnaît facilement le genre sublime que l'auteur de *Cythère* doit à ce dernier dans les vers suivants:

Et dans ce temple à mi-chemin des astres, Bâti dans les hauteurs d'un ciel inaccessible... Ces milliers de soleils qui lambaient les murs... Ce n'était que volcans embrasés l'habitation... Et je vis les splendeurs s'étendre aux galeries... Tout à coup des hauteurs comme d'un phénix... J'ai vu glisser vers moi des ailes de phosphore... Seul le bolide humain s'agitait dans l'espace... Seul les regards scrutant le bolide humain...

Ce bolide humain, ce bolide ar-

gent, qui provoque notre étonnement, est une métaphore apocalyptique. Elle rappelle par son insolite cette pierre de jaspe et de sardoine à laquelle était semblable le Seigneur, tel qu'il apparut à saint Jean.

Remarquons encore la similitude de la présentation des personnages de premier plan chez l'auteur profane et l'écrivain sacré.

Chez celui-ci: "Et aussitôt je fus ravi en esprit et je vis un trône dans le ciel, et quelqu'un assis sur le trône. Autour du trône étaient encore vingt-quatre trônes, et sur les vingt-quatre trônes vingt-quatre vieillards assis".

Chez celui-là: "Et c'est là que je vis sur un trône la vision du rêve... Et je vis aussitôt neuf trônes apparaitre, et les Neuf Beautés, assises sur ces trônes d'ivoire. Les milliers de penseurs, la cohorte des poètes, le front couronné de laurier, apparus à notre voyant dans les galeries célestes, nous semblent la réplique affaiblie des légions d'anges de l'Apocalypse."

Et de Cythère et de Pathnos nous parvient l'écho des harpes séraphiques.

Roger Brien est pénétré du sublime des Livres Saints. Ses vers en gardent le reflet. Puisque le sort veut que tout poète au Canada ait subi des influences littéraires, il n'y a rien de mieux que ce soit de saint Jean que de tout écrivain profane.

La critique des poèmes est chose délicate. L'éloge nous convient mieux que le blâme. Mais il y a le public qui veut savoir.

Une habitude professionnelle un peu simpliste nous incite à dresser le bilan d'une œuvre littéraire comme on établit l'actif et le passif d'une fortune. Empressons-nous de dire que chez l'auteur de *Cythère* l'actif l'emportera de beaucoup sur le passif à cause de la qualité vraiment exceptionnelle de son lyrisme quand notre article sera terminé.

Cent fois des groupes de vers de Roger Brien charmant l'oreille, gagnent notre suffrage; cent fois des négligences regrettables de sa part nous déconcertent.

Le poète a la religion du nombre; il abuse de son prestige. Tout est bon pour nourrir cet orgueil, le mieux et le pire, la cheville, l'adjectif sans honneur, le mot choisi au hasard, le mot martelé, dévié de son sens, le verbe entier enfoncé comme un coin dans le flanc de la strophe, l'idée uniquement suggérée par la rime, des assemblages de vocables qui dansent dans le vide.

Qu'il est tout ça de balades (etc.) Sur les quais d'or, d'onyx, de jade, On des Hyades rient sans trêve. Le lyrisme, qui doit être un beau désordre, n'est plus ainsi que confusion, chaos, et dadaïsme.

Roger Brien est un penseur. Il peut le contester? Il pense, mais il ne réfléchit pas. C'est un penseur un peu distrait. S'il réfléchissait toujours aurait-il laissé tomber de sa plume ces lignes incorrectes:

Ah! sous les battements de ces grands, inspire! Sans perdre ici tous ces flots de détails... prosaïques: Après en avoir vu les plus belles arêtes... J'en pourrais mieux, des vers, étudier la structure... Divinité, peut-être au Parnasse où je grimpe.

sans nuance: La joie et la stupeur nuancèrent les visages.

sans prestige: Tout est parfait. Tout est classique. C'est le sommet de la culture.

sans vergogne: Ici, (à Cythère), tous les amants se moquent des vautours.

Ici, ne souffre aucun cyclone (etc.) Ah! qu'il en colle à la carène (des sirènes).

On a compté jusqu'à huit sirènes dans l'antiquité. On les nommait. Notre auteur en a vu des milliers et des milliers, en si grand nombre qu'Apollon ne soutiendrait tant de lumière. Reconnaissons que les Sirènes depuis Homère ont beaucoup frôlé. De fait, s'écroulent ici de du-gongs, ou de coquillages?

Comme on le voit chez notre poète l'idée bouillonne. Elle a tôt fait de prendre l'air.

Un carabin de Radio-Etat, ou M. de Bièvre, son ancêtre, le fameux calambouriste du temps de Louis XVI, s'il eût vécu de nos jours, ne manquerait pas de dire ici: Il y a du Pathmos dans Cythère.

Pour lui, les Parques sont trois meurtrières. L'expression est forte. On doit savoir pourtant que la première préside à la naissance, la deuxième tient le fil de l'existence, la troisième le coupe. Il faut bien que quelqu'un le coupe, ce fil! Depuis l'ère chrétienne c'est Dieu qui remplace les Parques. Pourquoi parler de meurtre dans tout cela?

Que dirait Paul Valéry, s'il voyait La Jeune Parque, naissance du poème — traitée avec cette désinvolture!

Mais à quoi bon continuer? Notre poète n'est pas le seul au Canada à qui ses confrères de France pourraient adresser leurs remontrances. Nous avons la réputation de nous contenter d'une langue imprécise.

Voici ce que dit Louis Dantin dans *Poètes français de l'Amérique du Nord*, passage cité par Jeanne Lacroix dans *Poète au Canada*, un volume paru récemment: "Pourquoi nos poètes sont-ils en général si peu soucieux du détail, de chaque détail de leurs vers? Pourquoi se contentent-ils si souvent d'une composition d'a-peu-près et d'ensemble? Pourquoi n'arrivent-ils pas même dans un sonnet à regarder chaque vers comme une entité individuelle, ayant droit pour elle-même à un soin exact et minutieux? Poètes, surveillez la loupe vos noms, vos adjectifs, vos verbes et jusqu'à vos articles!"

Quant à l'auteur de *Cythère*, il nous est impossible de croire que son inspiration puisse souffrir de

quelque imperfection congénitale. Sa muse n'est pas boiteuse.

Est-ce donc par esprit d'humilité ou de mortification qu'il consent à ce que dans ses vers l'on ne pèse guère plus que le vil plomb aux plateaux de la balance.

Un saint, désireux de perfection morale, évite le plus qu'il peut les moindres fautes vénielles. Pourquoi le Poète que la Poésie appelle: Mon fils! ne tenterait-il pas, dans son art, de l'imiter?

Lecteur judicieux, ne vous méprenez pas! La seule nécessité de mettre de l'ordre dans notre discours nous a fait aligner les manèges de Roger Brien à sa propre poésie traditionnelle et ses irréverences envers sa reine, disséminées au long d'un poème d'envie.

Cette nécessité a pu vous faire croire que nous avions uniquement en vue d'agrémenter notre sotissier universel.

Nous n'écrivons pas pour le sot plaisir de chagriner un écrivain que nous estimons entre tous, que nous considérons même comme un ami, mais dans l'espoir qu'il y aura profit pour lui à entendre de justes observations. Il y a chez Roger Brien quelque chose d'inadmissible. Une certaine infatuation le porte à croire, dirait-on, que le génie seul compte en poésie, et aussi le soufflé, le soufflé qui soutient le chant.

Le souffle? Il peut en donner à dix poètes canadiens-français qui en manquent, ou qui n'en ont plus. Il n'y paraîtra pas. Le chant? Il en connaît toutes les gammes. Le génie? Nous le lui accordons volontiers. Mais il manque par trop de surveillance dans son art. C'est là sa faiblesse.

A notre retour de Cythère la chrétienne, un peu las des secousses du voyage, encore tout ébloui d'avoir vu tant de merveilles, nous avons éprouvé le besoin de nous délasser et de nous reposer.

Notre hôte généreux de Cythère ne saura jamais le plaisir qu'il nous a procuré en nous offrant à boire une eau d'une limpidité tellement cristalline, puisée à la cascade qui tombe dans l'un de nos lacs le plus sauvage des Laurentides, qu'elle s'est mise à chanter.

Et nous avons entendu des vers qui gazouillaient parmi les feuilles comme les premiers nids au printemps:

Ah! cette eau qui toujours rit et rit de nos peines! Comme elle a le cœur frais et délicat haleine! Ah! cette eau qui toujours rit et rit de nos peines!

Comme elle en tisse d'hymnes et de désirs! Ah! cette eau toujours vive aux incantations lointaines! Comme elle en tisse d'hymnes et de désirs!

Quoi de plus gai que les chanaons d'une fontaine? Ah! cette eau qui s'écoule en tendre turbotinais! Quoi de plus gai que les chanaons d'une fontaine!

J'y voudrais déceler tous les traits des amants. Qu'elle a su réfléchir à ses contours charmants! J'y voudrais retrouver tous ces traits des amants.

Nous referions dix fois le pèlerinage de Cythère en compagnie d'un poète aussi harmonieux si nous pensions y obtenir la grâce de pouvoir composer quelques-uns de ces tercets modulés sur un rythme de Verlaine.

C'est visible. Roger Brien possède tous les dons. Plusieurs, les plus précieux peut-être, sont encore en herbe. A la bonne herbe viendra se mêler la mauve. Sarclons, sarclons! et nous aurons de beaux parterres.

L'esprit rasséréné, le cœur plein d'indulgence, nous pouvons maintenant conclure.

Pour mieux nous griser de la musique orchestrale des strophes de notre poète il faut mettre de côté le scalpel de l'analyse, l'ampoule trop éclairante de la raison. Il nous faut plonger avec un peu de cette ferveur qu'il possède à un degré intense dans ce tourbillon de rythmes, d'images, de pensées, que semble nous apporter le vent des hauteurs, et ne pas être trop sensible s'il nous jette ses grains de sable à la figure.

L'auteur de *Cythère* est le plus vivant de tous nos poètes.

Si nous relevions, isolément, les métaphores neuves, d'une puissance explosive, les strophes parfaites, les pages excellentes qu'il a écrites, il nous en rendrait plus facile de constater qu'il est l'un de nos plus grands lyriques.

Il est coutume chez les poètes d'invoquer la muse, ou la chance,

Un beau livre sur les vèpres...

"Les vèpres"

par Pierre-E. Théorêt, D.Th.

La Croisade en faveur des Vèpres se poursuit avec un intérêt et des résultats appréciables. Tous les journaux et toutes les revues s'y livrent avec ardeur.

Parmi les ouvrages sur le sujet, celui de M. l'abbé Théorêt est reconnu comme le plus complet.

On lira avec plaisir la remarquable recension que vient de rédiger un éminent professeur d'Ecriture Sainte, le R. Père F. Bourret, C.S.S.R.

A un excellent plaidoyer en faveur des Vèpres, M. l'abbé P.-E. Théorêt, D.Th., dans une seconde édition, canadienne celle-là, et présentée par Fides, a joint un com-

mentaire des plus recommandables des psaumes qui se chantent aux Vèpres du dimanche et à celles de la Sainte Vierge. Si ce livre a toute la vogue qu'il mérite, il contribuera à remettre en honneur cet Office si mal compris de nos jours.

Les Vèpres sont de moins en moins fréquentées, elles sont même parfois supprimées, constate notre auteur, soit parce qu'elles sont mal chantées, soit parce qu'on les chante en latin, ou encore parce que le sens profond des chants sacrés échappe au profane. Il faut admettre que jusqu'ici le peuple n'a pas été suffisamment préparé à interpréter les psaumes selon leur valeur virtuelle d'expression. C'est ce qui explique qu'au lieu de se nourrir spirituellement au temps des Vèpres, il s'y ennuie et s'en dégoûte, au point qu'il finit par ne plus se donner la peine d'y assister.

L'intelligence des psaumes ayant toujours paru à l'auteur "comme la lacune fondamentale dans l'office des Vèpres", il s'est efforcé, après les avoir bien étudiées et méditées, de les faire comprendre aux autres. Le commentaire

René CHOPIN

(suite à la page neuf)

Ensembles créés et exécutés dans nos ateliers pour convenir à votre intérieur

BEAUCHEU MOBILIER D'ART ongt.



TEL. TAION 4752
8228 RUE HENRI-JULIEN
MONTREAL 10

UNE BIOGRAPHIE REMARQUABLE WOLFRED NELSON et son TEMPS

PAR

WOLFRED NELSON

L'ARRIERE-PETIT-FILS FAIT REVIVRE L'AIEUL

Un volume de 224 pages: \$1.50

EDITIONS DU FLAMBEAU

823 ave Viger — Montréal

Cette semaine LA LIBRAIRIE DOMINICAINE conseille:

La T. S. Vierge Marie, par Paul L'Ermitte	\$1.00
Ton cœur devant Dieu, par Paula Hoel (aux jeunes filles)	1.25
Les jeunes devant l'humanisme intégral, par Ed. Montier	1.25
La pensée de Gustave Thibon, par Emile Rieu	1.25
Les qualités du poète d'aujourd'hui, par F. Mourey, card.	2.75
Les moines du Moyen Age, par G. Ambrose	3.50
Sous les yeux de l'incroyant, par Jean Lévy, S.J.	4.00
Mélanges théologiques, par Yves de Montcheuil, S.J.	2.00
Crainte et tremblement, par S. Kierkegaard (Philosophie)	2.75
Abrogé de la doctrine communiste, par E. Delaye, S.J.	

5075, av. N.-D. de Grâce, Montréal 28 — Tél.: WA. 8765
85, av. Empress, Ottawa — Tél.: 2-7363

FORMES et COULEURS

La Revue des Arts, du Goût et des Idées

L'ART et la GUERRE

Le numéro de FORMES et COULEURS est d'un intérêt exceptionnel. Consacré à l'Art et la Guerre, cet important cahier, que l'on se rassure, ne glorifie pas l'Eternelle Bêtise. Il n'a d'autre but que de montrer l'influence de la guerre sur l'Art et ce qu'une science mal employée peut amener de ruines, peut détruire ou endommager "l'immortel" chef-d'œuvre, ce qui démontre suffisamment la précarité des civilisations éphémères sur le "solide des cathédrales périsissables".

En vente partout 2.25

Rappel :			
L'AMOUR	3.00	TAPISSERIE	3.00
PARIS	3.00	POESIE	3.00
Numéros spéciaux pour Noël			
L'ILLUSTRATION	4.00	PLAISIRS DE PARIS	3.00
MODELE ILLUSTRE	1.50		

LIBRAIRIE J. A. PONY, LIMITEE

554 est. rue Ste-Catherine

Une révélation

LES VÈPRES

du Dimanche et de la Sainte Vierge

par l'abbé Pierre-E. Théorêt, D.Th.

Les Vèpres ennuiant parce qu'elles ne sont pas comprises.

Les commentaires que nous présentons, et qui ont valu à leur auteur les plus grands éloges de la part du Pape et de plusieurs évêques de France, feront comprendre la sublime beauté des psaumes.

Les Vèpres apparaîtront dans leur richesse et leur beauté.

240 pages, \$1.25 (25 est rue St-Jacques)

FIDES

25 est. rue St-Jacques

Montréal-1

Casiers Métalliques

Un casier très pratique, quatre tiroirs (tel qu'illustré) avec serrure pour le premier tiroir

A TRAVERS LES LIVRES ET LES REVUES

Un beau livre...

(suite de la page huit)

re très personnel qu'il nous en offre pour suppléer à ceux qui, à la rigueur, devraient se faire du haut de la chaire, selon la demande réitérée des papes, est des plus inspirés. Il entend nous montrer que l'office des Vêpres "s'impose à la piété des fidèles comme l'un des meilleurs moyens de glorifier Dieu." tout d'abord, puis de s'insérer et de se sanctifier.

L'impression qu'il crée en faveur des textes liturgiques, par une étude bien conduite, est des plus heureuses. Il ne s'est pas contenté de juxtaposer, à la suite de chaque verset des psaumes, certaines rélexions pieuses s'y rattachant tant bien que mal, mais n'en épuisant pas tout le sens et n'ayant souvent aucun lien logique avec les précédents et suivants. Nous en avons trop aujourd'hui de ces bouquins incomplets. L'auteur a voulu remédier à toutes ces lacunes.

Après avoir mis bien en évidence l'idée fondamentale de chaque psaume, il en scrute soigneusement les textes, pour nous en faire voir toutes les richesses et les beautés; il s'efforce également de donner un bon contexte, pour nous apprendre à lire entre les lignes et nous montrer comment les diverses idées s'enchaînent les unes aux autres. Il fait ressortir en outre l'unité réelle et la belle ordonnance des Vêpres elles-mêmes.

Son commentaire est abondant, mais n'a rien de compliqué même pour des profanes. D'ailleurs, il prend soin d'en donner un sommaire, pour que nous n'en perdions point de vue les grandes lignes. Ceux qui n'auraient qu'un faible lumbon pour s'éclairer dans ce dédale obscur des textes inspirés, lui sauront gré d'y avoir fait de la bonne lumière.

Les bonnes âmes friandes de lectures formatrice et élevantes, accueilleront avec bonheur cette nouvelle publication et en feront certainement leurs délices. Il faut bien reconnaître que les commentaires en usage dans les séminaires ou autres maisons de formation cléricale, ne sont guère accessibles au grand public. Il n'a pas le temps ni le goût de lire, parce qu'il les trouve trop volumineux, ou trop savants, sans compter qu'ils sont écrits, pour la plupart, en latin.

En voici un qui n'a pas ces inconvénients. Il peut se lire assez rapidement et s'il est savant, il se défend bien de vouloir le paraître. "Nous avons mis délibérément de côté tout appareil scientifique", nous confie l'auteur. "Notre travail, poursuivi, n'est ni une dissertation froide et matérielle, ni même une étude d'exégèse. Il suppose, celle-ci, mais ne la reprend pas. Il ne tend qu'à bien spirituel des fidèles." (p. 10).

Notre sympathique abbé se restreint le plus possible et sa brièveté relative est une autre de ses qualités, dont il doit être félicité. "Nous n'avons voulu, dit-il, analyser la littérature de l'office des Vêpres, ni faire l'histoire de l'office des Vêpres, ni donner l'explication symbolique de tous les rites qui le composent" (p. 13). Il a voulu, comme nous l'avons déjà signalé, faire mieux comprendre les psaumes.

Les connaisseurs savent quelles difficultés il a dû surmonter pour faire œuvre de vulgarisation dans le domaine qu'il s'est choisi, et ils sauront apprécier à sa juste valeur l'effort tenté pour donner une résultante de ces travaux exécutés poursuivis en vue d'initier les fidèles à une plus large compréhension du sens caché sous la lettre inspirée.

Son livre fera sans doute sensation dans les cercles de nos jeunes: Jocistes, jécistes, jactistes, croisés, etc. Après avoir étudié la messe, ceux-ci ne manqueront pas, s'ils ne l'ont pas déjà fait, d'étudier aussi les Vêpres. "Les Vêpres" de l'abbé Théoret est alors tout indiqué pour les guider et les préserver du besoin du libre examen dans leurs études d'équipes. Ils lui doivent certainement une place d'honneur dans leurs bibliothèques.

Comment assez le recommander aux familles qu'il faut absolument ramener aux Vêpres? Il les aidera à

participer activement et donc intelligemment et amoureuxment, en leur fournissant les données qui leur sont indispensables pour comprendre qu'ils "prirent sur de la beauté" et que la prière est inspiratrice d'esprit chrétien.

Les prêtres qui gémissent de voir leurs églises vides au temps des Vêpres et qui constatent, en plus, qu'on y est lamentablement passif, ou qu'on y demeure totalement étranger, pourront se documenter dans ce livre de l'abbé Théoret, en vue d'entreprendre une campagne destinée à rendre à cet Office toute sa popularité; ils trouveront des occasions pour le lire à leurs fidèles; ils lui feront au moins une bonne réclame, afin qu'on le lise priverment. Ainsi, il remplacera à sa manière, ces prédications liturgiques dont nos catholiques ne peuvent se passer sans déprimer pour leur bien spirituel, sans dommage aussi pour la liturgie elle-même, qui est d'autant moins parlante au point de vue doctrine et piété, qu'on en parle moins dans les ser-

Québec vient d'innover

Au printemps dernier, dans une maison amie, deux poètes, deux hommes d'affaires, un publiciste et un épiciers abondaient, de points de vue diamétralement opposés, le problème de l'expansion de la littérature québécoise de langue française. Puisqu'il existe plus d'écrivains que jamais, et puisque les amateurs de lecture, les lecteurs proprement dits ont aussi augmenté en quantité et en qualité, par quel moyen serait-il possible de les rapprocher, de les faire œuvrer en commun à leur bénéfice mutuel?

La question hanta les nuits de l'épiciers, ses seules heures de loisir. La solution était pourtant bien simple mais l'habitude, un peu aussi le plaisir, de s'attaquer d'abord aux difficultés, aux obstacles fit qu'il ne la trouva pas tout de suite. Quand elle lui apparut, la première coopérative québécoise des lettres et des arts était née. Le 11 mars 1946, François-Albert Angers, Victor Barbeau, Emilien Brail, Maximilien Caron, Claude Champagne, Robert Choquette, Léo-Paul Desrosiers, Jean Dufresne, Alain Grandbois, Marcel Marty, Marcel Pasquin et Roger Viau apposèrent leur signature à l'acte de fondation de "SERVIR".

Constituée en vertu de la loi des syndicats coopératifs du Québec S.R. (1941), ch. 290, "SERVIR" a pour objet l'avancement des lettres et des arts et, pour moyens, la publication de livres, de revues, de journaux, etc., etc. Quoique s'engage à en respecter les règlements p-ut en faire partie en souscrivant une part sociale de deux piastres (laquelle demeure sa propriété et lui est remboursée en cas de démission) et un abonnement de trois piastres à la première publication de "SERVIR". La revue de littérature et d'art "LAISON". Soit donc, en tout, un déboursement de cinq piastres. Étant une coopérative, "SERVIR" est, en droit et en fait, la propriété exclusive de ses membres. Non seulement ils en nomment les administrateurs mais ils s'en partagent les bénéfices. Les administrateurs nomment, à leur tour, le directeur des publications et le Comité de lecture de qui relève le choix des ouvrages à éditer. La première assemblée générale des sociétaires s'est tenue en décembre dernier. On y a appliqué le principe du partage des responsabilités, à savoir qu'un élu au Conseil des représentants des écrivains et des représentants des lecteurs. Les premiers sont MM. Angers, Barbeau, Desrosiers, Grandbois et Mlle Lasnier; les seconds, le Dr Roméo Boucher, Me Emilien Brail, M. Roger Viau et Mlle B. Trépanier. Il s'agit donc d'une œuvre d'équipe, de solidarité.

Avant de s'y différencier, selon la loi de la division du travail, lecteurs et écrivains y coopèrent sur un plan commun à tous et égal pour tous, celui de l'établissement matériel de l'entreprise. Voilà qui est nouveau chez nous et tout autant, ai-je raison de croire, dans le monde. De ce qui était deux, au désavantage évident de l'un et de l'autre, la production et la consommation littéraire, nous ne faisons qu'un. Dans le respect de leurs prérogatives, de la hiérarchie de leurs fonctions, nous faciliterons leur compréhension mutuelle en même temps que, du point de vue matériel, nous les ramènerons à la même symphonie, une messe et des lieder, parmi lesquels un chef-d'œuvre, *Marguerite au rochet*. Dès ces premières œuvres, il se distingue par une abondante invention mélodique et un sens très sûr de l'harmonie et du rythme, et se montre maître de la modulation, dont il abuse, il ne fut jamais maître de l'écriture contrepointique, ce qui ne l'empêcha pas d'y faire des tentatives osées et quelquefois heureuses.

De nos jours, c'est son immense production de lieder — plus de six cents numéros — qui le distingue encore. Et il y a pour cela une bonne raison: c'est qu'il y mit du premier coup ces qualités que Beethoven: le sens poétique et prodigieux, le feu dramatique, la verve, l'intérêt instrumental, enfin la fusion parfaite du sens littéraire et du sens musical. Le romantisme dans les idées se traduisait alors dans les cerveaux allemands (et par conséquent autrichiens) par un véritable dévergondage d'idées sombres et tragiques. Tous les poètes étaient anglois, élégants, fuyants. L'esprit, sensible à l'ex- cès, de Schubert ne pouvait y résister. Voyez ses premiers lieder: *Plainte de jeune fille*, *Fantaisie au cabre*, *Anzetteur désir*, *Sacrifice aux mânes*, *Marguerite au rochet*, *Larmes consolantes*. C'est qu'après 1814 qu'il revint aux sentiments tranquilles de la *Truite* et de certains poèmes de Shakespeare.

Il aurait aimé réussir au théâtre, mais ne vit clair dans son désir qu'à la première représentation du *Freischütz*, par où le romantisme entraînait en scène pour n'en plus sor-

mons ou les catéchismes.

Les éloges reçus par l'auteur de la part du Pape, par l'intermédiaire de son Secrétaire d'Etat, ceux que lui ont également adressés certains évêques français, justifient abondamment les nôtres, croyons-nous, en nous invitant à désirer pour l'abbé Théoret non seulement un succès de librairie, mais un autre plus enviable encore et plus encourageant: celui-là même auquel tend son livre: faire affluer dans nos églises des foules recueillies et visiblement heureuses de s'y trouver pour entrer pleinement, dans le mouvement de la prière liturgique des Vêpres, désormais si pleines de sens pour tous et si propres à surnaturaliser toute leur conduite.

Qu'on s'empresse d'acheter et de lire un livre qui répond à un réel besoin des âmes, et qui devrait déclencher une vraie croisade en faveur des Vêpres, au cri de: "Tous aux Vêpres!"

F. BOURRET, C.S.S.R.

(1) Volume de 224 pages, au Service de Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame (est), \$1.25 (par la poste: \$1.35).

tre, la production et la consommation littéraire, nous ne faisons qu'un. Dans le respect de leurs prérogatives, de la hiérarchie de leurs fonctions, nous faciliterons leur compréhension mutuelle en même temps que, du point de vue matériel, nous les ramènerons à la même symphonie, une messe et des lieder, parmi lesquels un chef-d'œuvre, *Marguerite au rochet*. Dès ces premières œuvres, il se distingue par une abondante invention mélodique et un sens très sûr de l'harmonie et du rythme, et se montre maître de la modulation, dont il abuse, il ne fut jamais maître de l'écriture contrepointique, ce qui ne l'empêcha pas d'y faire des tentatives osées et quelquefois heureuses.

De nos jours, c'est son immense production de lieder — plus de six cents numéros — qui le distingue encore. Et il y a pour cela une bonne raison: c'est qu'il y mit du premier coup ces qualités que Beethoven: le sens poétique et prodigieux, le feu dramatique, la verve, l'intérêt instrumental, enfin la fusion parfaite du sens littéraire et du sens musical. Le romantisme dans les idées se traduisait alors dans les cerveaux allemands (et par conséquent autrichiens) par un véritable dévergondage d'idées sombres et tragiques. Tous les poètes étaient anglois, élégants, fuyants. L'esprit, sensible à l'ex- cès, de Schubert ne pouvait y résister. Voyez ses premiers lieder: *Plainte de jeune fille*, *Fantaisie au cabre*, *Anzetteur désir*, *Sacrifice aux mânes*, *Marguerite au rochet*, *Larmes consolantes*. C'est qu'après 1814 qu'il revint aux sentiments tranquilles de la *Truite* et de certains poèmes de Shakespeare.

Il aurait aimé réussir au théâtre, mais ne vit clair dans son désir qu'à la première représentation du *Freischütz*, par où le romantisme entraînait en scène pour n'en plus sor-

Victor BARBEAU
de l'Académie canadienne-française

Le "Mercure de France" va reparaître

Le *Mercure de France*, fondé par Alfred Vallette, auquel ont collaboré Maurice Barrès, Louis Dumur, Georges Duhamel, Francis Jammes, s'était "saboté" durant la guerre. Il va reprendre incessamment son activité. Son prochain numéro, qui portera le No 1000, publiera des textes inédits, dont des lettres de Léon Bloy, de Samain, des poèmes de Jammes, puis des articles d'auteurs vivants, parmi lesquels Duhamel, Jules Romains, André Billy, Mauriac.

La femme Faubert citée à son examen volontaire

Jeanne Faubert, 47 ans, 83F, rue Vitré est, accusée, l'avoir causé des lésions corporelles graves à la personne de M. Jules Perrault, en le poignardant avec un couteau, le soir du 26 octobre dernier, a été citée à son examen volontaire, ce matin, à l'issue de son enquête préliminaire devant le juge Edouard Tellier.

L'examen volontaire a été fixé au 7 février.

Nouveau premier ministre grec

Athènes, 24 (C. P.). — On a annoncé aujourd'hui que le roi Georges II de Grèce a nommé M. Dimitrios Maximos, un royaliste, ancien ministre des Affaires étrangères, premier ministre du nouveau cabinet de coalition grec.

Maximos, qui est âgé de 72 ans, était ministre des Affaires étrangères de 1933 à 1934.

Ancien gouverneur de la Banque de Grèce, il a été décrit comme un "sorcier de la finance". Il succède à M. Constantin Tsaldaris.

Les Révolutions Mystérieuses

Voici les cartes par la Marquise de Circé Tarots Egyptiens — Jeux divers — Les Cartes divinatoires et leurs secrets dévoilés.

Volume de 150 pages.

Au comptoir: \$1.00
Par la poste: \$1.05

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

A propos de "La Rose de Dollard"

Un religieux nous écrit: On vient nous offrir la pensée de Dollard; curieuse innovation alors que "La Rose de Dollard" nous donne entière satisfaction et répond entièrement à la cause qu'elle sert.

La Rose de Dollard n'a rien à voir et à faire avec les gens qui offrent en vente la pensée de Dollard.

Comme par les années passées (cela depuis plus de vingt-cinq ans) La Rose de Dollard fera tenir sous peu à nos gens du Canada et des États-Unis sa publicité annuelle.

Nous maintiendrons et service et qualité et surtout prix, car nous empêcherons, cette année, que certaines sociétés nationales demandent des prix exorbitants pour "La Rose de Dollard" comme cela s'est produit l'an dernier.

La Rose de Dollard profite de l'occasion pour saluer toute sa clientèle de l'Amérique du Nord et l'assurer du maintien plus que jamais de La Rose de Dollard.

le propagandiste
Paul Vaillancourt

Nouvelle adresse: Case Postale 19, Station N,
Montréal, Qué-Canada

La Vie Musicale

Le cent cinquantième de Schubert

Franz Schubert, né le 31 janvier 1797, mourut le 19 novembre 1828, victime comme Weber, comme Chopin, comme Mendelssohn, de la maladie du siècle, le romantisme. Il ne vécut que trente et un ans et trouva le temps d'accumuler un nombre énorme d'œuvres de toute espèce: opéras, symphonies, musique de chambre, musique religieuse, lieder.

C'était à proprement parler un autodidacte, car il écrivait déjà des œuvres remarquables sans qu'on lui eût enseigné les éléments de la science d'écrire. De son père, il tenait les rudiments du piano, du violon, du solfège; un humble musicien y joignit ceux de l'harmonie. Pour le reste, Schubert l'apprent en faisant partie d'un orchestre d'élevés et du quatuor familial, surtout en recopiant des partitions.

A 13 ans, il écrit pour le piano à quatre mains, pour quatuor et pour quintette. A 16 ans, il a déjà composé trois quatuors à cordes, un octuor pour instruments à vent, une cantate et une première symphonie. Un an plus tard, il y ajoute deux nouveaux quatuors, une deuxième symphonie, une messe et des lieder, parmi lesquels un chef-d'œuvre, *Marguerite au rochet*. Dès ces premières œuvres, il se distingue par une abondante invention mélodique et un sens très sûr de l'harmonie et du rythme, et se montre maître de la modulation, dont il abuse, il ne fut jamais maître de l'écriture contrepointique, ce qui ne l'empêcha pas d'y faire des tentatives osées et quelquefois heureuses.

De nos jours, c'est son immense production de lieder — plus de six cents numéros — qui le distingue encore. Et il y a pour cela une bonne raison: c'est qu'il y mit du premier coup ces qualités que Beethoven: le sens poétique et prodigieux, le feu dramatique, la verve, l'intérêt instrumental, enfin la fusion parfaite du sens littéraire et du sens musical. Le romantisme dans les idées se traduisait alors dans les cerveaux allemands (et par conséquent autrichiens) par un véritable dévergondage d'idées sombres et tragiques. Tous les poètes étaient anglois, élégants, fuyants. L'esprit, sensible à l'ex- cès, de Schubert ne pouvait y résister. Voyez ses premiers lieder: *Plainte de jeune fille*, *Fantaisie au cabre*, *Anzetteur désir*, *Sacrifice aux mânes*, *Marguerite au rochet*, *Larmes consolantes*. C'est qu'après 1814 qu'il revint aux sentiments tranquilles de la *Truite* et de certains poèmes de Shakespeare.

Il aurait aimé réussir au théâtre, mais ne vit clair dans son désir qu'à la première représentation du *Freischütz*, par où le romantisme entraînait en scène pour n'en plus sor-

tir, Schubert n'était pas allé à Berlin, où avait eu lieu cette première représentation en 1821, mais l'échec lui en parvint et d'ailleurs il put en voir la partition. Il écrivit les *Conjures* dont il ne vit jamais l'exécution, *Fierabras* qui resta dans ses cartons, *Rosemonde*, dont il ne reste que des morceaux de concert.

Après les lieder, c'est dans la symphonie et les œuvres pour le piano qu'il faut chercher la véritable gloire de Schubert. Il a écrit beaucoup de musique religieuse qui n'est aucunement sacrée: six messes, des psaumes, des alleluias. Mais toutes ces œuvres sont à la mode du temps, c'est-à-dire qu'elles montrent une indifférence totale de la liturgie, et même de la simple dévotion.

Passons donc vite sur Schubert, compositeur de musique religieuse, pour nous occuper de Schubert symphoniste, dont la valeur est tout autre. Il faut avouer qu'il souffre d'un grave défaut: la longueur. Il ne se répète pas, ou si peu, mais il vide son sujet, le pressure, le tord jusqu'à ce qu'il n'y reste pas une seule goutte. Il a écrit huit symphonies de diverses longueurs, mais toutes les huit hors de proportion avec le nombre ou la qualité des thèmes qui les étayent. Et l'on peut se demander si Schumann, en qualifiant la septième de "divinement longue", n'a pas voulu être ironique. Mais il est l'un des premiers à saisir les dialogues des timbres en ce qu'ils ont d'expressif. Sous son orchestration, la couleur un peu conventionnelle de l'instrumentation de Beethoven acquiert un relief intense. Cependant Schubert, qui a été un pur romantique dans ses lieder et ses morceaux détachés pour le piano, dans ses essais pour le théâtre et pour l'église, est un pur classique dans ses symphonies et sa musique de chambre. La langue des sons y fait sans doute des progrès, mais elle exprime toujours les mêmes pensées que chez Beethoven, c'est-à-dire qu'il faut n'y chercher que de la musique, sans désir d'y trouver une signification ou un sentiment, encore moins une peinture.

Schubert est un des rares génies qui aient d'abord écrit pour eux seuls et qui se soient complu à se dire tout ce qu'ils pensaient sans se demander ce qu'en penseraient les autres. C'est ce qui lui donne tant de spontanéité et d'intensité, car il s'abandonne — peut-être n'y pense-t-il pas? — des ingénieuses combinaisons de thèmes ou des rythmes piquants. Il ne surprend pas, mais il plaît longtemps après que les autres ont commencé à lasser.

Romain-Octave PELLETIER

Le concours du Prix d'Europe

Les conditions sont rendues publiques

Québec, 25 (D.N.C.) — Les conditions du concours du prix d'Europe en 1947, sous les auspices de l'Académie de musique de Québec, viennent d'être rendues publiques. Le concours aura lieu à Québec, cette année, en juin prochain, dans la salle de l'hôtel du gouvernement. Toutes les inscriptions doivent être faites avant le 15 mai prochain.

Voici la liste des pièces imposées à chaque catégorie de concurrents cette année:

Piano: *Carnaval à Vienne* op. 26 (Schumann); orgue: 3e symphonie (finale) Vienne; Violon: *Adagio* et la fugue de 17 sonate no 1 (sol mineur) sans accompagnement (Bach); Violoncelle: *Variations symphoniques* (Boellmann).

Chant: Soprano-coloratura: *Lucie de Lammermoor* (Air de la Folie) Donizetti; *Le coq d'Or* (hymne au soleil) Rimsky Korsakov; Soprano lyrique: *Don Juan* (Récit et air de Donna Elvire); "A quels excès..." (édition Rouart-Lerelle) Ros-

et. *Samson et Dalila*, Air de Dalila: "Mon cœur s'ouvre à ta voix", St-Saëns. (édition Rouart-Lerelle) Ros-

et. Ténor lyrique: *Don Juan*: III Mio tesoro (italien ou français) Mozart. La favorite: *Spirito gentil* (italien ou français): Donizetti. Ténor dramatique: *Les béatitudes*, 4e béatitude: "Puisse partout" (édition Joubert); C. Franck.

Faust. Récit: "Quel trouble inconnu", Air: Salut, demeure chaste et pure. (édition Schirmer) Gounod. Baryton: *Rhinold*, Air: "Chère épouse" (édition Rouart-Lerelle) Haendel.

Roméo et Juliette. Cavatine et *Mercutio*: "Mab, la reine des mensonges" (édition Schirmer) Gounod. Basse chantante: *La passion*, Récit et air de Jésus: "Allez laissez moi" (de mes péchés), "Mon Père" (O Maitre) (édition Rouart-Lerelle) Haendel.

Faust. Sérénade de Méphistophélès: "Vous qui faites l'endormie" (édition Schirmer) Gounod. Basse profonde: *La flûte enchantée*, Air de Saratorp: "La haine et la colère" (édition Heugel) Mozart. La Reine de Saba: Air de soliman: "Sous les pieds d'une femme" (édition Schirmer) Gounod.

Les deux pièces de chaque catégorie sont obligatoires. Ces conditions ont été communiquées par les officiers de l'Académie de musique, M. Edmond Trudel, président, M.

Emile Larochelle et M. Alfred Migault, secrétaires conjoints.

Sous-administrateur du sucre

M. Thomas A. Climo, de Montréal, a succédé récemment à M. J. H. Hobbins, comme sous-administrateur du sucre, annonce la Commission des prix et du commerce. M. Climo entra à l'emploi de la commission en février 1942 pour remplir les fonctions de directeur de la distribution du sucre. En février 1946, il devenait assistant du sous-administrateur du sucre, poste qu'il occupa jusqu'à sa récente nomination. M. Climo était auparavant attaché à la firme montrealaise Robinson et Climo, dont il est le vice-président.

"La Famille"

SOMMAIRE DE JANVIER 1947

Editorial: Noud gordin R. T. Information familiale: Valère Massicotte Education: Y a-t-il des écoles qui forment des mères? Mademoiselle a ses chouchous.

La bibliothèque familiale. Théophile Bertrand Pour les jeunes: Sont-ils fiancés? Jean-de-Brébeuf Laramée Jeunes gens d'aujourd'hui Pol Santé: Le miel de Maisonneuve Robert Cuisine et santé, Carnet du mois, de Maisonneuve Robert Divers: L'entreprise conjugale, Jeanne et Gérard Corbel Mamans, avec moins de fatigue, Marie-France

La plus belle famille du monde, Valère Massicotte Ce qu'il faut penser de l'Eugénisme, Hortense Turcotte Chagrin d'amour Mireille Fortier Une lectrice écrit à Marie-France Petite monde et grands problèmes, Photos RIC

Le front contre la tempête, Michèle Le Normand Economie domestique: La couture chez soi: Laines pour nos petits, Couvertures: Et puis, on recommence Photo RIC

Au comptoir: \$0.10 Par la poste: \$0.13 SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

LESAGE STE-THERESE J. C. Hardy Lesage LA. 824

le breuvage supérieur

Supérieur par le choix des ingrédients de haute qualité.

Supérieur par son goût captivant, surtout lorsque bu froid comme les bons vins.

Supérieur par les méthodes de préparations hygiéniques

Buvez "DENIS" préféablement

Exigez "DENIS" par discernement



DENIS COLA

Préparés avec les ingrédients les meilleurs et les plus purs!



COMMERCE ET FINANCE

Nos exportations de matériaux de construction aggravent la crise du logement

Une nouvelle récente, communiquée par le Bureau d'information du Royaume-Uni, révèle que durant le seul mois de septembre, il s'est construit 17,000 logements temporaires ou permanents dans ce pays et que depuis la fin de mars de l'an dernier, 250,000 familles ont été logées. C'est une nouvelle qui doit certainement réjouir le peuple anglais, car les années de guerre ont causé de terribles ravages dans ce pays et des milliers d'habitations ont été détruites durant le conflit. Toutefois, ce programme de reconstruction n'a pris une telle ampleur que sous la directive d'un gouvernement qui a su prendre toutes les mesures qui s'imposaient en vue de mettre fin à cette pénurie de logements. Les derniers rapports ne laissent subsister aucun doute quant au succès de ce programme et tout laisse prévoir qu'à ce rythme, l'Angleterre sera dotée de 200,000 nouvelles maisons d'ici la fin de septembre 1947.

On ne peut que louer le gouvernement travailliste d'avoir su mettre en pratique ce qu'il prévoyait, à l'encontre de tant de nos politiciens, mais là n'est pas la question qui nous intéresse pour le moment. Comme les statistiques nous le révèlent, l'Angleterre manque de bois de construction, de clous et de ciment, et il est donc étonnant de constater, malgré tout, la réalisation de ce programme. Il est indéniable que le Royaume-Uni a dû augmenter considérablement ses importations de matériaux de construction, mais d'où proviennent ces matériaux? La réponse à cette question est très facile pour quiconque veut bien se donner la peine d'étudier le problème du logement au Canada et quant on sait, que notre pays a un besoin immédiat de 200,000 logements et de plus de 700,000 pour ses dix prochaines années.

Il est évident que la situation actuelle est le résultat logique de notre effort de guerre total et d'un manque de prévoyance de la part de certaines autorités. Car même avant la guerre, le manque de logements se faisait déjà sentir, mais la situation s'est considérablement aggravée depuis. Et ce qui peut difficilement s'expliquer, c'est la politique actuelle d'un gouvernement qui permet l'exportation de matériaux de construction alors que notre pays en a un si grand besoin. Qu'en est-il résulté? Quand nos milliers de vétérans sont revenus ici après avoir "sauvé" le pays, ils ne s'attendaient certainement pas à être reçus à ciel ouvert comme ce fut le cas pour des centaines d'entre eux. De plus, on n'a qu'à lire certains journaux sérieux pour se rendre compte de la misère affreuse de certaines familles ne trouvant pas de se loger convenablement. Certaines enquêtes ont révélé des cas vraiment dignes de pitié.

Des familles de cinq ou six enfants obligées de vivre dans des caves et dépourvues de toutes les commodités les plus essentielles à la vie, malgré que très souvent, les chefs de ces familles soient en mesure de payer leur terme. D'autres habitent des taudis depuis des années et cela à la connaissance des autorités municipales, puisqu'un rapport du Service de santé de la ville de Montréal, pour l'année 1946, révèle que 1119 logements sont impropres à l'habitation humaine dans la métropole.

Cette politique à courte vue ne peut qu'aggraver la présente situation. La guerre a démontré que la santé publique laisse à désirer au Canada et ce n'est que trop vrai quand on sait que près de 30 pour cent des candidats examinés ont été jugés inaptes au service militaire. De plus, les statistiques révèlent que le taux de mortalité infantile atteint 55 par 1000 naissances au pays. Nous avons fait d'énormes progrès dans ce domaine depuis 1920, mais si on compare les résultats obtenus avec ceux des autres pays, on constate que nous sommes encore retardataires. Et il est probable que le manque de logements dans toutes les grandes villes au pays, n'abaissera pas cette moyenne. Et que dire du danger moral d'être vivants dans des espaces confinés? L'extrême promiscuité des sexes ne peut que favoriser le vice. Malheureusement, ceux qui ont le pouvoir de remédier à cet état de choses qui fait la honte de notre métropole ne se soucient guère de visiter ces lieux et certains taxent les personnes charitables d'exagération dans leurs rapports.

Pour remédier à la pénurie de logements au Canada, il faudrait mettre un embargo sur les exportations de produits essentiels à la construction, ou du moins en restreindre de beaucoup le quota qui est présentement du tiers de notre production totale. Ces envois à l'étranger ne font qu'activer le commerce du marché noir au pays. Il en résulte que seuls ceux possédant une certaine fortune ont les moyens de se construire une habitation. Mais l'ouvrier obligé de payer des prix exorbitants ne peut devenir propriétaire, même s'il a des économies en banque. Une diminution substantielle des impôts et des taxes moins élevées permettrait à l'industrie de produire en plus grande quantité les matériaux nécessaires à la construction. Ce qui contribuerait plus que toute autre chose à enrayer la crise actuelle du logement.

Marcel OUMET

Troisième estimation des grandes cultures

Le rendement est estimé à 420,700,000 boisseaux, d'une valeur brute de \$480,200,000

Ottawa. — Le Bureau Fédéral de la Statistique publie aujourd'hui sa troisième estimation du rendement des grandes cultures au Canada en 1946, y compris une estimation révisée de la valeur. Le rendement canadien de blé en 1946 est maintenant estimé à 420,700,000 boisseaux d'une valeur brute sur les fermes de \$480,200,000. C'est là une augmentation de rendement de 102,200,000 boisseaux et une augmentation de valeur de \$12,700,000 sur les chiffres correspondant de 1945. Le rendement total de blé dans les trois provinces des Prairies en 1946 atteint 400,000,000 de boisseaux comparativement à une estimation finale de 294,600,000 boisseaux en 1945. Le prix moyen sur la ferme de tout blé est de \$1.14 le boisseau, soit un cent de moins que le prix moyen de \$1.15 le boisseau en 1945, la diminution provenant surtout de la plus pauvre qualité de la récolte de 1946 dans les provinces des Prairies.

La récolte totale d'avoine en 1946 est de 400,000,000 de boisseaux, à rapprocher de 381,600,000 boisseaux en 1945. La récolte d'orge de 1946 à 150,900,000 boisseaux est légèrement supérieure à celle de 157,800,000 boisseaux en 1945. Le rendement de seigle en 1946 s'élève à 7,400,000 boisseaux et se compare favorablement avec la récolte de 6,900,000 boisseaux en 1945, mais la récolte de grains d'lin à 7,500,000 boisseaux est inférieure d'une fraction à celle de 7,600,000 boisseaux en 1945.

Valeur des différents produits

À l'exception de la graine de lin, du seigle et des pommes de terre, la valeur moyenne d'un boisseau à la ferme dans le cas des principales grandes cultures est à peu près la même qu'en 1945. La valeur à la ferme d'un boisseau de seigle de printemps et d'automne en 1946 est de \$1.90 comparativement à \$1.47 en 1945, tandis que la valeur moyenne à la ferme d'un boisseau de graine de lin est estimée à \$2.90, que la valeur moyenne à la ferme d'un boisseau de graine de lin est estimée à \$2.90, augmentation de 40 cents le boisseau sur la valeur de \$2.50 en 1945. Par ailleurs, la valeur sur la ferme des pommes de terre en 1946, dans le moment établie à \$1.59 le cwt, accuse une baisse marquée sur l'estimation de \$2.26 le cwt l'an dernier. Cette situation provient de l'excellente récolte de pommes de terre en 1946 contrairement aux approvisionnements plutôt faibles de 1945. Cependant, la valeur, à la ferme, des récoltes de 1946 est basée sur les prix reçus les cinq premiers mois de la campagne seront considérés dans les révisions subséquentes. Dans le cas des récoltes de blé avant 1945 il a été tenu compte des montants versés aux détenteurs de certificats de participation du blé et les valeurs pour ces campagnes ont été révisées en conséquence. L'augmentation rétroactive de dix cents le boisseau dans le paiement initial sur la récolte de blé de l'ouest de 1945 a été prise en considération pour déterminer la valeur moyenne révisée sur la ferme d'un boisseau de blé de la récolte de 1945. Les estimations du rendement de 1946 sont également sujettes à révision à la fin de la campagne quand de plus amples renseignements sur l'écoulement seront disponibles.

Fort production des porcs

La production de porcs secs en 1946 accuse une brusque augmentation de 835,000 boisseaux sur 1945. Cette augmentation est due à de plus grandes superficies ensemencées et à des rendements supérieurs à l'acre. Bien que la superficie ensemencée de haricots secs ait été quelque peu inférieure en 1946, comparativement à 1945, une augmentation substantielle dans le rendement par acre a donné une production globale de 1,370,000 boisseaux comparativement à 1,294,000 boisseaux en 1945. Une légère augmentation dans les aréages de pommes de terre, ajoutée à de fortes augmentations des rendements à l'acre comparativement à 1945 dans toutes les provinces excepté le Manitoba, a donné une récolte de 48,000,000 de cwt en 1946 à rapprocher de 36,000,000 de cwt en 1945.

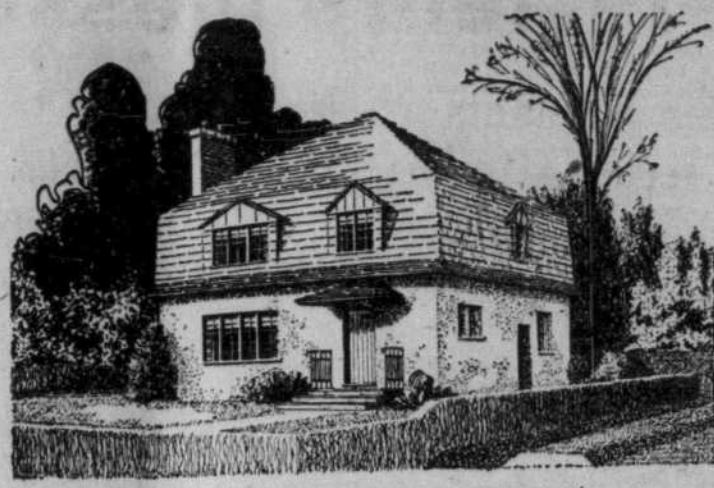
Contrairement aux augmentations du rendement des cultures de céréales, les récoltes de foin, de trèfle et de luzerne ont été considérablement inférieures à celles de 1945. Des augmentations dans la superficie ensemencée et le rendement à l'acre ont entraîné une récolte plus considérable de betteraves sucrières en 1946, la récolte globale estimative étant de 733,500 tonnes comparativement à 619,200 tonnes en 1945.

La valeur brute globale sur la ferme des récoltes de grandes cultures provenant de 63,300,000 acres en 1946 s'élève à près de \$1,247,000,000. C'est là une augmentation en aréage d'environ 500,000 acres et une augmentation en valeur de plus de \$96,000,000 sur 1945.

L'estimation de la superficie et de la valeur globales donnée ci-dessus ne comprend pas un certain nombre de cultures diverses. Ces cultures, cependant, ne changeraient pas sensiblement la comparaison de la valeur globale des deux années.

Frid-T. Rioux;
Empire Grocery Store, Nicola Lucente;
Packard Oil Burners Sales & Service Reg'd, Ralph Ruffman, René Larocque & Isidore Orstein;
La Pantoufle Habit, Ltée, Armand Gagnon, prés.;
Au Coin de Paris, Albert Fischbach, Dame Frieda Kott Cynbalis-ta.

LA MAISON D'AUJOURD'HUI



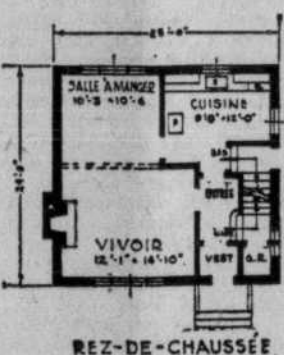
La Maison d'Aujourd'hui choisie pour le mois de décembre est cette maison à trois chambres à coucher qui se situe à la province canadienne-française. Choisie parmi celle que l'on construit tous les jours à l'aide des prêts de la Loi Nationale sur l'habitation, cette maison répond aux exigences de la vie canadienne, et ce sont des Canadiens qui en ont tracé les plans. La construction est conforme aux normes minimales de la Loi. Cette idée pourrait servir à ceux qui se proposent de se bâtir.

En vertu de la Loi Nationale sur l'habitation, des prêts pour construction de nouvelles maisons sont consentis conjointement par la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement et des institutions de prêts agréées. On obtient ces prêts par l'entremise des institutions prêteuses.

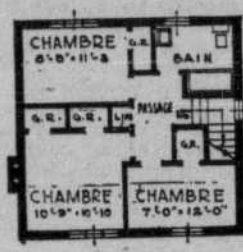
Cette maison est de coût modique. Le rez-de-chaussée comprend une grande cuisine, un vivier de bonne grandeur et une salle à manger; le deuxième étage a trois chambres à coucher et une salle de bain. Une entrée bien disposée permet de se rendre facilement et vite au vivier, à la cuisine et au deuxième étage. Les trois chambres à coucher sont assez grandes pour permettre de les meubler facilement. Les garde-robes des chambres à coucher fournissent plus d'espace que les garde-robes ordinaires.

La chambre de bain est plus spacieuse qu'à l'ordinaire et la disposition des accessoires facilite la tâche de voir aux besoins des jeunes enfants.

L'extérieur est en blocs de ciment avec une couche de stuc, ce qui réduit le coût d'entretien. Le cubage est de 17,400 pieds cubes.



REZ-DE-CHAUSSEE



PREMIER PLANCHER

(N.B. — Veuillez ne pas écrire à la Société centrale d'Hypothèques et de Logement pour obtenir les plans ou l'estimation du coût de construction de cette maison. Pour plus de renseignements voyez un architecte de votre localité).

Choses d'agriculture

Aucune augmentation prévue dans les prix du beurre

Les primes sur la production du beurre seront payées jusqu'au 30 avril 1947 — Importations jugées nécessaires, pour maintenir la ration de six onces par semaine — La valeur brute des principales récoltes est estimée à \$1,238,645,000 pour 1946

Beurre rare, importations possibles

M. J.G. Gardiner, ministre de l'Agriculture, a déclaré, le 2 janvier, que les stocks de beurre de beurrierie en trepot et en transit au 1er décembre 1946 étaient de 56.4 millions de livres, et ceux de fromage, de 26 millions de livres. Les quantités de ces produits en magasin continueraient de diminuer de mois en mois et atteindraient un minimum à la fin d'avril. La production de beurre, de fromage et des laits concentrés est maintenant très limitée et les quantités d'augmentations de producteurs en proportion des quantités limitées qui sont maintenant produites, ces hausses provoqueraient une augmentation du coût pour les consommateurs non seulement en ce qui regarde la production courante mais aussi en ce qui concerne les quantités considérables déjà en magasin, et sans aucun bénéfice pour les producteurs. Pour ces raisons il n'y aura aucune augmentation dans les prix maximums légaux pour le moment.

Des primes sur la production du gras utilisé dans la fabrication du beurre de beurrierie et du lait utilisés dans la fabrication du fromage sont prévues jusqu'au 31 avril 1947, et avant cette date il sera nécessaire d'étudier la question des prix de plafond relativement aux primes.

Le ministre a déclaré de plus que bien que la ration de beurre ait été maintenue à six onces par personne et par semaine, le beurre est rare, et qu'à moins que des stocks adéquats soient disponibles, il faudra que le gouvernement prenne les dispositions nécessaires pour importer une quantité de beurre afin de maintenir la ration de six onces par semaine.

Valeur brute des récoltes

D'après la première évaluation de la valeur sur la ferme des récoltes de grande culture pour 1946, la valeur brute des principales récoltes des champs sur les fermes canadiennes est estimée à \$1,238,645,000. C'est la cinquième plus haute valeur brute enregistrée depuis 1908 alors que l'on inaugura cette série d'évaluations. Le chiffre de 1946 est d'environ 9 pour cent supérieur à la valeur brute de la production de 1945, l'augmentation étant attribuable surtout à une plus forte production dans les provinces de l'Ouest, quoique l'augmentation des prix de certaines récoltes ait exercé également une tendance vers la hausse.

Le prix du seigle

On a donné plusieurs raisons pour la diminution de la superficie ensemencée en seigle au Canada pour 1947 qui a été recommandée par la Conférence fédérale-provinciale sur l'Agriculture. Depuis le début de 1945, alors que la valeur du seigle était à peu près la même que celle du blé, le prix du seigle au 15 novembre 1946 était monté à \$2.65 le boisseau. Malgré cela, la production du seigle est une entreprise profitable, mais, de l'avis de la Conférence, toute augmenta-

tion considérable dans la superficie ensemencée et dans la production pourrait créer des approvisionnements dépassant la demande et l'ensuivrait une baisse des prix au-dessous du niveau profitable actuel. De plus, les Etats-Unis, le principal pays importateur du surplus exportable de seigle canadien, ont recommandé pour 1947, une augmentation d'un tiers dans l'ensemencement de seigle sur 1946. A supposer qu'il en résulte une récolte record, une moindre demande de la part des Etats-Unis affaiblirait davantage le prix du seigle canadien au cours de la saison 1947-48. Par conséquent, la Conférence a suggéré qu'il serait bon de recommander une réduction dans les ensemencements de seigle canadien au cours de 1947 et que l'étendue ensemencée devrait être maintenue au niveau recommandé pour 1946, soit 487,100 acres.

Valeur de la récolte de pommes de terre

D'après la première évaluation de la valeur de la récolte de pommes de terre pour 1946, publiée le 12 décembre 1946, la somme totale pour le Canada était de \$5,252,000 soit une moyenne de 94 cents le boisseau. Ce chiffre représente la valeur à la fin de novembre seulement; il est donc sujet à révision. Les valeurs par province sont comme suit: Ils du Prince-Edouard \$5,723,000 ou 60 cents le boisseau; Nouvelle-Ecosse, \$4,106,000 ou 87 cents le boisseau; Nouveau-Brunswick \$9,618,000 ou 60 cents le boisseau; Québec \$20,520,000 ou \$1.08 le boisseau; Ontario \$19,980,000 ou \$1.1 le boisseau; Manitoba \$1,956,000 ou 97 cents le boisseau; Saskatchewan \$3,374,000 ou \$1.14 le boisseau; Alberta \$4,666,000 ou \$1.24 le boisseau; Colombie-Britannique \$5,309,000 ou \$1.32 le boisseau.

Ventes de lait à la baisse

Les ventes de lait frais en septembre 1946 ont été de 6 pour cent supérieures à celles du même mois en 1945, alors que les ventes d'octobre accusent une baisse de 3 pour cent sur octobre 1945. Cette baisse dans les ventes de lait frais, dit la "Situation agricole au Canada", a résulté en une augmentation dans la quantité de lait disponible pour fins de fabrication.

Production des oeufs en 1946

La production des oeufs pour 1946 est évaluée à 345 millions de douzaines, soit environ 29 millions de douzaines de moins qu'en 1945. Cette baisse dans la production, ainsi que la haute consommation domestique, nous empêchent de remplir notre présent contrat avec la Grande-Bretagne, déclare la "Situation agricole au Canada". Les expéditions se chiffrent par environ 60 millions de douzaines, soit 23 millions de moins que les 83 millions de douzaines stipulées dans le contrat.

Abondance de volailles

La consommation domestique de volailles en 1946 a probablement été plus élevée que jamais auparavant. En dépit de cela, les approvisionnements ont été abondants au cours de l'automne et il y avait même des stocks pour l'exportation. On a conclu un contrat avec la Grande-Bretagne pour l'exportation de 12,500,000 livres de volailles canadiennes au cours de 1946. Le contrat comprend tous les poulets et toutes les poules de 3 livres et plus, et ne stipule aucune différence de prix entre les oiseaux lourds et les oiseaux légers. C'est là un avantage marqué pour les producteurs, dit la "Situation agricole au Canada", parce que les oiseaux légers sont généralement cotés à des prix considérablement plus bas que ceux des oiseaux lourds.

Publié par le Service de Presse et de Publicité, Division de Publicité et d'Extension, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Canada.

Fort expansion de l'industrie mexicaine

Plus de 400 nouveaux établissements industriels emploient des ouvriers et ajoutent à la richesse nationale — L'activité dans les fabriques prend de l'accroissement

Mexico. — La production industrielle au Mexique a augmenté à 4,802 millions de pesos en 1945, d'après le Bureau général de la Statistique. Le total des placements au Mexique l'année dernière a valu 3,452 millions de pesos, ce qui a donné de l'ouvrage à 512,239 personnes, qui ont gagné un total de 100 millions de pesos en salaires. La somme de 403 millions de pesos, représentant la production des industries de l'électricité et du pétrole, dont les exploitations se partagent un capital de 1,464 millions de pesos, devrait être ajoutée au rendement pécuniaire. On affirme que cet excellent résultat peut être attribué à la Loi de la Transformation de l'Industrie (Ley de las Industrias de Transformación), d'avril 1941, qui prévoyait la création de nouvelles industries, lesquelles, à leur tour, étaient autorisées à importer des machines et d'autres appareils franco de droit, tout en

AVIS

Avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle du "Catholic Sailors' Club" aura lieu au local du Club, angle St-Pierre et de la Communauté, le lundi 3 février 1947, à 3 h. de l'après-midi, pour la réception des rapports, l'élection des officiers et des directeurs et pour le règlement de toutes questions pouvant être légalement soumises à cette assemblée. Les membres de la Corporation sont invités à assister à cette assemblée. J. C. BONAR, secrétaire honoraire.

Donohue Brothers Limited

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de \$0.25 sur les actions ordinaires de la Compagnie a été déclaré pour le trimestre se terminant le 28 février 1947. Le dit dividende sera payable le 1er mars 1947 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires, le 15 février 1947. Par ordre du Conseil d'administration: A. SMILEY DEVAUVAIS, C.A., Secrétaire.

Nationalisation et organisation corporative

La question de la nationalisation des entreprises, posée dans tous les pays au lendemain de la guerre, ardemment préconisée par les partis de gauche en Europe et réalisée déjà dans un bon nombre d'industries, continue à être l'objet de vives discussions. Pie XII a cru bon, lors de la Semaine sociale de Strasbourg, en juillet dernier, d'aborder ce sujet. Il l'a fait avec discrétion, mais clarté et fermeté. On a surtout remarqué que, sans condamner les nationalisations partielles, il affirme cependant que les associations corporatives constituent un moyen beaucoup plus efficace d'atteindre la fin recherchée.

Ce jugement de Pie XII, qui confirme les directives données par son prédécesseur dans "Quadragesimo anno" et Divini Redemptoris" sur l'organisation corporative, est d'une grande importance. Il a provoqué de profondes réactions en plusieurs milieux. La "Civiltà Cattolica" vient de l'analyser dans un long article. La N. C. W. C., le grand organisme des Etats-Unis, a aussitôt lancé un appel en faveur du mouvement corporatif. Cet événement ne peut passer inaperçu chez nous. Il comporte trop de leçons pratiques pour les catholiques du Canada. L'Ecole Sociale Populaire lui consacre sa brochure mensuelle de décembre. On y trouvera, outre le texte complet de la lettre du Pape et de l'article de la revue italienne, quelques pages sur l'organisation corporative en marche et un commentaire de la déclaration américaine. Cette brochure de 32 pages est en vente au prix de 15 sous au comptoir, et 18 sous par la poste.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

ASSURANCES



Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, Président

jouissant d'autres privilèges spéciaux.

L'industrie cotonnière a fait voir un développement tout à fait remarquable. En 1945, la valeur de ses affaires s'est élevée à 45 millions de pesos, un record pour tout temps. Les autres industries ont fait voir des augmentations semblables, tout particulièrement les brasseries avec 17 millions de pesos; les savonneries, 10 millions de pesos; les fonderies, 7.4 millions de pesos; et les fabriques d'huiles végétales, 9 millions de pesos.

Nouvelles industries

De décembre 1940 à juin 1946, 401 nouvelles industries ont été établies au Mexique. Le capital qu'elles représentaient était de 450 millions de pesos, tandis que le total de leurs ouvriers était de 29,000. Entre août 1945 et juillet 1946, ont été installées 79 nouvelles industries, réparties dans les catégories suivantes: production de denrées alimentaires, 8 fabriques; métallurgie, 23; tissus, 4; cristaux et poterie, 4; produits électriques, 7; machines industrielles et agricoles, 4; produits chimiques, 10; matériaux de construction, 7; papier et plastiques, 4; véhicules, 2; divers produits, 6. Si nous prenons 100 comme base pour 1939, la production a augmenté à 132.2 en 1944 et à 139.9 en 1945.

CARTES D'AFFAIRES

CINEMATOGRAFIE

FILMS

8-16-35 mm. sonores et silencieux. AMATEURS DE CINEMA

A LOUER La plus grande librairie de films 8-16 mm. silencieux avec un choix des plus complets. Agence des projecteurs HOLMES 16-35 mm. sonores.

ACCESSOIRES DE CINEMAS "LYRIC" 6981 Christophe-Colomb C.R. 5130

DACTYLOGRAPHES

Réparations, location, ventes de dactylographes. Machines à chéques, etc. Assortiment complet de matériel carbone et rubans. Accessoires de bureau.

Canada Dactylographe Enrg. 44 ouest, rue St-Jacques. Montréal. Tél. HArbour 6968 R.T. Armand

Royal — Remington — Underwood — L. C. Smith. Coréa silencieux, régulier et portable. Procédure de chéques, duplicateurs, calculateurs et machines à additionner. Vente et service, échange, location, achat.

N. MARTINEAU & FILS 1019, rue BLEURY (entre Vitré et Laguardière) R.E. 2336 R.E. 2210

ENCADREURS

WISINTAINER & FILS 908 BOULEVARD ST-LAURENT LES ENCADREURS MANUFACTURIERS Moulures — Cadres — Réparations de cadres et miroirs LANC. 2264

IMMEUBLE

Domicile: H.A. 0983 1270, rue Berri HENRY-L. AUGER & FILS Immeuble — Assurances générales 1270, RUE BERRI — Tél. H.A. 0983

LAITERIE

CH. 6988 - 2509 Holt LAITERIE ROSEMONT Laiterie canadienne-française A. Patenaude, propriétaire

MENUISERIE-EBENISTERIE

MEUBLES SUR MESURES Belava Ltee. Armoires, pharmacies, planches à repasser, portes et châssis. 4928 Orléans — CL. 5221

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

REMBOURSEURS-MATELASSIERS BOYER LIMITEE Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimations gratuites sur demande 3886 Henri-Julien PL. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES

Réparations électriques sur automobiles Service vente et réparations de moteurs, générateurs, transformateurs 4350 PAPINEAU AVENUE N. 2141 Geo. DAIGNEAULT, Ltée

SALLE A MANGER

HOTEL PLAZA Cuisine recherchée Vin et Bière Alex. JULIEN propriétaire 446 Place Jacques-Cartier MA. 9331

Fort demande de graines oléagineuses

Au Canada, l'activité industrielle d'après-guerre crée une forte demande pour les huiles comestibles

Vous aussi vous

pouvez avoir

votre maison

Toute personne

qui a besoin

d'argent pour

bâtir à Montréal

s'adresse à la

SOCIÉTÉ

NATIONALE

de FIDUCIE.

Nous faisons une

spécialité des

prêts hypothé-

caires depuis nom-

bre d'années.

Nos renseigne-

ments sont donnés

gratuitement

Appeler HA.

3291 ou venir à

notre siège social,

41 ouest rue

Saint-Jacques,

Montréal.

Nouvelles raisons sociales

Les sociétés et les compagnies récemment enregistrées

Chopin Reg'd. Dame Lea Kastner;
Globe Forwarders Reg'd. Albert G. Daemen, Jean-Paul Vincent, Irène Duval;
Canadian Metalcraft, Jean de Falkenstein;
Musical Toys Co. Ltd, Julius J. Blake, prés.;
Leather Craft Novelties, Earl Thomas O'Brien & Maurice Cédilot;
Bruno Construction, Bruno Romiti;
Decorative Craftsman, Paul Demers, Joseph Kascasla;
D. & D. Garage, Ltd, Robert-G. Dorion, président;
Master Service Reg'd. Albert Henry Allatt, Walter Allatt, Rodolphe Patenaude;
Main Furniture Exchange, Wil-

A mon avis...

Les fervents de la boxe assistaient à un important combat lundi soir dernier, au Forum, alors que Johnny Greco et Freddie Archer se rencontraient. Lorsque la décision fut rendue en faveur de notre boxeur mont-réalais à la conclusion de la dixième ronde, un certain nombre de spectateurs hurent le verdict et eurent des paroles peu élogieuses à l'adresse des sportifs qui avaient été chargés de juger ce combat.

L'opinion était partagée chez les spectateurs, mais la grande majorité était d'avis que le vainqueur était bel et bien celui qui venait d'être proclamé victorieux aux points. Deux des juges avaient voté pour le pugiliste canadien et le troisième avait marqué son bulletin en faveur du boxeur de Newark.

Non seulement l'opinion était partagée chez les amateurs qui avaient payé leur prix d'admission, mais même chez les journalistes il y avait désaccord. Les uns prétendaient que le protégé de Pit Audette avait été supérieur à son rival et qu'il avait eu le dessus dans cinq rondes, tandis que Archer avait eu le meilleur du combat dans deux assauts et que les autres reprises avaient été disputées à chance égale. Par contre, d'autres représentants de journaux accordaient quatre rondes à Archer, trois à Greco et les autres nulles.

Des combats toujours disputés donnent toujours lieu à une controverse et il convient de respecter l'opinion de ces experts comme il faut accepter le verdict rendu par les officiels nommés par la Commission athlétique de Montréal, à moins que l'on puisse prouver que les officiels ont agi de mauvaise foi, chose qui se produit très rarement.

Il est évident que tous les spectateurs ne peuvent voir les choses de la même manière et cela pour plusieurs raisons. D'abord les amateurs ne sont pas tous placés au même endroit et à la même distance de l'arène et ils n'ont pas tous la même connaissance en matière pugilistique. Les uns se rendent à un combat avec l'idée fixe que tel ou tel boxeur est bien supérieur à son adversaire et qu'il lui est impossible de perdre à moins d'être mis hors de combat et si la chose se produit l'on prétendra que c'est un coup de chance qui a produit la mise hors de combat ou bien l'on affirmait que le coup était porté déloyalement et que le vainqueur aurait dû être disqualifié plutôt que d'être proclamé vainqueur.

La plupart des gens qui critiquent la décision rendue sont ceux qui ont parié sur le résultat de la bataille et naturellement lorsqu'on n'est pas celui qui encaisse la gageure on est enclin à crier à l'injustice, à la partialité des juges ou au favoritisme de l'arbitre. Ces choses se sont vues depuis que des athlètes se disputent la supériorité du "manly art" et elles se répètent aussi longtemps que la marge est faible entre les deux antagonistes.

La chose se répète également dans les autres sports. Au hockey, on critique sévèrement les officiels, on lance toutes sortes de projectiles sur la glace et souvent l'on nuit aux chances de notre club par ces manifestations hostiles qui nécessitent l'arrêt du jeu et qui permettent souvent au club rival de réorganiser sa défense.

À la lutte également on tempête contre l'arbitre, on lui crie toutes sortes d'injures quand on ne va pas jusqu'à le menacer de lui faire un mauvais parti.

Si notre favori est en mauvaise posture on prétend que son adversaire lui crève les yeux, l'étrangle ou le malmené injustement mais on se plaît à applaudir à tout rompre lorsqu'il lui remet le change.

Il est regrettable de constater un si mauvais esprit sportif de la part des spectateurs et l'on se rend compte à chaque événement que les mauvais perdants sont beaucoup plus nombreux que ceux qui assistent aux rencontres pour être témoins de beaux exploits et pour reconnaître le mérite des combattants, quelles que soient les couleurs qu'ils représentent.

Il est bien naturel que l'on souhaite la victoire pour nos favoris mais lorsque c'est le contraire qui se produit, l'on doit accepter le verdict en bons sports, car ce qui importe le plus, c'est la valeur de l'athlète et les efforts faits par les rivaux pour obtenir le triomphe, moyennant une lutte loyale.

X E. NARBONNE

Le Ste-Marie défait Notre-Dame par 7 à 3

Deux buts comptés dans les premières minutes de jeu donneront au Ste-Marie une avance que Notre-Dame ne put surmonter par la suite. Pour Ste-Marie, Vernier, avec quatre buts et le gardien Desforges, qui avait blessé par un lancer de Thibault furent les étoiles du Ste-Marie. Bruneau, Day et Perreault furent les autres compteurs du Ste-Marie. Beaucage, Brault et Alain complétèrent pour le Notre-Dame. Gilles Tétrault a brillé sur la défense pour les perdants.

Sommaire:

1-Ste-Marie: Vernier	0.27
2-Ste-Marie: Vernier	1.40
3-Notre-Dame: Beaucage	6.30
4-Ste-Marie: Bruneau	8.08
5-Notre-Dame: Brault	8.40
6-Ste-Marie: Day-Perreault	8.40
7-Ste-Marie: Vernier	11.12
8-Ste-Marie: Vernier	1.45
9-Notre-Dame: Alain	9.07
10-Ste-Marie: Perreault	11.47
Pun.: Ménard, Harris.	

Mauriello gagne en deux rondes

Détroit, 25. — Tami Mauriello, boxeur poids lourd du Bronx, a facilement défait John Thomas, un négro de New-York, par knock-out technique dans la deuxième assaut, dans un match disputé devant 9,726 personnes, ici, hier soir. Dès la ronde initiale, Mauriello envoya son rival au plancher à quatre reprises.

Nos Habitants seront affaiblis contre Boston

Les joueurs du Canadien sont revenus hier de Boston et à leur arrivée dans la métropole l'instructeur Dick Irvin a déclaré que quatre porte-couleurs des champions sont maintenant sur la liste des blessés et que le Tricolore aura à batailler contre les Bruins de soir avec une équipe affaiblie mais le pilote des Habitants espère tout de même voir ses favoris l'emporter sur les protégés d'Arthur Ross car tous les joueurs sont bien déterminés à améliorer leur position dans la course au championnat de la ligue et pour les honneurs du championnat individuel.

Les joueurs blessés sont Kenny Readon, Murph Chamberlain, Léo Lamoureux et Ken Mossell. Il est définitif que Chamberlain ne participera pas à la joute et il est pratiquement certain que Kenny Readon ne sera pas au poste non plus, bien que ceci ne soit pas connu définitivement avant la fin de la journée.

Irvin sera toutefois forcé d'apporter des changements sur son alignement pour la joute de ce soir. Doug Lewis, l'ailler gauche rappelle des Bisons de Buffalo pour remplacer Murph Chamberlain, est arrivé hier accompagné d'Art Chapman, instructeur des Bisons. Lewis a pratiqué au Forum hier et a fait preuve de vitesse. Si Mossell peut jouer il sera au centre de la ligne forcé de Lewis et Peters, et il se pourrait qu'ils aient la charge de surveiller la choucroute. Il ne compte peut-être pas beaucoup de buts à dit Chapman, mais je puis prédire que son propre adversaire n'en comptera pas beaucoup.

Dans la seule autre partie qui sera jouée dans la Ligue Nationale ce soir, les Rangers de Frank Boucher rendront visite aux Leafs. Cette joute suscite un aussi vif intérêt local que celle des Canadiens. Une défaite du club torontois est autant désirée du public que la victoire du Tricolore. Les Rangers ont blanchi les Leafs lors de leur dernière visite à Toronto. Ils ont un club fort amélioré et semblent avoir une bonne chance de triompher.

Deux parties sont au calendrier pour demain. Tandis que les Canadiens profiteront d'un repos fort opportun, les Leafs rendront visite aux Eperviers à Chicago, tandis que les Bruins, partiront d'ici immédiatement après la partie de ce soir, pour recevoir les Ailes Rouges de Détroit demain.

Ballon volant à la Palestre

Ce soir, le ballon volant sera l'honneur au National; différentes équipes ont été formées entre les membres. Il y aura des rencontres entre des équipes d'hommes et de femmes; certaines équipes mixtes seront aussi formées.

Le ballon volant est un sport qui devient de plus en plus populaire, c'est un jeu très récréatif. Tous les membres qui seront à la Palestre samedi seront contents de leur soirée.

BILLARD

Dimanche, le 26 janvier, à 2 heures, commencera le tournoi de billard handicap organisé par M. Zoël Martel, directeur de la section de billard.

Une vingtaine de membres du National se feront la lutte. Voici les points accordés à chaque classe:

G. Noël De Tilly 250; Delvica Alard 250; Tancrède Robillard 150; Oscar Rochon 150; R. Larocque 130; Notaire Joseph 100; Major Spargo 100; Albert Cofsky 100; Jacques Cofsky 100; M. Lajoie 100; R. Frenette 100; Jean Cinq-Mars 100; G. Cinq-Mars 100; M. Beauchêne 100; M. Richer 100.

Tous les joueurs de billard sont invités à assister à ces rencontres. L'entrée est libre.

LA RAQUETTE AU NATIONAL

Samedi dernier, le 18 janvier, M. Pierre Charlebois, de St-Sauveur-des-Monts, mais qui court toujours sous les couleurs du club des raquetteurs Le National, se classait huitième dans le marathon de 10 milles organisé par Gérard Côté, à St-Hyacinthe. M. Charlebois était plus jeune coureur de ce marathon et, fait à noter, il n'eut que trois minutes de retard sur Gérard Côté et Léo Evans comparé à d'autres plus expérimentés qui eurent jusqu'à six minutes.

Dimanche dernier, lors du festival du club Le Richelieu, organisé en collaboration avec les Loisirs de St-Marc de Rosemont, les raquetteurs du National furent à l'honneur. M. Pierre Charlebois remporta le championnat de Montréal dans les cent et quatre cent quarante verges et se classa deuxième dans le mille. M. Léo Ducharme remporta facilement la marche de deux milles en 16 minutes, et 30 secondes. Roland Lamoureux se classa cinquième et Robert Papineau qui faisait ses débuts dans la marche fit très bien. Dans la marche d'un mille pour dames, Mme Jacqueline Lagacé-Auger se classa deuxième; Mlle Yvette Plante, troisième et Mlle Marjolaine Boudrias, cinquième. On mentionnera aussi Mmes Pruneau, Papineau et Pouliot ainsi que Mmes Jean Papineau et A. Deschamps qui se distinguèrent au cours de l'après-midi. M. Marcel Champagne, entraîneur du club peut être fier des succès remportés par ses élèves. M. Léo Lamontagne, président du club qui fit les frais de la musique lors de la distribution des prix, agissait comme chronométrateur aux courses ainsi que M. Arsène Bernard, secrétaire de l'A.A.U. of Canada, qui est aussi un membre de la Palestre. Le club National remercie chaleureusement le club Richelieu et les Loisirs de St-Marc pour la magnifique journée sportive qu'ils organisèrent et espère que ce sera un grand bien pour le sport de la raquette et pour les jeunes en général.

Nos Carabins sont vaincus par McGill

Au Forum hier soir les Carabins de l'Université de Montréal durent baisser pavillon par 2 à 4 devant les Red-Jacks de McGill dans une partie régulière de la ligue Interuniversitaire disputée devant plus de 6,000 personnes. La joute fut très intéressante. Jacques Géliveau a sûrement joué un grand rôle dans la victoire de son club en affichant une tenue magistrale dans ses filets. Plus d'une fois, Géliveau exécuta des arrêts quasi miraculeux et la foule lui fit plusieurs ovations.

Les frères ont également joué avec brio. Tommy réussit le tour du chapeau en déjouant le cerbere Mercier à trois reprises, tandis que son frère George le prit en défaut une fois. Anderson, Miller, Peit, Pittsfield et Doug Heron furent les autres compteurs des Redmen.

Pour les perdants, Yvon Dion se mit en évidence en obtenant une paire de buts. Lazure et Lefebvre furent les seuls autres porte-couleurs des Carabins à prendre Géliveau en défaut.

McGILL. — Buts: Géliveau; défenses: Broderick, Heron; centre: G. Hale; avants: G. Hale, Beigter; subs.: Gosselin, Anderson, Pittsfield, Atkinson, Petit, Miller, Spiller, Brough.

U. de MONTREAL. — Buts: Mercier; défenses: Giguac, Gariépy; centre: Pinard; avants: Dion, Peit; subs.: Melançon, Lefebvre, Lazure, Lalonde, Lapierre et Lapierre.

Arbitres: George Mallinson, Ken Mullins.

Première période

1-McGill: G. Hale	3.39
2-McGill: T. Hale	1.66
3-McGill: Miller	6.10
4-D. de M.: Lefebvre	19.43
Pun.: Pittsfield, Gariépy, Heron	
2-Lapierre, T. Hale	

Deuxième période

5-McGill: T. Hale	10.00
Pun.: Lapierre, Pinard, Broderick, Giguac, Lalonde, Spiller	
3-McGill: T. Hale	7.33
4-McGill: Pittsfield	7.36
5-U. de M.: Lazure	8.30
6-McGill: Brough	10.03
7-U. de M.: Dion	12.49
8-U. de M.: Dion	13.34
9-McGill: Peit	16.35
10-McGill: Anderson	17.37
Pun.: Lapierre, maj., Heron, maj., G. Hale	

Dans la ligue Provinciale

Immédiatement après leur joute d'hier soir à Cornwall, les joueurs des Rapides de Lachine sont revenus dans la métropole et ils recevront la visite du St-François de Sherbrooke, demain après-midi. Le club de St-François, entraîné par Roger Tessier, tentera de porter sa première victoire de la saison sur les meneurs de la ligue Provinciale. Les Rapides de Lachine seront au grand complet pour l'importante joute de demain après-midi. Depuis le début de la saison le Lachine a été impuissant contre le Sherbrooke tant sur la patinoire qu'à l'étranger.

Roland Bleau a annoncé hier soir qu'il alignera deux joueurs de défense et sept joueurs d'attaque pour ses deux joutes de la fin de semaine. Les Aigles de Verdun visiteront le St-François de Sherbrooke de soir et ils feront ensuite face aux Tigres de Victoriaville, demain après-midi. Mardi soir, les Aigles de Verdun recevront la visite des Gaulois de St-Hyacinthe.

Dans l'autre partie à l'affiche, demain après-midi, les Gaulois de St-Hyacinthe, entraînés par Arthur Lessard, en viendront aux prises avec les Cougars de Cornwall. Lors de la dernière partie entre ces deux clubs, le St-Hyacinthe l'a emporté par 10 à 0. Armand Bourdon avait enregistré sept buts.

Dans la ligue Montréal

De nombreux amateurs ont été témoins du programme double régulier de la Ligue Montréal offert hier soir à l'Auditorium de Verdun. À la première partie au programme, le Caray a causé une véritable surprise en battant les As de Canadiar par 8-4. Dans la seconde partie, le Northern Electre, détenteur de la première position, a augmenté son avance en tête du classement, en l'emportant difficilement sur le Crane par 4 à 3. Les deux parties ont été intéressantes au possible et marquées de nombreuses punitions. Pour le Caray dirigé par Doug Keenan, Guimont et Bill Haddow ont enregistré chacun 3 buts et à plusieurs reprises ces deux porte-couleurs ont mérité les applaudissements de la foule se chiffrant aux environs de 3000 spectateurs.

skieurs... soyez prudents

★ Étudiez les contrôles: c'est profitable
★ Ne skiez pas, si fatigué: reposez-vous d'abord
★ Ne portez pas vos skis avec les pieux dépassant les points
★ Montez prudemment sur le train et descendez de même
★ Ne courez pas d'un wagon à l'autre
★ Les pistes ne sont pas à votre usage exclusif
★ Ne prenez pas le monte-pente avec des vêtements flottants

Pour les derniers rapports et conditions de ski, écoutez le "BULLETIN DU SKI" avec Marcel Baulu

POSTE CKAC

Samedi: 9.30 à 9.45 p.m.

Bulletin du Ski

de la BRASSERIE FRONTENAC

Les Rapides sont défaits par Cornwall

Cornwall, 25. — Les Cougars de Cornwall ont défaits les Rapides de Lachine par 5 à 2 hier soir dans une joute des séries de la Ligue Provinciale. Grâce à cet éclatant triomphe, les Cougars se sont installés en deuxième position dans le classement du circuit Ernest Comte, sur un pied d'égalité avec les Tigres de Victoriaville qui étaient inactifs. La joute fut disputée à une vive allure. Le 3e et dernier engagement fut marqué de nombreuses punitions, dont une majeure à Les Ramsay et Mallette.

Ray Marshall, ex-étoile des défenses Lions de Washington, de la Ligue Américaine a sûrement été l'étoile des vainqueurs en enregistrant deux buts, chaque fois après un bel effort individuel. Mallette compta également deux fois, tandis que Denny obtint l'autre but.

Swede Paulsen et Costigan furent les seuls porte-couleurs des Rapides capables de logger le disque derrière le cerbere Wright.

LACHINE. — Buts: Leclerc; défenses: McCurry, Phillips; centre: Costigan; ailes: Paulsen, Fitzpatrick; subs.: Mamel, Larochelle, Raymond, Maher, Morin, Vient, Perron, Ramsey, Meronek.

CORNWALL. — Buts: Wright; défenses: Legris, Maundrell; centre: Marshall; ailes: Brunnings, Gardner; subs.: Mallette, Denny, Denny, Proulx, Creighton, Landriault.

Arbitres: Murray, Desroches.

Première période

1-Cornwall, Marshall	9.55
Punition: Legris	

Deuxième période

2-Cornwall, Denny	
3-Mallette, Denny	5.07
4-Cornwall, Mallette	
5-Denny, Denny	12.42
6-Lachine, Costigan	
7-Fitzpatrick, Paulsen	18.18
Punitions: Hamel, Hodgson	
8-Cornwall, Mallette	
9-Mallette, Marshall	7.48
10-Cornwall, Marshall	18.28
11-Lachine, Paulsen	
12-Fitzpatrick, McCurry	19.35
Punitions: Legris, Maher, Larochelle, Ramsay (maj.) Mallette (maj.)	

Son quinzième anniversaire

La Ligue de hockey Dépression, la plus amateur du monde, fêtera le 15e anniversaire de son existence, mercredi le 29 janvier prochain. En cette occasion, les membres actifs, actuels et anciens et membres honoraires, les amis, sont convoqués à un coquet dîner à l'hôtel Windsor, à 5 h. p. m. Léo Bernier, Edmond Lareau, Jacques Archambault et Rosaire Armand, les quatre plus vieux membres de la ligue, seront en cette occasion l'objet d'une réception de la part de leurs camarades.

Léo Bernier, président-fondateur, l'ouvrier de la première heure, celui qui s'est le plus dévoué pour assurer le succès de cette ligue, trouve que la L. H. D. est unique en son genre, car elle a créé un lien entre les jeunes hommes d'affaires, ce qui n'existe pas ailleurs. Depuis 15 ans, la ligue a su trouver la formule pour s'amuser tout en pratiquant la charité. Comme le dit M. M. le juge Arthur Laramée, président de la Société St-Vincent de Paul, tous les membres de la ligue sont des agents recruteurs de notre société.

Rosaire Armand, le secrétaire depuis toujours, a déjà joué une partie pour les Hobos, mais n'ayant plus de force dans les bras que dans les jambes, Rosaire prit sa retraite comme joueur de hockey pour consacrer ses efforts à la rédaction du bulletin mensuel, et du bolin de l'année.

Jacques Archambault, ancien gardien de buts des Hobos, directeur de la ligue et finalement gérant à vie des Hobos, s'est toujours dévoué sans compter au succès de l'organisation. Ses nombreuses transactions avec les autres gérants de la ligue ont valu le surnom de "Connie Mack". Quand il veut obtenir les meilleurs résultats de son équipe, Jacques quitte le banc pour aller s'asseoir avec ses amis, les laissant à leur propre stratégie.

Edmond Lareau, qui évolue encore avec brio pour les Hobos, est le seul joueur pouvant se vanter de compter 15 saisons comme joueur actif de la ligue. On s'attend à ce que d'une saison à l'autre d'années Lareau vienne s'ajouter à l'alignement et qu'avant une dizaine d'années on voie papa Lareau entouré de ses fils, tous portant l'uniforme des Hobos.

Il est inutile d'ajouter que l'organisation compte sur la présence de tous ses membres, présents et anciens à cette réunion, et le mot de la ligue "On joue pour s'amuser" sera encore le mot d'ordre lors de la réunion au Windsor, mercredi le 29.

Le National l'emporte sur Wing Wheelers

Le National s'est rapproché à 5 points de la première place de la ligue Junior détenue par le Canadien en battant le Wing Wheelers par 3-1. Dans l'autre partie, le Tricolore a annulé avec les Rapides de Lachine au compte de 4 à 4. Ces deux parties qui ont été disputées devant une assistance nombreuse ont donné lieu à du jeu très intéressant. Dans la première joute, Howie Morenz Jr. qui connaît sa meilleure saison depuis qu'il a débüté dans le hockey a dirigé l'offensive du Canadien en participant à tous les points de son club. Il a enregistré trois buts et fourni une assistance tandis que Bob Friday a obtenu un but et deux assistances.

Sommaire:

Première période

1-Canadien, Friday	12.30
2-Lachine, Lacroix	14.25
3-Canadien, Morenz	18.28
4-Canadien, Morenz	18.51
Punition: Tranquille	

Deuxième période

5-Lachine, Chabot	7.42
6-Lachine, Desmarais	8.15
Punitions: Lépine 2, Bougie	

Troisième période

7-Lachine, Bourgie	5.33
8-Canadien, Morenz	15.55
Punition: Lépine 2	

Deuxième partie:

Sommaire:

Première période

1-Wing Wheelers, Enfish	14.52
-------------------------	-------

Deuxième période

2-National, Corriveau	7.36
3-National, Bougie	7.35

Troisième période

4-National, Corriveau	16.17
5-National, Corriveau	16.17
Punitions: Callahan 2, Bougie 2, Robert	

Paul Lortie contre Cagney

Un programme de gala sera présenté lundi soir prochain en la salle du marché St-Jacques, alors que le promoteur de lutte Ray Lamontagne présentera une autre séance de lutte. Dans la rencontre finale au programme, le solide lutteur de la vieille capitale, George Cagney, champion mondial poids lourd junior, mettra sa couronne en jeu contre le très rude Paul Lortie.

C'est un combat qui ne manquera sûrement pas d'être fertile en émotions. Grâce à ses récentes victoires consécutives aux dépens de Garibaldi et de Larry Raymond, Paul Lortie s'est assuré un combat de championnat et le promoteur Lamontagne n'a pas tardé à communiquer avec le détenteur du titre, George Cagney. Ce dernier, qui ne craint aucune opposition, a accepté immédiatement de risquer son championnat contre Lortie, un lutteur montréalais dont la réputation n'est plus à faire.

Annouces classifiées

ACHAT DE CRANCES

Apportez-nous vos crances. Billets de voyage, billets de train, billets d'air, etc. André Arès, 57 rue St-Jacques, P.L. 9107

ASSURANCES

ROBERT LADRIERE

ASSURANCES GENERALES

5188, DUCROCHER, MONTREAL

PL. 9151

CA. 3780

30-1-47

ACCORDEUR

Accordeur, réparation générale, clavier, piano, accord. \$3.00, ouvrage garanti

A. Cyr, FR. 4142

A VENDRE

GESTETNER

Machine à polycopier. Excellentes conditions, encore sous garantie pour 2 ans.

Pour papier 17 x 14, \$225. Edgar Guérard, 12,345 Chevalier, Montréal 9, B.Y. 1556.

31-1-47

Brûleurs à l'huile

GROS ET DETAILS

Escompte de 10% jusqu'au 31 janvier, sur brûleurs à huile, garantis pour 5 ans.

Brûleurs genre "POT" et fournaises cabinets. Agents demandés. J.-F. Vaudrin, distributeur, 6048 St-Hubert, CR. 1920.

1-2-47

CONVERSATION ANGLAISE

Cours particuliers et cercles d'études. Méthode pratique et rapide. Professeur pourvu d'un diplôme pédagogique bilingue de l'Ontario. Mlle M.-A. Lemaire, J.N.O. MA. 1586.

EDUCATION

ANGLAIS, enseignement supérieur complet, d'après le programme de l'Ontario. Conversation assurée, jour et soir. Mme M.-J. Pappathomas, 7070 St-Denis, DO. 7788.

8-2-47

Femmes demandées

Pour ouvrage général. Couvert du Sacre-Coeur, 1239 boulevard Gouin est.

27-1-47

LOGEMENT DEMANDE

Personne responsable désire logement près Mont-Royal, entre St-Denis et Delormier. Acheter aussi quelques meubles. Appeler Ch. 0751 après 7 heures.

J.N.O.

Secrétaire demandée

On demande secrétaire (sténodactylo) minutieuse, cultivée, de préférence bachelière, pour travail scientifique, bon traitement. Ecrire case 74, "Le Devoir", curriculum vitae et expérience.

27-1-47

Tapissage - Peinture

PEINTURE, DECORATION INTERIEURE, EXTERIEURE, REPARATIONS, TRAVAIL SOIGNE

G. S. DEBER

ENTREPRENEUR-PEINTRE

DO. 6259

J.N.O.

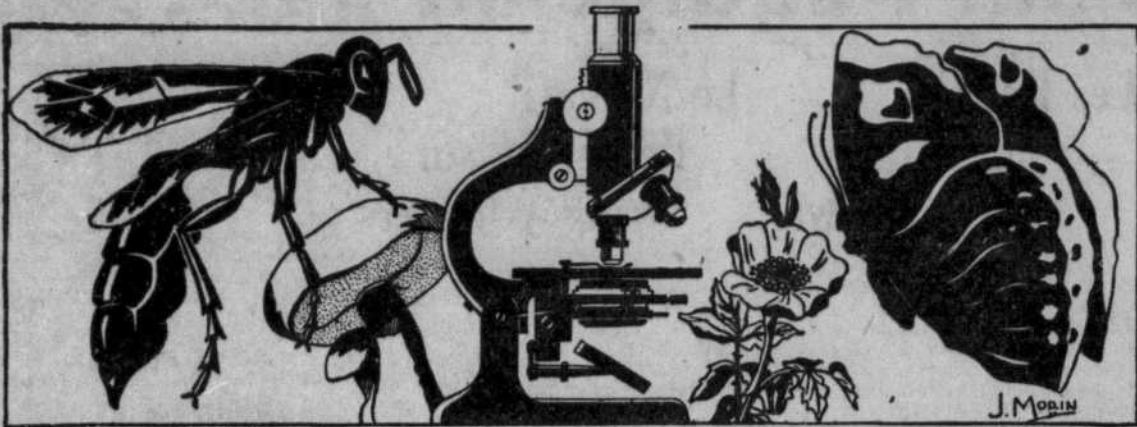
Le Varsity l'emporte

Kingston, 25. — Les étudiants du Varsity ont dû se rallier à la dernière période hier soir pour l'emporter sur le Queen's par le résultat de 5 à 3 dans une joute des séries de la Ligue Intercollegiale car au début de la dernière manche les locaux menaient par 3 à 1. Un bel effort des gars de Toronto a valu 4 points et a changé une défaite en une victoire.

TORONTO: Ball; Kryzanowski et Wade; Boyd; Lawler; Johnston; McDougall, Bark, Larose, Turcotte, Simpson, Henry, Rutledge et Romanick.

QUEEN'S: Wood; Smith et Moffatt; Wagar; Davidson; Lefebvre; Pownall, Ohlke, Davis, Cameron, Hamilton, Coupe, Mercier et Stevens.

</



LES CERCLES DES JEUNES NATURALISTES

Affiliés à la Société canadienne d'Histoire naturelle
et reconnus d'utilité publique par le gouvernement de la province de Québec
Adresse : 4101 est, rue Sherbrooke, Montréal

Chronique No 812

Samedi, 25 janvier 1947

Les associations végétales

Causerie dialoguée par M. Henri Prat, professeur
à l'Institut botanique, Université de Montréal

M. Nolet. — Monsieur le Professeur, je crois que vos auditeurs seront surpris du titre de votre causerie.

M. Prat. — Pourquoi donc?

M. Nolet. — Il s'agit de la "sociologie végétale", et si, par hasard, nous ne nous sommes pas trompés en faisant figurer dans "La Cité des Plantes" une leçon de sociologie.

M. Prat. — Vous venez d'employer le terme qui convient. Il s'agit bien de l'étude de sociétés, mais de sociétés de plantes. C'est toute une science nouvelle, que l'on a baptisée récemment la "sociologie végétale" ou "phyto-sociologie".

M. Nolet. — Je pense alors que cette étude va nous changer agréablement de celle des sociétés humaines, avec leurs disputes, leurs guerres, leurs massacres. Dans le monde des végétaux tout doit être calme, pacifique et reposant.

M. Prat. — Détrompez-vous, ces plantes se battent entre elles tout aussi féroce que les hommes ou que les animaux.

M. Nolet. — Il n'y paraît guère.

M. Prat. — C'est simplement que leurs mouvements sont plus lents que les nôtres. Vous avez vu certainement des films montrant "en accéléré" la croissance des végétaux.

M. Nolet. — Certainement. J'ai vu un excellent documentaire sur la germination des graines. On voyait un haricot germer, et en quelques minutes, devenir une plante complète.

M. Prat. — Alors vous avez remarqué les "gestes" de ces plantes; leurs tiges qui s'élancent vers le ciel en se tordant comme des serpents, leurs feuilles qui s'étendent goulûment pour avaler le plus de rayons de soleil possible. Eh bien, au lieu d'une graine isolée songez à ce qu'il advient lorsque ce sont des centaines de graines, d'espèces différentes, qui germent ensemble. Leurs plantules se bousculent, s'étirent, s'étouffent. C'est à qui occupera toute la place, qui dérobera la lumière, l'espace à ses voisines.

M. Nolet. — En effet ce doit être une lutte implacable.

M. Prat. — Une lutte à mort. Et dites-vous bien que sous terre la même bataille a lieu, car les racines se battent entre elles avec autant d'âpreté que les tiges et les feuilles. Il s'agit pour elles d'accaparer l'eau et les substances nutritives du sol aux dépens de leurs voisines.

M. Nolet. — Ainsi ce qu'on appelle les associations végétales pourraient s'appeler plus justement des "concurrences".

M. Prat. — Si vous voulez. Mais cependant, dans l'infinité variée des rapports qui s'établissent entre les végétaux, il y a aussi de vraies associations; les arbres d'une même espèce s'aident entre eux. Ils font masse pour résister au vent, à la sécheresse. Ils combattent au coude à coude, comme les soldats d'une armée. On trouve de tout dans les sociétés végétales comme dans les sociétés humaines; des parasites, impudents comme la cuscute, des bandits de grand chemin comme le bourreau des arbres, mais aussi de véritables amis, des seigneurs bienfaisants qui enrichissent le sol et protègent leur petit peuple, comme nos beaux chênes. Une forêt est une société admirablement organisée où les diverses strates, s'aident et se rendent des services; la plus modeste, celle des mousses et des lichens; la "strate muscinale", maintient l'humidité du sol et crée un milieu favorable

tes caractéristiques et par un certain cortège de compagnes. Mais n'y a-t-il pas entre elles de degrés?

M. Prat. — Certainement, et vous les exprimez encore par des mots français simples. Vous donnez aux plantes des notes de "fidélité" et de "présence".

M. Nolet. — N'est-ce pas la même chose?

M. Prat. — Non pas; une plante peut être rarement présente et cependant très fidèle. Une autre, souvent présente est d'une fidélité très douteuse.

M. Nolet. — Comment cela?

M. Prat. — Je vais prendre un exemple simple. Dans un bal un jeune homme vient danser très souvent avec une jeune fille. Mais, danseur infatigable, il va aussi inviter à tour de rôle toutes les autres demoiselles. Que dirons-nous de lui?

M. Nolet. — Nous dirons qu'il est souvent présent mais peu fidèle.

M. Prat. — Exactement. Pendant ce temps un autre jeune homme danse quelquefois, assez rarement, avec une jeune fille. Mais, d'humour plus calme, le reste du temps, il s'assied et ne va inviter aucune des autres danseuses. Que dirons-nous?

M. Nolet. — Qu'il est rarement présent mais très fidèle.

M. Prat. — Vous voyez la nuance entre les deux termes. Pour nos plantes il en va de même. Certaines plantes rares, — donc rarement présentes, — sont des caractéristiques fidèles d'une association, car on ne les trouve jamais ailleurs. D'autres, plus communes, peuvent être constamment présentes dans une association et cependant ne pas la caractériser du tout car on les retrouve ailleurs avec autant d'abondance. On dit qu'elles sont des ubiquistes. Elles sont souvent présentes mais sans aucune fidélité. Quand nous dressons la liste des caractéristiques de notre association, nous devons exclure d'avance tout ce qui n'est pas une grande fidélité. C'est la plus belle vertu dans l'échelle des valeurs, chez les plantes comme chez les hommes.

M. Nolet. — Et à qui doit-on cette méthode phytosociologique, qui est une si belle construction rationnelle, et qui nous permet de comprendre à fond la vie des plantes?

M. Prat. — Elle a pris sa source dans les travaux du grand botaniste français, Charles Flahault, professeur à l'Université de Montpellier, oncle de notre ami le professeur Flahault de l'Ecole Polytechnique de Montréal. Elle a été mise au point et amenée au degré de perfection actuel par un élève de Flahault, un savant suisse fixé en France: Braun-Blanquet, directeur de la station géobotanique de Montpellier. Au Canada notre grand maître, le Frère Marie-Victorin, s'y est beaucoup intéressé et a donné une esquisse magistrale des groupements végétaux du Québec dans sa Flore Laurentienne, que tous nos auditeurs connaissent certainement. L'un de ses disciples, Pierre Danseur, a étudié en détail l'une des associations les plus intéressantes et des plus caractéristiques de la

flore canadienne: celle des érablières. Nous espérons que cet exemple sera suivi et généralisé. La sociologie végétale n'est pas une besogne pour chercheurs isolés. Comme beaucoup de sciences modernes elle exige le travail d'équipe. Nous allons chercher à former ces équipes et à les mettre à l'ouvrage. Une tâche immense est à accomplir pour explorer le vaste domaine encore en partie vierge, des formations végétales canadiennes.

M. Nolet. — Vous m'avez tout à fait convaincu. Aux premiers beaux jours j'irai moi aussi dans la forêt avec vos équipes de jeunes botanistes, étudier la sociologie végétale. Il faudra sans doute pour cela nous éloigner des villages, car le monde que dans les lieux habités cette étude perd beaucoup d'intérêt.

M. Prat. — Détrompez-vous. L'étude des associations végétales est au contraire une science très pratique, et tout aussi intéressante sur les terres cultivées que dans la forêt vierge. Elle renseigne l'agriculteur sur la richesse de son sol, sur les cultures qui peuvent y réussir, sur l'évolution du terrain. Elle lui montre si sa prairie se dégrade, s'il convient de la drainer ou au contraire de l'irriguer, la façon dont on peut l'amender, l'enrichir. Elle lui enseigne les parties de la forêt qu'il est intéressant de défricher et celles où il faut au contraire respecter le boisement. En un mot, la sociologie végétale, science toute neuve, est appelée à jouer un rôle de plus en plus grand dans l'agriculture moderne. Les sociétés végétales existaient des millions d'années avant nous. Nos sociétés humaines n'ont pu vivre qu'à la condition de se greffer sur elles. Nos champs, nos prairies, ne sont pas autre chose que des formations végétales naturelles modifiées, modelées par l'homme au gré de ses besoins, puis transportées par lui à travers le monde, superposées par lui à d'autres formations telles que la forêt. A nous de savoir mener intelligemment cette transformation pour réaliser un équilibre profitable entre notre peuple humain et le monde des plantes.

M. Nolet. — Si la plante et le sol précèdent, l'homme ne tarde plus à recevoir le châtiment de sa sottise en tombant dans la misère à son tour. C'est ce qui arrive par l'excès du déboisement, par les cultures épuisantes ou maladroites. C'est pourquoi, dans notre intérêt comme pour notre admiration sans cesse renouvelée, nous n'étudierons jamais avec trop de soin et de patience le silencieux, — mais généreux et magnifique, — monde des plantes, piédestal indispensable de toute notre vie, de toute notre civilisation.

Concours de zoologie de la Société zoologique de Québec

SERIE IV No 2 — LE SAUMON

1. — Que signifie le mot "saumon"?
 2. — Jusqu'à quelles villes le saumon remonte-t-il le fleuve Saint-Laurent?
 3. — De quoi le saumon se nourrit-il?
 4. — A quelle époque les saumons quittent-ils l'océan pour remonter les fleuves ou les rivières?
 5. — Quelle est la meilleure température pour la pêche à la mouche du saumon? Pourquoi?
 6. — Comment fait le saumon pour remonter les chutes qu'il rencontre dans son voyage vers les frayères?
 7. — A quelle époque de l'année se fait la ponte — combien de temps dure-t-elle?
 8. — Décrivez brièvement le phénomène de l'éclosion des oeufs et les premiers mois de vie.
 9. — En quelle position les saumons redescendent-ils vers la mer?
 10. — Quels sont les principaux ennemis du saumon?
- N.B. — Les candidats sont priés d'écrire lisiblement, de bien indiquer leur adresse et d'envoyer leurs réponses avant le 9 février 1947, à Louis-Philippe Audet, Concours de Zoologie, 25a, rue Lachepetière, Québec. On suggère également aux concurrents d'illustrer leurs réponses par des dessins originaux.

Concours belge du roman de la jeunesse

Prix de 25,000 francs — Il se terminera le 1er janvier 1948

Voici le document qui a été transmis à M. Edouard Montpetit, membre de l'Académie de langue et de littérature française de Belgique, par M. Georges Rency, membre de la même Académie, président de l'Association des écrivains belges.

Plus que jamais, dans l'atmosphère trouble et équivoque de l'époque actuelle, la jeunesse a besoin de saine lecture.

Il lui faut des livres bien écrits, bien illustrés, bien présentés, d'un intérêt captivant, et d'où se dégagent, en ordre principal, tout naturellement, et sans effort, comme de certaines oeuvres de Daudet ou de Dickens, de grandes et belles leçons d'énergie morale, de pitié humaine, de solidarité sociale, d'amour du travail bien fait, de conscience et de dignité.

Des ouvrages de ce genre, dus à la plume d'écrivains dignes de ce nom, sont trop rares, en ce moment, dans la littérature française. Il semble qu'on ait perdu de vue cette notion si nécessaire que l'enfant et l'adolescent doivent avoir leurs livres propres, aussi bien que les adultes. Ce qui convient à ceux-ci, ne convient pas toujours — il s'en faut — à ceux-là. D'autre part, il apparaît que les livres lus à présent par la jeunesse, sont trop souvent des oeuvres sans art et sans moralité, quand elles ne sont pas d'une naïveté ridicule, de nature à leur gâter à jamais le goût et à dévoyer leur esprit.

Pour tenter de remédier à cet état de choses, et de créer un courant, un renouveau de la littérature pour les jeunes, M. Sadi Asiel, directeur général de la Société Linotype belge, a décidé d'ouvrir un concours entre tous les écrivains de langue française, Belges, Français, Suisses ou Canadiens.

Un jury, désigné par le fonda-

teur, et composé de MM. Constant Burniaux, Henri Liebrecht, Georges Rency, membres de l'Académie royale de langue et de littérature françaises, Mme France Adine et M. Alex Pasquier, membres du Comité de l'Association des écrivains belges, choisira, parmi les manuscrits qui lui parviendront, celui qui réunira au plus haut degré, les trois conditions suivantes:

- être très bien écrit;
- être d'un intérêt soutenu pour les enfants ou adolescents âgés de 12 à 16 ans;
- comporter, sans qu'elle soit spécialement voulue, ni directement inspirée, une leçon de haute moralité.

Une oeuvre primée sera un récit fictif ou réel, puisé aux sources mêmes de la vie. Dotée d'un prix de 25,000 francs belges; elle sera illustrée et publiée par les soins du fondateur. Les concurrents sont autorisés à faire illustrer eux-mêmes leurs ouvrages. Ces illustrations devront posséder un caractère d'art indiscutable. Un prix spécial de 10,000 francs belges, sera attribué au meilleur illustrateur que celui-ci ait été choisi par le concurrent, ou par le fondateur.

Le concours pour le Roman de la jeunesse est ouvert à la date du 1er janvier 1947. Il sera clôturé au 1er janvier 1948. Le résultat en sera proclamé le 1er mars 1948.

Les concurrents sont invités à envoyer leurs manuscrits, dactylographiés en 4 exemplaires, à M. Sadi Asiel, 102 rue de Waelhem, Bruxelles 3.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir" 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

PL. 5151
OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS

Linge de table et de ménage à bas prix

PARURES DE LUNCH
Importation d'Irlande
L'ensemble est formé de:
6 serviettes 13" x 13"
6 nappes 16" x 13"
1 chemin ou centre 36" x 13"
AU COMPLET 6.59
Mesdames, ces ensembles vous permettront de décorer gaiement la table, non seulement à l'heure du lunch mais aussi matin et soir. Comme il sera facile de laver ces ensembles et de les repasser au lieu d'une très grande nappe.

Parures importées d'Irlande en toile et coton à tissu serré et durable en crème, extrêmes à rayures de teintes vives.

Toile de coton imprimée

Largeur: 17" LA VERGE .72

Les motifs imprimés sont des figurines ou petites paysannes hollandaises dans les coloris frais et jolis, le tout marqué d'une bordure bleue ou rouge. Vous en ferez des serviettes, des petits rideaux de cuisine, de salle à dîner, et vous en achèterez aussi en vue de décorer le chalet d'été.

Nappes imprimées de fruits

Environ: 52" x 68" CHACUNE 3.45

N'est-ce pas le dessin le plus approprié, pour les repas quotidiens, que ces fruits aux nuances attrayantes, se détachant sur un fond blanc? Texture résistante et lavable en coton serré.

DUPUIS — deuxième (Ste-Catherine)

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL v.-p. et gér. gén.

L'attitude de l'état-major

Le directeur-adjoint, M. Alfred Bélanger, définit l'attitude de l'état-major de la police sur le travail étranger au service

L'attitude de la police municipale, en ce qui concerne les questions de discipline, vient d'être clairement définie par le directeur-adjoint, M. Alfred Bélanger, président de l'état-major. Dans un communiqué préparé pour les journaux, le directeur-adjoint explique dans quelle proportion un constable peut se permettre d'avoir des occupations en dehors de son devoir officiel, et dans quelle mesure ces occupations seront tolérées.

Le communiqué se lit comme suit: "Dernièrement, l'état-major de la police acquittait trois officiers traduits devant lui sous l'accusation d'avoir exploité des commerces. Ceux-ci ont prouvé, à la satisfaction de l'état-major, que ces commerces étaient réellement exploités par des membres de leurs familles plutôt que par eux-mêmes. On a ainsi donné une certaine latitude à ceux qui aident quelquefois des membres de leurs familles durant leurs heures de loisir.

Cette attitude de l'état-major de la police ne signifie cependant pas qu'il entend passer outre à l'ordre du comité exécutif qui défend aux employés municipaux de s'occuper d'affaires étrangères aux fonctions de leur emploi.

Aujourd'hui, au quartier général de la police, un membre de ce service vient d'être reconnu coupable d'avoir lui-même tenu un commerce, et, à cause d'irrégularités dans son commerce d'avoir eu une conduite préjudiciable au bon ordre et dérogatoire à la discipline du service.

D'autre part, nous apprenons que le comité exécutif a ratifié ce matin, le renvoi du constable Roland

Gratton, qui n'aurait pas eu une conduite digne de sa qualité de gardien de la paix. Son congédiement est daté du 18 décembre dernier. C'est à la demande du directeur temporaire, M. Charles Barnes, que le constable avait été suspendu. Les autres démissions, que le directeur temporaire devait faire prochainement, ne sont pas encore connues.

Adoration nocturne

Convocation pour 8 h. du soir, demain, à l'église Saint-Pierre-Apôtre, angle des rues Visitation et Dorchester.

TIMBRES-POSTE
Vente et achat de collections
En magasin: catalogues illustrés 1947, Scott \$8.00; Yvert \$4.75; Belgique \$0.50; France \$0.50; Suisse \$0.50.

Pinces nouvelles à \$0.40 la paire
Filigranoscope à \$0.35
La Maison VINCENT
Etablie depuis plus de 25 ans
Représentant de la
MAISON YVERT & CIE, FRANCE
294 Ste-Catherine ouest
près Bleury.

Révélation sur l'énigme d'Alger

par A. Richard et A. de Sérigny
Les dessous politiques de l'un des tourments les plus dangereux de la dernière guerre mondiale révélés par des témoins impartiaux.

Volume de 240 pages.
Au comptoir: \$1.50
Par la poste: \$1.60
SERVIRE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Le procès de Ship ajourné

Pour plusieurs raisons, le recorder McNamara a ajourné à mardi prochain le procès de Harry Ship, accusé d'avoir tenu une maison de jeu, au no 900 est, rue Ste-Catherine, entre 1940 et 1946.

Le magistrat a expliqué qu'il était nécessaire de "voir clair" dans les dossiers produits jusqu'à maintenant et de permettre aux deux parties de déposer les factums sur l'admissibilité des pièces à conviction provenant de la banque.

Actuellement sous presse
ALBUM HISTORIQUE DES TIMBRES DE FRANCE
Renseignements sur demande
Montréal Philatélique Cie Ltée
758, rue Sherbrooke O., MONTREAL

Sourds

Le NOUVEAU et Ultra Mince APPAREIL ACOUSTIQUE

PARAVOX

LE VOICI — l'appareil acoustique miniature, mince et léger que vous attendiez! D'usage facile, il se porte aussi facilement qu'il est ÉCONOMIQUE. D'une seule pièce, SANS BATTERIE ÉMBARRASSANTE. Le châssis interchangeable est en plastique incassable, une exclusivité de PARAVOX. Pas de bruit causé par l'état ou le fil. Essayez-le. Vous en serez enchanté. Service ultra-rapide si nécessaire.

GILBERT JOBIN SPECIALISTE
3610 DUCHOURE (Suite 11 — près de Prince-Arthur O.)
LA. 5975
UN SEUL BUREAU A MONTREAL.

FIXTURES FLOUORESCENTES

MANUFACTURÉES PAR

NU-DAY FIXTURES Co. Ltd.

M. BEAUMONT, PRÉS.

UN ASSORTIMENT DE PLUS DE 40 MODÈLES

du plus simple au plus riche lustre

Signalez CH. 2146-7

Nos bas prix DÉFIENT toute concurrence
Circulaires et renseignements sur demande
4148 est, rue Ste-Catherine
MONTREAL 4, Qué.